

006-210601639-20230404-2023_17-DE
Reçu le 04/04/2023



Interreg VI-A France-Italie (ALCOTRA)

(2021 - 2027)

Formulaire de candidature

Projets simples - Appel à projets "Nouveaux défis"

Axe prioritaire-Priorité d'investissement-Objectif spécifique 3-1-3

IV. Supporter la résilience de la population dans la zone ALCOTRA

Une Europe plus sociale et plus inclusive mettant en œuvre le socle européen des droits sociaux

4.6 Renforcer le rôle de la culture et du tourisme durable dans le développement économique, l'inclusion sociale et l'innovation sociale

VERMENAGNA-ROYA III

Un voyage de merveille: vers 2028, le centenaire de la ligne Cuneo-Ventimille-Nice

Version déposée

Programme ALCOTRA

1 esplanade François Mitterrand CS 20033 69269 LYON Cedex 02 FRANCE Rhône-Alpes Rhône

Tel:

Fax:

Email: alcotra-synergiecte@auvergnerhonealpes.fr

Sommaire

- I - Résumé du projet	4
1. Identification du projet	5
2. Description synthétique du projet	5
3. Résumé du plan de financement du projet	6
4. Aperçu des partenaires du projet	7
- II - Partenaires du projet	9
1. Partenaires du projet	9
1.1 Moyens mis en œuvre par le porteur de projet (moyens humains affectés au projet, moyens matériels ou immatériels)	9
1.2 Nature et date de l'acte juridique permettant à l'organisme de participer au projet et de l'engager financièrement	15
1.3 Base légale ou statutaire permettant au bénéficiaire d'agir dans le domaine thématique visé par le projet	17
1.4 Expériences antérieures	19
- III - Description du projet	23
1. Contexte de référence du projet	23
1.1 Etat des lieux à l'origine du projet et la problématique transfrontalière qui en découle	23
1.2 Besoin de coopération transfrontalière – Valeur ajoutée transfrontalière	25
1.3 Continuité d'un projet précédent – facultatif	26
1.4 Synergies avec d'autres projets réalisés au sein de la même thématique	28
2. Objectifs du projet	32
2.1 Objectif général du projet	32
2.2 Objectifs spécifiques du projet et résultats attendus	33
3. Plan de travail	35
3.1 Résumé du plan de travail	36
3.2 Plan de travail – détail de chaque activité - Caractère transfrontalier de l'activité	51
3.3 Autorisation administrative nécessaire à la conduite de l'activité	53
3.4 Plan de travail – détail de chaque activité - Mesures de publicité européenne prévues	54
3.5 Groupes cibles	56
3.6 Livrables	60
3.7 Localisation des activités situées dans la zone du programme	65
4. Réalisation du projet	68
4.1 Indicateurs du projet	68
4.2 Durabilité du projet	68
5. Coûts simplifiés	69
6. Recettes	70
6.1 Recettes générées au cours de la mise en œuvre du projet	70
6.2 Recettes générées après l'achèvement du projet du projet	72
6.3 Autres co-financements	76
7. Intégration du projet à son environnement	77
7.1 Capitalisation et transférabilité des réalisations du projet	77
7.2 Liens avec les stratégies et politiques européennes, nationales, régionales et locales	79
7.3 Principes horizontaux	88
7.4 Codes pour la dimension "égalité entre les hommes et les femmes"	91
7.5 Le projet contribue-t-il à l'un des objectifs environnementaux définis au Règlement 2020/852 ?	91
7.6 Le projet ou certaines de ses activités relèvent-ils du champ d'application des réglementations suivantes ?	92
8. Budget par année, partenaire et catégorie de dépenses	92
- IV - Plan de financement du projet	103
1. Synthèse du budget du projet – aperçu par catégorie de dépenses	103
- V - Les ressources du projet	105
1. Plan de financement du projet	105
2. Contreparties publiques	105
- VI - Respect des autres politiques sectorielles	116
1. Commande publique	116
2. Aides d'Etat	117
- VII - Engagement final	118
1. Engagement final	118
- VIII - Annexes du projet	118

1. Pièces obligatoires à joindre au formulaire de demande de subvention (NB : absence de ces documents...)	118
1.1 Lettre d'engagement du Chef de file signée	118
1.2 Lettre de mandat signée des partenaires	118
2. Pièces annexes à joindre au formulaire de demande de subvention	118
2.1 Délibération de l'organe compétent approuvant l'opération et le plan de financement prévisionnel et autorisant son représentant à solli...	118
2.2 Liste détaillée des coûts (modèle fourni)	118
2.3 Délégation de signature (facultatif)	118
2.4 Lettres d'intention de cofinancement ou actes d'octroi des cofinancements	118
2.5 RIB du Chef de file	118
2.6 Attestation de non assujettissement ou d'assujettissement partiel à la TVA si concerné (facultatif)	118
3. Associations : pièces complémentaires obligatoires à joindre au formulaire de demande de subventi...	119
3.1 Statuts	119
3.2 Copie de la publication au JO ou récépissé de déclaration en Préfecture	119
3.3 Liste des membres du Conseil d'administration	119
3.4 Dernier rapport moral approuvé par le Conseil d'administration	119
3.5 Bilans et comptes de résultat approuvés des 3 derniers exercices	119
4. Entreprises : pièces complémentaires obligatoires à joindre au formulaire de demande de subventio...	119
4.1 Statuts	119
4.2 Extrait K-bis de moins de trois mois	119
4.3 Bilans et comptes de résultat approuvés des trois derniers exercices	119
5. GIP : pièces complémentaires obligatoires à joindre au formulaire de demande de subvention	119
5.1 Copie publication arrêté d'approbation de la convention constitutive	119
5.2 Convention constitutive	119
5.3 Dernier bilan financier et compte-rendu approuvé	119
6. Bénéficiaires de droit privé soumis au Code des marchés publics : pièce complémentaire à joindre a...	119
6.1 Une attestation relative au respect des critères de la Directive 2014/24/UE du 26 février 2014	120
7. Autres documents utiles (carte, graphique, etc.)	120

006-210601639-20230404-2023_17-DE

Préfecture de la Somme - le 04/04/2023

006-210601639-20230404-2023_17-DE
Reçu le 04/04/2023

- I - Résumé du projet

1. Identification du projet

Acronyme		VERMENAGNA-ROYA III	
Titre du projet		Un voyage de merveille: vers 2028, le centenaire de la ligne Cuneo-Ventimille-Nice	
Nom de l'organisme du chef de file		Comune di Borgo San Dalmazzo	
N° du projet		20132	
Durée du projet	Date de début	2023-10-01	Nombre de mois
	Date de fin	2026-09-30	
Axe prioritaire du programme		IV. Supporter la résilience de la population dans la zone ALCOTRA	
Objectif spécifique du programme		4.6 Renforcer le rôle de la culture et du tourisme durable dans le développement économique, l'inclusion sociale et l'innovation sociale	
Appel à Projet		Projets simples - Appel à projets "Nouveaux défis"	
Numéro de référence interne		1674135564	

2. Description synthétique du projet

UN VOYAGE DE MERVEILLE est un projet inédit et innovant pour préparer le TERRITOIRE TRANSFRONTALIER à une relance touristique durable, inclusive et familiale, en vue du CENTENAIRE DE LA LIGNE CUNEO-VINTIMILLE-NICE, EN 2028.

Nous sommes une communauté transfrontalière qui, tragiquement marquée par la tempête Alex, doit renouveler son image, encore compromise malgré les travaux réalisés. 2028 est une occasion unique de le faire.

Le projet ne se limite pas à développer l'offre de la ligne entre Borgo S. Dalmazzo et Breil-sur-Roya, mais s'ouvre à des synergies impliquant tous les territoires le long de la ligne, en touchant une grande partie du territoire transfrontalier.

Aujourd'hui, les visiteurs n'ont pas les informations nécessaire à leur disposition, c'est pourquoi nous créons un espace d'accueil online, des espaces attractifs et immersifs, réels et virtuels et des installations multimédia, pour connaître l'histoire et vivre un voyage exceptionnel sur la ligne, en créant synergie avec le patrimoine culturel et outdoor.

Le départ se fait par l'un des 2 PORTES (Breil-sur-Roya et Borgo S. Dalmazzo) à travers lesquels le visiteur peut commencer à découvrir et à expérimenter le parcours de la ligne et les vallées qu'elle traverse, en jouant avec la réalité virtuelle et les joystick pour les plus petits.

Le récit se poursuit avec l'histoire du CHEMIN DE FER à l'Écomusée de Breil-sur-Roya et au Musée Ferroclub de Robilante, qui seront tous deux rénovés et équipés d'un simulateur de conduite de train. Cette première rencontre préparera le visiteur au voyage tout au long du parcours, assisté d'un KIT DE VOYAGE pour l'exploration: plan de la ligne et audioguides téléchargeables, boussole pour jouer avec les tunnels hélicoïdaux (sur un smartphone ou un gadget).

La curiosité et les récits en ligne guideront chacun à construire un itinéraire de retour par étapes, en découvrant les vallées traversées en fonction de ses intérêts et du temps disponible. Le Musée des Merveilles de Tende est certainement recommandé comme point de départ pour connaître le concept de MERVEILLE, émerveillement face à l'inconnu de la nature, et les personnes qui ont laissé leur empreinte sur le Mont Bego.

Le récit de cette relation particulière entre l'HOMME et la NATURE sur ces terres et les histoires de FORTS et de DOUANES se déroulent entre instruments numériques et réalisations physiques sur le territoire: il sera possible d'explorer le paysage préhistorique de Roccavione, d'écouter des histoires à Notre-Dame des Fontaines et au Monastère de Saorge, comprendre l'importance des abeilles pour la vie sur terre à Tende, revivre le village disparu de Piène, découvrir le charme des forts, la hauteur de la Tourusela, la tour de Vernante, connaître la vie au frontière et douanes et de voir où se trouvaient les anciennes frontières, de vivre l'histoire et les émotions du ski à Limone P.te. Les thèmes sont idéaux pour nous permettre de stimuler les familles et les visiteurs en matière d'activités outdoor, combinées à des visites.

VERMENAGNA-ROYA, nom reconnu comme marque et utilisé grâce au site web, souligne la synergie entre le territoire et la ligne ferroviaire.

Grâce à la collaboration entre CARF et ATL, le système de gestion et de promotion futur sera concrétisé: le site vermenagna-roya.eu et les Offices de Tourisme deviendront les premiers points de rencontre des touristes. Un guichet unique en ligne permettra d'acheter des formules de visite. La présence des touristes sera encouragée par la création de matériel spécifique et par la diffusion d'informations sur les trains de la ligne. La population sera impliquée en racontant la naissance de l'itinéraire. Des animations et des trains historiques sont prévus pendant les périodes de fermeture de la ligne vers Nice (2024-25) et pour l'inauguration en 2026. La promotion se fera vers les grands bassins urbains de la région Alcotra, mais aussi en dehors.

Nous avons pour objectif d'accueillir 75000 visiteurs par an.

C'est faisable: 9 installations à rénover/réaliser, dont 1 avec le responsable à identifier, 2 en libre utilisation et 6 déjà gérées.

Les installations multimédia et les jeux attireront les JEUNES (comme visiteurs et gestionnaires). Une attention particulière sera accordée à l'INCLUSION dans la communication et dans la réalisation et la gestion des points, en outre, des synergies seront activées avec les initiatives de MOBILITÉ DURABLE et les touristes se verront proposer l'utilisation en priorité du train ou d'un autre moyen de transport durable.

En conclusion, un projet SMART et DE GRAND IMPACT TOURISTIQUE, économique et social pour un territoire caractérisé par une histoire transfrontalière affectée par des catastrophes naturelles; pour les villages du fond de la vallée habituellement négligés, une zone de transit pour rentrer par les Routes du Sel; par les pistes ou vers la mer; pour les gares aujourd'hui désertées; pour la ligne ferroviaire et tout le territoire Alcotra.

3. Résumé du plan de financement du projet

CO-FINANCEURS du PROGRAMME			CONTRIBUTION				BUDGET TOTAL ELIGIBLE	
Source de cofinancement	Montant	Taux de cofinancement	Contribution publique			Contribution privée	Total contribution	
			Contribution nationale	Autre contribution publique	Total contribution publique			
FEDER	2 397 890,80 €	80.00 %	359 860,20 €	179 112,50 €	538 972,70 €	60 500,00 €	599 472,70 €	2 997 363,50 €
Total fonds UE	2 397 890,80 €	80.00 %	359 860,20 €	179 112,50 €	538 972,70 €	60 500,00 €	599 472,70 €	2 997 363,50 €
Total	2 397 890,80 €	80.00 %	359 860,20 €	179 112,50 €	538 972,70 €	60 500,00 €	599 472,70 €	2 997 363,50 €

4. Aperçu des partenaires du projet

FEDER

N° du partenaire	Nom du partenaire	Région (NUTS3)	Région (NUTS2)	Pays	Total éligible	Subvention du fonds			Contreparties			
						Montant du fonds	Pourcentage sur le total éligible	% du FEDER total	Total contreparties	Détail des contreparties		
										Contrepartie publique	Contrepartie privée	Autofinancement issu des recettes
LP1	Comune di Borgo San Dalmazzo	Cuneo	Piemonte	ITALIE	763 051,00 €	610 440,80 €	80.00 %	25.46 %	152 610,20 €	152 610,20 €	0,00 €	0,00 €
PP1	Commune de Breil sur Roya	Alpes-Maritimes	Provence-Alpes-Côte d'Azur	FRANCE	586 937,50 €	469 550,00 €	80.00 %	19.58 %	117 387,50 €	117 387,50 €	0,00 €	0,00 €
PP2	Comune di Roccavione	Cuneo	Piemonte	ITALIE	319 375,00 €	255 500,00 €	80.00 %	10.66 %	63 875,00 €	63 875,00 €	0,00 €	0,00 €

PP3	Comune di Vernante	Cuneo	Piemonte	ITALIE	186 250,00 €	149 000,00 €	80.00 %	6.21 %	37 250,00 €	37 250,00 €	0,00 €	0,00 €
PP4	Comune Di Limone Piemonte	Cuneo	Piemonte	ITALIE	62 500,00 €	50 000,00 €	80.00 %	2.09 %	12 500,00 €	12 500,00 €	0,00 €	0,00 €
PP5	Commune de Tende	Alpes-Maritimes	Provence-Alpes-Côte d'Azur	FRANCE	76 250,00 €	61 000,00 €	80.00 %	2.54 %	15 250,00 €	15 250,00 €	0,00 €	0,00 €
PP6	Comune di Robilante	Cuneo	Piemonte	ITALIE	132 500,00 €	106 000,00 €	80.00 %	4.42 %	26 500,00 €	26 500,00 €	0,00 €	0,00 €
PP7	A.T.L. Azienda Turistica Locale del Cuneese	Cuneo	Piemonte	ITALIE	145 875,00 €	116 700,00 €	80.00 %	4.87 %	29 175,00 €	29 175,00 €	0,00 €	0,00 €
PP8	Communauté d'Agglomération de la Riviera Française	Alpes-Maritimes	Provence-Alpes-Côte d'Azur	FRANCE	232 375,00 €	185 900,00 €	80.00 %	7.75 %	46 475,00 €	46 475,00 €	0,00 €	0,00 €
PP9	Association de l'écomusée du haut pays des techniques et des transports Association de l'écomusée du haut pays des techniques et des transports	Alpes-Maritimes	Provence-Alpes-Côte d'Azur	FRANCE	302 500,00 €	242 000,00 €	80.00 %	10.09 %	60 500,00 €	0,00 €	60 500,00 €	0,00 €
PP10	Associazione Art.ur	Cuneo	Piemonte	ITALIE	189 750,00 €	151 800,00 €	80.00 %	6.33 %	37 950,00 €	37 950,00 €	0,00 €	0,00 €
Sous—total des partenaires de la zone du programme (territoire de l'UE)					2 997 363,50 €	2 397 890,80 €	80.00 %	100.00 %	599 472,70 €	538 972,70 €	60 500,00 €	0,00 €
Total					2 997 363,50 €	2 397 890,80 €	80.00 %	100.00 %	599 472,70 €	538 972,70 €	60 500,00 €	0,00 €

- II - Partenaires du projet**1. Partenaires du projet**

	Organisme du partenaire	Forme juridique	Type de partenaire	Pays	Région	NUTS 3
Chef de File	Comune di Borgo San Dalmazzo	Pouvoir public local	Public	ITALIE	Piemonte	Cuneo
	Commune de Breil sur Roya	Pouvoir public local	Public	FRANCE	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-Maritimes
	Comune di Roccavione	Pouvoir public local	Public	ITALIE	Piemonte	Cuneo
	Comune di Vernante	Pouvoir public local	Public	ITALIE	Piemonte	Cuneo
	Comune Di Limone Piemonte	Pouvoir public local	Public	ITALIE	Piemonte	Cuneo
	Commune de Tende	Pouvoir public local	Public	FRANCE	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-Maritimes
	Comune di Robilante	Pouvoir public local	Public	ITALIE	Piemonte	Cuneo
	A.T.L. Azienda Turistica Locale del Cuneese	Agence sectorielle	Public	ITALIE	Piemonte	Cuneo
	Communauté d'Agglomération de la Riviera Française	Pouvoir public local	Public	FRANCE	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-Maritimes
	Association de l'écomusée du haut pays des techniques et des transports	Associations et ONG	Privé	FRANCE	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-Maritimes
	Associazione Art.ur	Associations et ONG	Privé	ITALIE	Piemonte	Cuneo

1.1 Moyens mis en œuvre par le porteur de projet (moyens humains affectés au projet, moyens matériels ou immatériels)

	Saisir
--	--------

006-210601639-20230404-2023_17-DE	
Breters projects Alcotra 2023	
Comune di Borgo San Dalmazzo	<p>Lors des derniers projets Alcotra, la collectivité a démontré sa capacité à coordonner de nombreux partenariats ; Elle investit beaucoup de ressources dans la gestion de projet : pour chaque projet individuel, elle dispose d'une figure dédiée à la coordination générale de toutes les actions envisagées, qui soutient le RUP (#Àvérifier) et les bureaux de référence, comme le Bureau technique des travaux publics pour la partie concernant les investissements dans les infrastructures et le Bureau de la culture pour la gestion de la communication, des événements et de toutes les ressources partagées avec le partenariat.</p> <p>Elle dispose également d'espaces vastes et adéquats pour l'organisation de réunions avec les partenaires et le public, tels que la Sala Giunta, la Sala del Consiglio, l'auditorium "Città di Borgo San Dalmazzo", etc.</p> <p>Parallèlement à ces expériences, d'autres projets parrainés par des fondations territoriales privées ont également été gérés. Ces derniers visaient à parrainer et à développer leur patrimoine culturel afin de mettre en œuvre l'offre disponible pour les touristes et la population.</p> <p>En outre, depuis de nombreuses années, la mairie s'efforce d'étendre son réseau de collaborations (elle fait désormais partie de plusieurs réseaux, comme l'Union de montagne de la vallée de la Stura et le Parc fluvial du Gesso et de la Stura), non seulement en Italie mais aussi au-delà des frontières, investissant pour consolider les liens à travers les Alpes, comme par exemple le jumelage en cours avec la commune de Breil-sur-Roya.</p>
Commune de Breil sur Roya	<p>La collectivité a toujours été engagée dans la restauration, la conservation et la mise en valeur de son patrimoine culturel afin notamment de renforcer l'attractivité touristique de son territoire. Au lendemain de la tempête Alex, elle a affirmé sa capacité à se rétablir et à réparer les dégâts en peu de temps. Ainsi, la commune de Breil-sur-Roya était déjà partenaire français du programme Alcotra Vermenagna-Roya I N° 1818, puis dans le projet Alcotra dit Passerelle n° 8488, preuve de son engagement dans la démarche partagée et transfrontalière de développement patrimonial et touristique.</p> <p>La Commune s'est ainsi dotée de nouveaux moyens humains et techniques pour assurer ses ambitions en matière de restauration et mise en valeur de son patrimoine, au travers d'un nouveau Chargé de mission Reconstruction et Travaux. Par ailleurs, l'équipe municipale est pleinement engagée avec deux adjoints mobilisés sur la conduite de projets européens de type Alcotra et FEDER. Un suivi technique sera également souscrit pour améliorer la conduite et le suivi du projet.</p> <p>Les locaux appartenant actuellement à la municipalité sont également à la disposition du projet pour des réunions et des événements.</p>
Comune di Roccavione	<p>La collectivité s'est toujours engagée dans la mise en valeur de son patrimoine culturel pour développer l'offre proposée aux touristes et à sa population. Le musée du Moulin, qui appartient et est géré par la municipalité, est principalement actif auprès des classes scolaires.</p> <p>Ces dernières années, elle n'a cessé d'améliorer la synergie entre culture et activités de plein air pour un tourisme durable : la gare deviendra bientôt un important carrefour d'échanges intermodaux pour la vallée, en soutien au tronçon de l'Eurovelo8 actuellement en construction.</p> <p>Les services techniques municipaux, tant celui des travaux publics que celui de la comptabilité, gèrent en permanence des fonds et des projets (ou chantier #àvérifier) provenant de financements extérieurs (région, ministère, fondations privées), souvent de fonds européens ; en outre, les locaux municipaux sont toujours disponibles pour des réunions.</p> <p>Deux projets Interreg vient d'être achevé avec succès, en utilisant le budget disponible, et un autre est en voie de finalisation.</p>

006-210601639-20230404-2023_17-DE	
Revue le 04/04/2023	
Comune di Vernante	<p>La collectivité est toujours engagée dans la mise en valeur de son patrimoine culturel pour développer l'offre proposée aux touristes et à sa population.</p> <p>En collaboration avec les collectivités locales et d'autres organismes, elle promeut des événements et des projets culturels qui renforcent la synergie entre la culture et les activités de plein air : peintures murales, langue d'oc, artisanat historique, sentiers de randonnée, sont au cœur de nombreux projets.</p> <p>En outre, elle favorise l'expansion du secteur des randonnées avec des interventions structurelles sur les sentiers de la basse et moyenne vallée et la signalisation de ces derniers afin de les rendre plus praticables.</p> <p>Chaque année, elle parraine et collabore à l'organisation d'événements culturels tels que le Pinocchio de l'année (concours et spectacle pour les écoles ; prix symbolique à ceux qui se distinguent par des actions méritoires en faveur de la communauté et du territoire de Vernante), Imaginé piccolo festival della narrazione per figure et autres initiatives ponctuelles comme "Aime Pinocchio, découvre Vernante" ou "le Vernantin, la tradition dans un couteau".</p> <p>Au lendemain de la tempête Alex, la collectivité a également affirmé sa capacité à récupérer et à réparer les dégâts dans des délais limités, optimisant le travail du service des travaux publics.</p> <p>La mairie est propriétaire de nombreux espaces (Salle du Conseil, Théâtre de l'ancienne Confrérie, espaces au sein du Centre d'accueil des Alpes Maritimes) qui sont souvent utilisés gratuitement dans le cadre des projets dans lesquels elle est impliquée.</p>
Comune Di Limone Piemonte	<p>La collectivité s'est toujours engagée dans la mise en valeur de son patrimoine culturel pour développer l'offre proposée aux touristes et à sa population. La combinaison culture - outdoor pour un tourisme durable est quelque chose sur lequel il travaille depuis longtemps : l'obtention en 2019 de la distinction "drapeau orange" pour l'excellence et la qualité de l'accueil du territoire le confirme.</p> <p>Avec les projets successifs Alcotra STRAMIL, des politiques transfrontalières ont été mises en œuvre pour valoriser et réhabiliter la route du sel.</p> <p>Au lendemain de la tempête Alex, la collectivité a également affirmé sa capacité à récupérer et à réparer les dégâts dans des délais limités. I lavori ancora in corso o da attuare per la completa ripresa, dipendono da questioni sovracomunali.</p> <p>Les services techniques municipaux, tant celui des travaux publics que celui de la comptabilité, sont donc en mesure de gérer des fonds et des activités provenant de financements extérieurs (région, ministère, fondations privées), souvent de fonds européens. La municipalité dispose également d'une grande salle du Conseil pour les recherches de projets.</p>

006-210601639-20230404-2023_17-DE Date de Tende 04/04/2023	
Commune de Tende	<p>La commune de Tende a une expérience directe dans le tourisme grâce à la présence d'un office de tourisme, et ce depuis de très nombreuses années.</p> <p>La Municipalité gère la signalétique et les chemins à vocation touristique sur le territoire communal. La commune s'implique depuis toujours dans la restauration de son patrimoine culturel à des fins touristiques : transformation du vieux moulin en Maison du Miel et de l'Abeille, Réfection de la toiture et des peintures de la Collégiale de Tende, Restauration des places du vieux Tende (projet en cours).</p> <p>La commune développe depuis des années des actions visant à améliorer le binôme culture-outdoor et la mobilité durable, avec notamment le développement d'itinéraires vélos entre France et Italie.</p> <p>A la suite de la Tempête ALEX, la commune a confirmé sa capacité de réparation et de reconstruction des dommages causés dans des délais réduits, ainsi que la gestion des fonds de financement provenant de diverses parties, grâce au personnel formé à cet effet.</p> <p>La Municipalité est également équipée d'espaces de réunion qui peuvent être mis à disposition pour des projets.</p>
Comune di Robilante	<p>La collectivité s'est toujours engagée dans la mise en valeur de son patrimoine culturel pour développer l'offre proposée aux touristes et à sa population. Ces dernières années, elle n'a cessé d'améliorer la synergie entre culture et activités de plein air pour un tourisme durable, promouvant à la fois son patrimoine culturel et naturel grâce au développement constant de sentiers nouveaux et existants. Les services techniques municipaux, tant celui des travaux publics que celui de la comptabilité, sont donc en mesure de gérer les fonds et les activités provenant de financements extérieurs (région, ministère, fondations privées).</p> <p>En plus des tâches habituelles d'un organisme public, elle gère: la bibliothèque municipale grâce à un groupe de bénévoles et un petit musée, en réseau avec d'autres organisations locales. Depuis des années, elle travaille en étroite collaboration avec le FerroClub Cuneo pour la remise en état de la gare et l'entretien du musée Cuneo-Nice, consacré à cette œuvre d'ingéniosité civile.</p> <p>Par ailleurs, la collectivité s'est engagée à mettre en œuvre avec succès des dispositifs complémentaires à l'itinéraire de l'Eurovelo8 (par exemple, un parc aventure et de nouveaux sentiers de randonnée) afin de créer des points de repos particulièrement adaptés aux familles.</p> <p>En outre, la municipalité promeut souvent des projets sociaux visant à impliquer la jeune population locale dans l'animation du territoire (par exemple, Stazione delle Idee, Prossima Fermata Biblioteca, Il grande cerchio, etc.) en mettant à disposition les locaux de l'ex Confrérie, qui pourraient également être utilisés pour le projet proposé.</p> <p>En 2022, elle a également accueilli et soutenu une étape du projet artistique CREA-CULT-2021-COOP "Wall Dialogue Resistance".</p>

006-210601639-20230404-2023_17-DE	
998,01,01,04/2023	
A.T.L. Azienda Turistica Locale del Cuneese	<p>Depuis 1998, l'ATL de Cuneo travaille dans le domaine de l'information, de l'accueil et de la promotion touristiques.</p> <p>Au fil des ans, elle a développé de nombreux produits touristiques dont la promotion a été assurée par des campagnes en ligne/hors ligne, tant au niveau national qu'international (par exemple, les marchés DACH, la France, le Benelux et la Scandinavie).</p> <p>Conformément à la tendance européenne, dans la région de Cuneo le tourisme de plein air a également connu une importante croissance au cours des 10-15 dernières années, grâce à la configuration particulière du territoire qui, avec ses 20 vallées, offre d'innombrables possibilités pour ceux qui veulent profiter simplement de vacances en contact avec la nature, mais aussi pour les sportifs de différentes disciplines (cyclisme, trekking, escalade, etc.).</p> <p>Les dernières expériences en tant que partenaires des projets Interreg Alcotra, ont justement été axées sur la valorisation touristique en plein air du territoire (valorisation du cyclotourisme, de la randonnée, du moto-tourisme, de l'escalade, des sports nautiques (rafting / canoë), de la géologie/tourisme spéléologie). Les compétences du personnel interne permettent une bonne maîtrise des projets suivis ; souvent pour la gestion financière, l'organisation fait appel à un soutien technique externe qui vérifie et garantit la pertinence des actions par rapport au projet.</p> <p>Les espaces des OT de Borgo San Dalmazzo et de Limone Piemonte, ainsi que le siège, peuvent être utilisés pour des réunions, des rencontres et des événements.</p>
Communauté d'Agglomération de la Riviera Française	<p>La CARF mobilisera 2 agents de la Direction Générale Adjointe pour la réalisation des activités du projet. Le responsable du service Patrimoine sera chargé du suivi opérationnel des animations culturelles. Un agent sera en charge du suivi administratif et financier du projet ainsi que des relations partenariales.</p> <p>Toutes les ressources humaines, matérielles (locaux, équipements bureautiques et informatiques, papeterie et fournitures, téléphonie...) et immatérielles (canaux de communication, logiciels divers, image de la CARF, soutien politique des 48 conseillers communautaires...) dont dispose la CARF pourront néanmoins être mobilisées pour la bonne exécution des opérations inscrites dans le projet.</p> <p>La CARF entend également s'appuyer sur son Office de Tourisme Communautaire (OTC) à qui elle délèguera les activités de promotion et diffusion des résultats sur le territoire. Les différents canaux de promotion de l'OTC pourront être mobilisés: les 7 bureaux d'information touristique répartis dans les communes, la place de marché en ligne, les supports matériels et digitaux.</p> <p>Elle mettra à disposition du projet les résultats obtenus dans le cadre du PITEM AlpiMed PATRIM, ainsi que certaines réalisations développées telles que : les totems avec visites virtuelles en RV et l'application guide touristique avec géoréférencement. En outre, la CARF expérimente depuis quelques années déjà le système de billetterie et de réservation de visites en ligne pour les principaux sites du patrimoine culturel de la région (REGIONDO), qui sera étendu à la gestion de l'ensemble des itinéraires du projet.</p>

006-210601639-20230404-2023_17-DE

Roya le 04/04/2023

Association de l'écomusée du haut pays des techniques et des transports
Association de l'écomusée du haut pays des techniques et des transports

L'association a l'expérience depuis les années 1990 de l'organisation et de la promotion de la voie ferrée Cuneo-Vintimille-Nice, élément important pour le redémarrage du territoire suite aux derniers événements (tempête Alex).

Elle gère l'écomusée du Train des Merveilles à Breil depuis 30 ans et a organisé la mise en route de nombreux trains historiques. Au fil des ans, elle a créé un vaste réseau (des dizaines de milliers) de fans de trains qui suivent les événements proposés. Elle fait partie de l'UNECTO (Union Nationale des Chemins de fer Touristiques et musées) qui discute directement avec la SNCF et les institutions. Elle collabore aussi avec les musées italiens en charge de la préservation du patrimoine technique et avec la Fondazione FS.

L'association collabore sur le territoire avec les autres associations patrimoniales. Elle participe activement aux recherches historiques liées au territoire transfrontalier et édite la revue "Annales du Haut Pays" dont est sorti en décembre 2020 un spécial consacré aux conséquences de la tempête Alex.

CAPACITÉ FINANCIÈRE

L'Association a une longue expérience dans la gestion financière des trains historiques.

L'association participe à la recherche historique du territoire par la publication de livres et de magazines. Elle gère et vend des publications sur le chemin de fer; un exemple est la collection "Les Trains du Col de Tende" par J. Banaudo, M. Braun dont le troisième volume sera publié en 2023. Le budget du projet (Soutenu en trésorerie par la banque le Crédit Agricole) est dimensionné en fonction de la capacité financière de l'Écomusée ; pour garantir la liquidité, les dépenses sont prévues sur trois années civiles (2024, 2025, 2026).

Associazione Art.ur	<p style="text-align: right;">006-210601639-20230404-2023_17-DE Reca: 131/04/04/2023</p> <p>Art.ur est une association culturelle et un collectif d'architectes, de créatifs, de chefs de projet et de fundraisers qui donnent vie à des expositions et des projets culturels. Forte de vingt ans d'expérience, les professionnels travaillent ensemble pour concevoir et produire des projets répondant de manière créative aux besoins et aux demandes spécifiques d'une administration, d'un territoire, d'une entreprise, par le biais de l'art, du design et du storytelling. Une attention particulière est accordée aux thèmes green et contemporains. L'équipe s'occupe de l'ensemble du processus et de toutes les activités nécessaires à la réalisation d'un événement culturel, de la collecte de fonds à la réalisation, en plaçant la participation de la communauté au centre. Le résultat se caractérise par des récits captivants et des mises en scène immersives.</p> <p>COMPÉTENCES TECHNIQUES L'association Art.ur collabore habituellement avec des professionnels et des experts qui, en fonction du type et des caractéristiques des projets à développer, sont sélectionnés parmi un réseau de personnes qualifiées, dans les domaines de la direction artistique, de la conception technique et du design, de la communication et du graphisme, de la réalisation d'installations et d'œuvres d'art, du curatoriat, du secrétariat technique et organisationnel, de la coordination et de la gestion de la communication et de l'organisation d'événements. Elle a également mis en place des collaborations avec des professionnels ayant une expérience professionnelle en France ou des francophones de naissance.</p> <p>COMPÉTENCES EN GESTION DE PROJET. L'association a été chef de file d'un projet Alcotra ("Market Zone" en 2013/14) ; elle a coordonné et réalisé de nombreuses installations multimédia et projets artistiques, comme on peut le voir sur le lien https://www.art-ur.it/progetti/.</p> <p>Compétences projets participatifs (important pour Vernante et Piène) et habitude d'impliquer les jeunes artistes, les professionnels, les volontaires, la communauté. Collabore avec des artistes et des conservateurs travaillant au niveau national et international.</p> <p>COMPÉTENCES EN GESTION FINANCIÈRE Elle fait appel à des experts pour la reddition de comptes, car toutes les activités de l'institution sont financées par des ressources publiques ou des fondations privées, qui prévoient normalement le paiement anticipé des dépenses avant la déclaration et le versement des fonds. Elle travaille depuis des années avec plusieurs institutions bancaires qui soutiennent financièrement l'association.</p> <p>RESSOURCES MATÉRIELLES Le siège opérationnel dispose d'une grande salle de réunion qui sera disponible pour le projet.</p>
---------------------	--

1.2 Nature et date de l'acte juridique permettant à l'organisme de participer au projet et de l'engager financièrement

	Saisir
Comune di Borgo San Dalmazzo	<p>Acte d'approbation attendu avec Délibération du Conseil n. 48 à la date 09/02/2023</p> <p>Le document contient les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> . le nom du projet "VERMENAGNA-ROYA III" ; . le budget total du partenaire ; . autoriser son représentant légal à solliciter toute subvention publique pour sa réalisation et à signer tout document y afférent.

006-210601639-20230404-2023_17-DE Délibération n.22/04/2023	
Commune de Breil sur Roya	Acte d'approbation attendu avec Délibération du Conseil à la date du 06 mars 2023 L'acte devra comporter : . le nom du projet "VERMENAGNA-ROYA III" ; . le budget total du partenaire ; . autoriser son représentant légal à solliciter toute subvention publique pour sa réalisation et à signer tout document y afférent.
Comune di Roccavione	Acte d'approbation attendu avec Délibération du Conseil à la date du 06.02.2023 L'acte devra comporter : . le nom du projet "VERMENAGNA-ROYA III" ; . le budget total du partenaire ; . autoriser son représentant légal à solliciter toute subvention publique pour sa réalisation et à signer tout document y afférent.
Comune di Vernante	Acte d'approbation attendu avec Délibération du Conseil n.22 à la date 07/02/2023 Le document contient les éléments suivants : . le nom du projet "VERMENAGNA-ROYA III" ; . le budget total du partenaire ; . autoriser son représentant légal à solliciter toute subvention publique pour sa réalisation et à signer tout document y afférent.
Comune Di Limone Piemonte	Acte d'approbation attendu avec Délibération du Conseil n. 23 à la date 07/02/2023 Le document contient les éléments suivants : . le nom du projet "VERMENAGNA-ROYA III" ; . le budget total du partenaire ; . autoriser son représentant légal à solliciter toute subvention publique pour sa réalisation et à signer tout document y afférent.
Commune de Tende	Le conseil municipal délibèrera sur le projet lors de la prochaine séance du conseil municipal qui n'est pas encore programmée à ce jour mais qui interviendra avant le 31 Mars 2023. L'acte devra comporter : . le nom du projet "VERMENAGNA-ROYA III" ; . le budget total du partenaire ; . autoriser son représentant légal à solliciter toute subvention publique pour sa réalisation et à signer tout document y afférent.
Comune di Robilante	Acte d'approbation attendu avec Délibération du Conseil à la date 14/02/2023 L'acte devra comporter : . le nom du projet "VERMENAGNA-ROYA III" ; . le budget total du partenaire ; . autoriser son représentant légal à solliciter toute subvention publique pour sa réalisation et à signer tout document y afférent.

006-210601639-20230404-2023_17-DE Rebati 1-04/04/2023	
A.T.L. Azienda Turistica Locale del Cuneese	Acte d'approbation prévu par le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 7 février 2023. Le procès-verbal sera fourni pour une intégration en bonne et due forme de la documentation sur Synergis après le prochain conseil d'administration qui l'approuvera formellement (à titre indicatif, mi-mars 2023). L'acte devra comporter : . le nom du projet "VERMENAGNA-ROYA III" ; . le budget total du partenaire ; . autoriser son représentant légal à solliciter toute subvention publique pour sa réalisation et à signer tout document y afférent
Communauté d'Agglomération de la Riviera Française	Conformément aux délégations de pouvoirs du Conseil Communautaire au Président de la CARF, le Président de la CARF est habilité à solliciter des demandes de subvention auprès de l'Europe, l'Etat, la Région et le Département. Pour cette raison, une décision communautaire est suffisante au stade de la candidature (voir décision 63/2023 jointe au dossier de candidature).
Association de l'écomusée du haut pays des techniques et des transports Association de l'écomusée du haut pays des techniques et des transports	Une Assemblée Générale de l'association se réunira d'ici la fin février pour valider la décision d'intégrer ce projet Vermenagna-Roya III L'acte devra comporter : . le nom du projet "VERMENAGNA-ROYA III" ; . le budget total du partenaire ; . autoriser son représentant légal à solliciter toute subvention publique pour sa réalisation et à signer tout document y afférent.
Associazione Art.ur	Acte d'approbation prévu par le procès-verbal du Conseil de Direction d'ici la fin avril 2023. L'acte devra comporter : . le nom du projet "VERMENAGNA-ROYA III" ; . le budget total du partenaire ; . autoriser son représentant légal à solliciter toute subvention publique pour sa réalisation et à signer tout document y afférent.

1.3 Base légale ou statutaire permettant au bénéficiaire d'agir dans le domaine thématique visé par le projet

	Saisir
Comune di Borgo San Dalmazzo	DÉCRET LÉGISLATIF n° 267 du 18 août 2000. TEXTE UNIQUE DE LOIS SUR L'ORGANISATION DES COLLECTIVITÉS LOCALES".
Commune de Breil sur Roya	Code Général des Collectivités Territoriales – Articles L. 1111-1. et suivants.
Comune di Roccavione	DÉCRET LÉGISLATIF n° 267 du 18 août 2000. TEXTE UNIQUE DE LOIS SUR L'ORGANISATION DES COLLECTIVITÉS LOCALES"
Comune di Vernante	DÉCRET LÉGISLATIF n° 267 du 18 août 2000. TEXTE UNIQUE DE LOIS SUR L'ORGANISATION DES COLLECTIVITÉS LOCALES"
Comune Di Limone Piemonte	DÉCRET LÉGISLATIF n° 267 du 18 août 2000. TEXTE UNIQUE DE LOIS SUR L'ORGANISATION DES COLLECTIVITÉS LOCALES"

Commune de Tende	<p>006-210601639-20230404-2023_17-DE Deca-1p-04/04/2023</p> <p>La commune a compétence dans le domaine culturel et peut à ce titre, créer des espaces culturels. Elle intervient dans le domaine culturel et notamment dans la valorisation de son patrimoine culturel : la maison du Miel et de l'abeille est un ancien moulin.</p> <p>La commune est propriétaire de la maison du miel et de l'abeille. Le projet consiste à améliorer la muséographie en y intégrant notamment un volet multimédia (la muséographie actuelle ayant été réalisé il y a plus de 20 ans).</p>
Comune di Robilante	DÉCRET LÉGISLATIF n° 267 du 18 août 2000. TEXTE UNIQUE DE LOIS SUR L'ORGANISATION DES COLLECTIVITÉS LOCALES"
A.T.L. Azienda Turistica Locale del Cuneese	<p>L'ATL a pour objet l'organisation d'activités d'accueil, d'information et d'assistance touristique, dans le domaine touristique de référence. Il est configuré comme un organisme de droit public puisqu'il s'agit d'un organisme à participation majoritairement publique.</p> <p>Selon ses statuts, elle réalise des services d'intérêt général en organisant les activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collecte et diffusion d'informations touristiques relatives au domaine de compétence territoriale, également à travers l'organisation et la coordination des bureaux d'information et d'accueil touristiques (IAT) ; - Assistance aux touristes, y compris la réservation et la vente de prestations touristiques, dans le respect de la réglementation en vigueur ; - Promotion et mise en œuvre d'initiatives de mise en valeur des ressources touristiques du territoire, ainsi que événements visant à attirer des flux touristiques ; - Diffusion d'une culture de l'accueil et de l'hospitalité touristique sur son propre territoire ; - Actions visant à favoriser la formation de propositions d'offres touristiques et de packages par les opérateurs ; - Coordination des sujets de tourisme de congrès opérant dans le domaine de compétence ; - Promotion et gestion de services touristiques spécifiques pour ses membres ; <p>- Promotion et commercialisation des produits touristiques régionaux, dans le respect de la législation en vigueur ;</p> <p>- Appui à la structure régionale compétente en matière de programmation touristique, culturelle et sportive.</p> <p>L'ATL del Cuneese dispose donc des compétences et des mandats nécessaires pour prendre en charge et exécuter les activités du projet.</p>
Communauté d'Agglomération de la Riviera Française	Les 15 communes qui composent la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française ont transféré la compétence "Développement économique" à la CARF. Cette compétence comprend notamment la promotion du tourisme et la création d'offices de tourisme.
Association de l'écomusée du haut pays des techniques et des transports Association de l'écomusée du haut pays des techniques et des transports	Art. 2. Cette association à pour but de réunir les personnes intéressées par le tourisme, en particulier ferroviaire, l'histoire et les traditions. Elle aidera au développement d'activités touristiques et participera à toute action permettant la conservation du patrimoine historique et technique régional et national, en particulier par l'aide à la création et à la gestion de musées.

Associazione Art.ur	<div style="border: 2px solid black; padding: 2px; margin-bottom: 5px;">006-210601639-20230404-2023_17-DE</div> <p>Art. 5 Objectifs de l'Association L'association Art.ur poursuit les objectifs suivants : Promouvoir la culture, l'art, la participation sociale ; Élargir la connaissance de la culture artistique en général, en vue d'un enrichissement social ; [...]. Encourager la culture juvénile, en privilégiant toutes les formes artistiques ; Favoriser la collaboration avec des associations, des organisations, des instituts, etc., poursuivant des objectifs similaires ; Encourager une approche de l'art contemporain également à travers des événements qui se déroulent dans l'espace urbain et en tout cas dans l'espace public.</p> <p>Art. 6 Activités de l'Association L'association Art.ur, afin de réaliser ses objectifs, entend promouvoir diverses activités, notamment : Activités culturelles, y compris festivals, expositions, projections, concerts, performances, happenings ; [...] Activités éditoriales comprenant la publication de catalogues, d'actes de conférence, de séminaires, ainsi que d'études et de recherches ; Archivage et production de matériel documentaire, historique et de recherche publics et privés pour la gestion et la conservation des biens immobiliers et mobiliers à utiliser pour ses objectifs statutaires ; Toute autre activité, initiative ou intervention visant à atteindre les objectifs de l'article 5.</p>
---------------------	---

1.4 Expériences antérieures

	Quelles sont les expertises thématiques et les expériences de l'organisme pertinentes pour le projet ?
Comune di Borgo San Dalmazzo	<ul style="list-style-type: none"> - Depuis 2000, la commune est jumelée avec la municipalité de Breil-sur-Roya. - Création de la piste cyclable Cuneo-Limone dans le cadre d'Eurovelo8 (INEA / TEN-T). - Réalisation du Musée de l'Abbaye (projet "Au temps des abbayes", fonds FEDER - Interreg ALCOTRA 2000/2006 - partenaire : Parrocchia di San Dalmazzo) ; - réalisation du Mémorial de la Déportation (projet "Mémoire des Alpes", fonds FEDER - Interreg ALCOTRA 2000/2006) ; - étude de viabilité pour l'installation à l'intérieur de l'ancienne église de Sainte Anne (projet "Viapac", fonds FEDER - Interreg ALCOTRA 2007-2013) ; - réalisation d'un parcours historique-culturel-didactique à l'intérieur de l'ancienne église de Sainte Anne, dédié à la Shoah et chef de file du projet "Vermenagna-Roya" avec 10 partenaires pour un montant de 1.115.734,91 euros de fonds investis. (fonds FEDER - Interreg ALCOTRA 2014-2020); - Lancement de la mise en œuvre d'une "passerelle" vers le territoire avec une technologie multimédia immersive et chef de file du projet "Vermenagna-Roya II" en partenariat avec 11 organismes pour un budget en voie d'épuisement de 1.236.569,09 €. (fonds FEDER - Interreg ALCOTRA 2014-2020).

006-210601639-20230404-2023_17-DE	
2001 La commune est jointe	
Commune de Breil sur Roya	<ul style="list-style-type: none"> - Depuis 2001, la commune est jointe avec la municipalité de Borgo San Dalmaizo. - Projet Interreg V-A France-Italie Alcotra n. 1818 Vermenagna-Roya: intervention et soutien au chef de file dans la coordination des partenaires français (fonds FEDER - Interreg ALCOTRA 2014-2020). - Projet Interreg V-A France-Italie Alcotra Passerelle n. 8488 "Vermenagna-Roya II" pour la promotion et la mise en œuvre d'activités transfrontalières (fonds FEDER - Interreg ALCOTRA 2014-2020, appel Passerelle).
Comune di Roccavione	<ul style="list-style-type: none"> - Avec les autres organismes qui font partie de l'Union montagnarde des Alpes maritimes, elle promeut des projets annuels de préservation et de redécouverte des minorités historiques grâce aux fonds ministériels de la loi 482/99. - Réalisation de la piste cyclable Cuneo-Limone dans le cadre d'Eurovelo8 (INEA / TEN-T). - Réaménagement du Giardino d'Ara et des ruines du château médiéval avec la mise en place d'un musée à ciel ouvert dédié aux Cathares (projet « Vermenagna - Roya », fonds FEDER - Interreg ALCOTRA 2014-2020) ; - Rénovation partielle de la gare dans le cadre du projet PITER ALPIMED (fonds FEDER - Interreg Alcotra 2014-2020). - Projet Interreg Alcotra n° 8488 "Vermenagna-Roya II" pour l'aménagement de la salle d'attente de l'Archéostation (fonds FEDER - Interreg Alcotra 2014-2020) ; - projet "RENOVATION DE LA ZONE EXTERIEURE DE LA GARE DE ROCCAIONE AVEC LA CREATION D'UN ESPACE SPORTIF ET D'AGREGATION SOCIALE" - "2021 PSR 2014-2020 GAL VALLI GESSO VERMENAGNA PESIO (à traduire? #àvérifier) - PSL 2014-2020 - "Soutien à la réalisation de travaux d'infrastructure sur le territoire par la création de centres de prestation de services" - OP. 7.4.1".
Comune di Vernante	<ul style="list-style-type: none"> - Événement annuel réalisé avec la participation des brigasques pour la commémoration historique en l'honneur du Comté de Tende et la mise en valeur de Tourusela (Fête Médiévale). - Avec les autres organismes qui font partie de l'Union montagnarde des Alpes maritimes, elle promeut des projets annuels de préservation et de redécouverte des minorités historiques grâce aux fonds ministériels de la loi 482/99. - Réalisation de la piste cyclable Cuneo-Limone dans le cadre d'Eurovelo8 (INEA / TEN-T) ; - Réaménagement du château médiéval de "La Tourusela" avec conception lumière et réalisation du parcours de visite lié aux peintures murales de Pinocchio (projet « Vermenagna - Roya », fonds FEDER - Interreg ALCOTRA 2014-2020) ; - progetto Interreg Alcotra n. 8488 "Vermenagna-Roya II" pour le développement d'un pôle intermodal dans la moyenne-haute vallée (project Passerelle, fonds FEDER - Interreg ALCOTRA 2014-2020) ; - Le projet Espaces extérieurs "Anello del Vermenagna" pour la rénovation du sentier et sa transformation en un parcours inclusif (fonds privés, Fondazione CRC) ; - Le projet Un Parco da Favola pour la transformation de la zone en un parc inclusif accessible aux personnes à mobilité réduite (fonds privés, Fondazione CRC).

006-210601639-20230404-2023_17-DE	
Requis le 04/04/2023	
Comune Di Limone Piemonte	<ul style="list-style-type: none"> - Avec les autres organismes qui font partie de l'Union montagnarde des Alpes maritimes, elle promeut des projets annuels de préservation et de redécouverte des minorités historiques grâce aux fonds ministériels de la loi 482/99. - Réalisation de la piste cyclable Cuneo - Limone dans le cadre d'Eurovelo8 (INEA / TEN-T); - Projet "Haute Route du Sal" promu avec des fonds régionaux du Piémont, avec Tende, Briga Alta, La Brigue; - Valorisation touristique d'une route militaire de montagne qui franchit Monesi-Limone-Tende-La Brigue (projet "StraMil", fonds FEDER - Interreg ALCOTRA 2007-2013); - Valorisation touristique d'une route militaire de montagne qui franchit Monesi-Limone-Tende-La Brigue, élargissant le champ d'action à l'ensemble des territoires traversés (projet "StraMil2", fonds FEDER - Interreg ALCOTRA 2014-2020); - Mise en place d'un musée de plein air sur la flore et la faune régionale et sur l'architecture vernaculaire des hameaux (projet « Vermenagna - Roya », fonds FEDER - Interreg ALCOTRA 2014-2020); - Projet Interreg V-A France-Italie Alcotra n. 8488 Vermenagna-Roya II pour la création d'un parcours culturel au centre du village, le développement de parcours événementiels pour les familles (project Passerelle, fonds FEDER - Interreg ALCOTRA 2014-2020) ; - Projet Espaces extérieurs "Anello del Vermenagna" pour la rénovation du tronçon de sentier et sa transformation en un parcours inclusif (fonds privés, Fondazione CRC).
Commune de Tende	<ul style="list-style-type: none"> - Projet "Haute Route du Sal" promu avec des fonds régionaux du Piémont, avec Limone P.te, Briga Alta, La Brigue; - Valorisation touristique d'une route militaire de montagne qui franchit Monesi-Limone-Tende-La Brigue (projet "StraMil", fonds FEDER - Interreg ALCOTRA 2007-2013); - Valorisation touristique d'une route militaire de montagne qui franchit Monesi-Limone-Tende-La Brigue, élargissant le champ d'action à l'ensemble des territoires traversés (projet "StraMil2", fonds FEDER - Interreg ALCOTRA 2014-2020); - Valorisation environnementale et touristique des milieux aquatiques de montagne au travers d'activités de pêche sportive durable (projet "Pescatour", fonds FEDER, Interreg ALCOTRA 2014-2020); - Projet Interreg V-A France-Italie Alcotra n. 8488 Vermenagna-Roya II pour l'aménagement d'un monument culturel du territoire (project Passerelle, fonds FEDER - Interreg ALCOTRA 2014-2020) .
Comune di Robilante	<ul style="list-style-type: none"> - Avec les autres organismes qui font partie de l'Union montagnarde des Alpes maritimes, elle promeut des projets annuels de préservation et de redécouverte des minorités historiques grâce aux fonds ministériels de la loi 482/99. - Réalisation de la piste cyclable Cuneo-Limone dans le cadre d'Eurovelo8 (INEA / TEN-T). - Aménagement d'un espace culturel pour les jeunes de la Vallée « Stazione delle Idee » avec un pôle industrie 4.0 (projet « Vermenagna - Roya », fonds FEDER - Interreg ALCOTRA 2014-2020) ; - Projet Interreg V-A France-Italie Alcotra n. 8488 Vermenagna-Roya II pour la mise en place de panneaux de signalisation des sentiers et la création d'un parc d'aventure familial (project Passerelle, fonds FEDER - Interreg ALCOTRA 2014-2020) .

006-210601639-20230404-2023_17-DE	
A.T.L. Azienda Turistica Locale del Cuneese	<ul style="list-style-type: none"> - Projet "Nouveau Territoire Numérique" (fonds FEDER - Interreg ALCOTRA 2007-2013). - Valorisation de la randonnée, du cyclotourisme, du moto-tourisme, de l'escalade, des sports nautiques (rafting / canoë), de la géologie/tourisme et de la spéléologie. (projet « Nouveau Territoire en Partage, fonds FEDER - Interreg ALCOTRA 2014-2020). - Valorisation du cyclotourisme (projet "REVAL, Réseau Vélo Alpes Latines", fonds FEDER - Interreg ALCOTRA 2014-2020). - PITER Pays-Sages - Projet simple "Pays Aimables" Déléataire de Provincia di Cuneo (fonds FEDER - Interreg ALCOTRA 2014-2020). - PITER Alpimed – Projet simple "Patrim" Déléataire de Comune di Cuneo - Parco fluviale Gesso e Stura (fonds FEDER - Interreg ALCOTRA 2014-2020). - Projet Interreg V-A France-Italie Alcotra n. 8488 Vermenagna-Roya II pour des actions de promotion coordonnées (project Passerelle, fonds FEDER - Interreg ALCOTRA 2014-2020) .
Communauté d'Agglomération de la Riviera Française	<p>La CARF est l'organisme compétent sur son territoire en termes de promotion du tourisme et diversification des activités touristiques. C'est au titre de sa compétence « tourisme » que la CARF a créé fin 2016 un Office de Tourisme Communautaire chargé de la promotion du tourisme sur les 15 communes de la CARF.</p> <p>Par ailleurs, la CARF a l'expérience du suivi de projets sous financements européens. Des projets ont été portés en tant que chef de file ou partenaires dans le cadre du FEDER POIA 2015-2020 et du programme INTERREG ALCOTRA. Sur la programmation 2014-2020, la CARF était partenaire des PITER ALPIMED et PAYS-SAGES. Elle est chef de file du projet Concert-Eaux OPERA sur la programmation 2021-2027.</p>
Association de l'écomusée du haut pays des techniques et des transports	<ul style="list-style-type: none"> - Coopération permanente avec les autres musées et associations, français et italiens, ayant les mêmes buts en France et en Italie. - Amélioration de l'accessibilité, de la sécurité, des collections et des abords de l'écomusée (projet "Vermenagna-Roya", fonds FEDER - Interreg ALCOTRA 2014-2020) ; - Projet Interreg V-A France-Italie Alcotra n. 8488 Vermenagna-Roya II pour l'aménagement du musée post-tempête Alex et l'organisation de trains historiques sur la ligne de chemin de fer. (project Passerelle, fonds FEDER - Interreg ALCOTRA 2014-2020) .

006-210601639-20230404-2023_17-DE

Recherche Art. ur 04/04/2023

<p>Associazione Art.ur</p>	<p>L'association Art.ur a été créée plus de 20 ans dans le domaine de la régénération urbaine et du réaménagement de lieux et de monuments à travers l'art contemporain, impliquant directement la communauté qui habite les lieux sur lesquels elle intervient.</p> <p>Le projet ZOOART est né dans les années 2000 avec l'intention de faire entrer l'art contemporain dans l'espace public. Au fil du temps, il s'articule autour des thèmes indiqués par l'acronyme A.R.C.A. - Arte Ricerca Comunità Abitare (Art Recherche Communauté Habiter), qui le caractérisent, et vise à valoriser des atouts et des lieux plus ou moins centraux en synergie avec les acteurs du territoire de Cuneo, à travers la création de processus et de parcours artistiques, centrés sur une réflexion sur les différentes manières d'habiter l'espace privé, l'espace public et les relations qui en découlent. Collaborant avec le conservateur Andrea Lerda, qui s'occupe d'art lié aux questions environnementales, l'occasion s'est présentée de rendre les projets plus attentifs et centrés sur ces sujets, d'où une nouvelle connotation vers le green.</p> <p>A.R.C.A, en 2018 et 2019, travaille à la régénération de deux aires de jeux pour enfants à Cuneo - via Ghedini et Madonna dell'Olmo - en créant un réseau communautaire qui a participé à des projets réalisés en partenariat avec le Politecnico di Torino et le Collettivo Orizzontale (prix international Young Architects Program 2018) et en réalisant des visions de master plans donnés à l'administration. En 2020, il invite l'artiste Liliana Moro à la Torre del Belvedere de Mondovì à réaliser une installation sonore. En 2021, l'architecte Andreas Kipar, en collaboration avec le Studio LAND, étudie avec Art.ur une intervention de régénération dans le jardin de l'Ex-Orfane, dont le bâtiment a fait l'objet d'une importante rénovation et abrite désormais le Musée de l'imprimerie.</p> <p>Au cours des trois dernières années, en collaboration avec les municipalités de Cuneo, Moiola et Limone Piemonte, à travers le Bando Distruzione promu par la Fondazione CRC, l'association a réalisé la régénération du territoire avec trois interventions. Art.ur a suivi de très près les projets, tant sur le plan de la réalisation artistique, du curatoriat, à l'exception de Limone Piemonte, et du secrétariat d'organisation, que sur celui de la constitution du réseau et de la participation de la communauté et de centaines d'écoliers avec lesquels les différents projets sont liés.</p> <p>Dans le domaine des installations immersives et de la réalisation d'expositions, en 2019, à l'occasion du centenaire de la naissance du célèbre sportif, Art.ur a réalisé, toujours à San Francesco, l'exposition narrative FAUSTO COPPI 9h19'55", l'uomo la tappa il mito ; en 2018, elle a avait déjà conçu et réalisé, avec le soutien de la ville de Cuneo, l'exposition I LOVE MY FAMILY, pour le Complesso monumentale di San Francesco : une exposition narrative sur les illustres citoyens de Cuneo qui ont écrit l'histoire européenne.</p>
----------------------------	---

- III - Description du projet

1. Contexte de référence du projet

1.1 Etat des lieux à l'origine du projet et la problématique transfrontalière qui en découle

	.
<p>Veillez décrire de manière complète, détaillée et objective l'état des lieux à l'origine de votre projet et la problématique qui en découle</p>	

006-210601639-20230404-2023_17-DE

Région (Verménagna et Roya)

Veillez décrire de manière complète, détaillée et objective l'état des lieux à l'origine de votre projet et la problématique qui en découle

Les deux Régions (Verménagna et Roya) ont besoin d'un redémarrage économique et social, qui peut être obtenu par la relance du tourisme. La tempête Alex du 2020, concomitante à la pandémie, a créé une situation dramatique. Maintenant que la route du côté français est à nouveau utilisable, les OT français signalent néanmoins que la zone est stigmatisée comme dévastée. Elle a certainement besoin d'être relancée avec une image innovante et contemporaine. Cependant, dans la vallée de la Roya en particulier, la baisse des flux semble avoir commencé avant même la pandémie. Ces territoires sont négligés, simplement traversés par les flux annuels générés, par exemple, par la Via del Sale (5800 voitures, 3500 VTT) ou par les voyages vers la Ligurie et la Côte d'Azur, d'autant plus avec le tunnel routier fermé et le chemin de fer comme seul moyen de transport disponible. Les données du flux touristique 2020-22 sont anormales mais indiquent tout de même que la situation est loin des données de 2019. En 2020, la pandémie éclate et on assiste à une redécouverte des montagnes, (plus de 40 000 arrivées). En 2021, le côté français est favorisé par la gratuité du train Nice-Tende. En 2022, les données non encore définitives sur Limone et Tenda s'améliorent, mais il y a toujours un frein dû à la fermeture du col routier de Tenda. L'ouverture à la circulation du nouveau tunnel est prévue pour fin 2023, avec un sens alterné et safty car, et son aboutissement en juin 2025. Le Musée des Merveilles, malgré le climat favorable et la route accessible depuis la côte, peine à atteindre les 15000 visiteurs en 2022 (ils étaient 25000 en 2019). C'est le signe que la reprise prendra encore du temps et des ressources. La population (25615 habitants) diminuant régulièrement chaque année (-1%, supérieur aux moyennes régionales), des mesures doivent être prises pour promouvoir le bien-être social, créer des perspectives d'emploi et de permanence. La relance touristique passe par des initiatives visant à améliorer l'hébergement et les services et à remédier au manque d'attractions indoor. La désaisonnalisation des flux dans une phase de reprise lente des services, en réponse à la difficulté de gérer de grands effectifs dans des périodes limitées, est essentielle pour soutenir l'économie. Le segment ferroviaire est considéré comme complet par le TEN-T européen, plaçant le territoire en connexion directe avec le CNC méditerranéen (Gênes-Nice). Le Centenaire est une opportunité imminente, mais les voyageurs n'ont pas de moyens ni de lieux pour comprendre l'itinéraire et l'apprécier. Il n'existe pas de réseau pour informer, accueillir et garder les touristes dans la région. Depuis 2018 en France, et avant cela en Italie, les gares de ce parcours sont vides. En Italie, RFI lance des "contrats de prêt à usage" pour déclencher des processus de régénération qui augmentent la cohésion sociale des territoires. La situation est plus complexe en France, où la SNCF propose la vente.

Veillez lister les éléments bibliographiques (titre, auteur, édition, année) sur lesquels votre analyse de contexte repose (notamment les orientations et communications de la Commission européenne, études, rapports, enquêtes, stratégies touristiques, publications scientifiques...)

Veillez lister les éléments bibliographiques (titre, auteur, édition, année) sur lesquels votre analyse de contexte repose (notamment les orientations et communications de la Commission européenne, études, rapports, enquêtes, stratégies touristiques, publications scientifiques...)

Bibliographie
Cuneo le 04/04/2023
006-210601639-20230404-2023_17-DE

1. Sintesi dati IAT Limone Piemonte, 2021 e 2022”, Bottero Olivier per ATL del Cuneo, 2022.
2. “Etude globale sur les besoins en infrastructures touristiques de la vallée de la Roya”, Ancoris per CARF, studio e atelier, 2022.
3. “BIT Tende Bilan Saison 2022”, OTC, 2022.
4. “Percezione e opinioni degli italiani sulle aree montane”, Ipsos, Uncem, Dicembre 2022
6. “Non c’è turismo sostenibile senza la felicità degli abitanti”, Flori Roberto, La Stampa, 21 settembre 2022, p.23.
7. “Smart mobility nelle zone interne e montane. Integrare gomma e rotaia”, Fassio Elena, in “Mobilità nelle Alpi. È tutto da rifare”, Comunità montagna - rivista di approfondimento, numero speciale Pitem CLIP, settembre 2022, p.26
8. “Les Trains du Col de Tende. Vol.1: 1858 - 1928” et “Les Trains du Col de Tende. Vol.2: 1929 - 1974”, José Banaudo, Michel Braun, Gérard de Santos, Imprimerie Chirat, 2018 et 2020

Sitographie

- A. Relazione sullo stato dell’ambiente in Piemonte 2022”, Arpa, 2023, relazione.ambiente.piemonte.it/2022/it/home
- B. “Io sono cultura 2022”, Symbole, www.symbola.net/ricerca/io-sono-cultura-2022/
- C. “Dossier socioeconomico 2022”, Fondazione CRC, pp.32, 39, 60 fondazionecrc.it/wp-content/uploads/2022/10/2022_ottobre_DOSSIER.pdf
- D. Strategia regionale per lo sviluppo sostenibile, luglio 2022, www.regione.piemonte.it/web/temi/strategia-sviluppo-sostenibile/strategia-regionale-per-sviluppo-sostenibile-0
- E. “Il commissario straordinario per il Tenda finalmente a Cuneo per dare risposte al territorio”, Simonelli Barbara, TargatoCN, 19 settembre 2022, www.targotcn.it,
- F. Statistiche popolazione e settore economico francese, dati aggiornati al 2019 e 2022, www.maps.paca.cci.fr
- G. Statistiche popolazione italiana, dati aggiornati al 2021, www.istat.it
- H. Rapporto Statistico del Turismo, Regione Piemonte, dati anno 2021, pubblicazione 2022, www.visitpiemonte-dmo.org/osservatorioturistico/rapporto-dati-2021/
- I. Documento strategico della mobilità ferroviaria di passeggeri e merci, Ministero delle Infrastrutture e della Mobilità Sostenibili, dicembre 2021, pp. 14-24, 2022, www.mit.gov.it/nfsmitgov/files/media/notizia/2022-01/Documento%20strategico%20ferrovie.pdf
- J. “L’impatto della rigenerazione. Gestione e accountability delle stazioni impresenziate affidate da RFI a soggetti non profit”, pp. 76-97, content.dam/fsitaliane/Documents/impegno/per-le-persone/riutilizzo-patrimonio/Riutilizzo_patrimonio_Ricerca_stazioni_impresenziate.pdf
- K. “Due in val Roya e tre in Costa Azzurra. Dal primo dicembre il biglietto si potrà fare solo a bordo del treno”, di Lorenzo Boratto, La Stampa, 16 settembre 2018, www.lastampa.it/cuneo/2018/09/16/news/cuneo-nizza-la-francia-chiudera-altre-cinque-stazioni-ferroviarie-1.34045507/
- M. “Didattica e turismo 2.0 Nuove tecnologie per la divulgazione del patrimonio culturale”, Orlandi Marco, 2013, storiaefuturo.eu/didattica-e-turismo-2-0-nuove-tecnologie-per-la-divulgazione-del-patrimonio-culturale/

1.2 Besoin de coopération transfrontalière – Valeur ajoutée transfrontalière

1. UN PROBLÈME TRANSFRONTALIER.

006-210601639-20230404-2023_17-DE

Rev. le 04/04/2023

Le chemin de fer est un élément transfrontalier par nature, aussi, le fait qu'il ne soit pas aujourd'hui un produit touristique est un problème que seules les deux vallées peuvent résoudre ensemble. En outre, le projet découle d'une stratégie de valorisation transfrontalière élaborée conjointement dans le cadre de Vermenagna-Roya II. Par conséquent, non seulement le problème mais aussi la solution identifiée sont transfrontaliers. Certains éléments corollaires de la stratégie peuvent être (et sont) financés par des ressources nationales, mais la création d'un noyau de base et de points principaux, de l'organisation, de la promotion, du start-up ne peuvent être affrontés qu'ensemble.

Les objectifs stratégiques communs nécessitent impérativement un travail collectif pour progresser de part et d'autre des versants, créant des conventions pour la gestion, la réservation et l'accès à la nouvelle offre. La possibilité de devenir un produit unique attractif à un niveau supra-local nécessite inévitablement l'accès à des ressources de coopération transfrontalière : chaque administration concernée est limitée aux ressources disponibles sur le territoire de son État et malgré des mesures prises pour renforcer les actions, ces fonds ne permettent pas l'extension aux territoires transnationaux, ce qui empêche de parvenir à un résultat homogène.

2. COOPÉRATION ET INTÉGRATION

Le projet offrira un produit touristique unique, promu collectivement.

Il développe des compétences partagées (OS1) et permet une utilisation synergétique, alternative et expérimentale (OS2) de l'itinéraire transfrontalier destiné aux jeunes et aux familles, afin de préparer le territoire au centenaire qui l'attend et de le rendre capable de se présenter à un marché plus large.

Les coûts des activités à réaliser en commun impliquant des ressources externes ont été pris en charge par le partenaire responsable le plus compétent, à qui revient le choix du fournisseur. Ces activités seront réalisées au profit de l'ensemble des partenaires et menées conjointement, sous forme de coopération. La réalisation des installations dont les différents partenaires ont la charge se fera également sous forme coopérative, grâce aux responsables de la coordination désignés par le projet.

Les bénéficiaires : les administrations et les offices de tourisme travailleront également en groupes transfrontaliers ; la formation se fera en même temps que les échanges et les visites ; les communautés se rencontreront grâce aux trains historiques et notamment lors de l'inauguration, elles auront l'occasion de vivre le voyage en premier, donnant la priorité aux écoles, ainsi qu'aux touristes, pendant le projet et dans le futur.

3. IMPACT TRANSFRONTALIER

Les vallées ont des particularités géographiques et naturelles qui les ont toujours rendues uniques.

Les frontières se sont déplacées à plusieurs reprises par le passé, ce qui a créé une communauté et une économie véritablement transfrontalières. La ligne de chemin de fer qui traverse et relie les deux vallées, de par sa valeur de génie civil, peut être l'atout le plus fort et le plus caractéristique pour relancer les territoires ensemble ; c'est donc le premier élément à transformer en produit touristique.

Le projet concerne l'ensemble du territoire, l'impact sera donc homogène sur les deux territoires et surtout concentré sur les villages des deux vallées, qui sont habituellement délaissés, notamment par ceux qui empruntent l'Alta Via del Sale de Limone à la Ligurie.

L'impact porte donc sur l'ensemble de la POPULATION et de l'économie des vallées. Le travail en réseau aura également un impact sur les TERRITOIRES LE LONG DE LA LIGNE DE TURIN ET CUNEO À VENTIMIGLIA ET NICE, qui ont partiellement commencé à se joindre en tant qu'observateurs. Grâce à l'UNECTO (<https://www.unecto.fr/en>), il sera possible d'impliquer un large réseau européen de chemins de fer touristiques et de musées sur le train historique.

1.3 Continuité d'un projet précédent – facultatif

	Financier principal du projet	Projet concerné	Description des résultats obtenus

<p>1</p>	<p>UE ALCOTRA</p>	<p>VERMENAGNA-ROYA III Passerelle INTERREG VI-A France-Italie ALCOTRA 2014/20 N. 8488</p>	<p>006-210601639-20230404-2023_17-DE Période: 31.01.2022 – 31.03.2023 Le projet Ponte répondait à certaines exigences suite à la tempête Alex (notamment dans la vallée de la Roya). Il s'agissait donc d'un projet d'une toute autre nature que celui qui est présenté ici. Toutefois, il comprenait également une activité de redémarrage, à savoir une étude visant à vérifier la possibilité d'une STRATÉGIE de relance des deux vallées, Vermenagna et Roya, basée sur la valorisation du chemin de fer. L'objectif était d'étudier la structure et les méthodes de création d'un itinéraire transfrontalier destiné aux familles et basé sur des dispositifs multimédias. Le même projet a également financé DEUX PREMIÈRES RÉALISATIONS : l'aménagement d'une salle multimédia à la gare de Borgo San Dalmazzo (dont tout l'espace du premier étage - 4 pièces - est en cours de rénovation) et l'aménagement de la salle d'attente de la gare de Roccavione . Le PLAN DE FAISABILITÉ de l'itinéraire, qui est donc la base d'un tout nouveau projet (voir pièce jointe), se concentre sur le CENTENAIRE DE 2028, comme une occasion incontournable. Il définit la structure du VOYAGE à proposer au visiteur, en sélectionne le noyau essentiel et les éléments corollaires à réaliser avec d'autres ressources, propose les thèmes narratifs. Il établit également le chronogramme, les méthodes pour activer les synergies avec ce qui a déjà été développé sur le territoire, les lignes directrices pour la communication et pour la réalisation des interventions, également du point de vue de l'environnement et de l'inclusion. Il a également mis en avant des solutions pour garantir la continuité de la gestion de ce système. L'itinéraire prévu prévoit DEUX POINTS D'ACCUEIL, l'un à Borgo San Dalmazzo et l'autre à Breil-sur-Roya, DEUX POINTS PRINCIPAUX DE RÉCIT DE L'HISTOIRE DU CHEMIN DE FER, à Breil-sur-Roya et à Robilante (les musées existants sont mis en valeur) et des POINTS INTERMÉDIAIRES, certains dotés d'installations multimédia, d'autres de visites numériques, d'autres encore d'interventions à caractère artistique. Les PORTAILS sont conçus à partir du modèle initié avec la conception des salles de Borgo San Dalmazzo, qui sera répliqué à Breil-sur-Roya (voir WP 3.2) : la production de ces mêmes game du côté français permettra en effet d'explorer l'ensemble du territoire transfrontalier dans chaque PORTAIL. Le nouveau projet est donc LA REALISATION D'UNE</p>
----------	-------------------	---	--

006-210601639-20230404-2023_17-DE
 Reçu le 04/04/2023 NOUVELLE STRATEGIE. D'autres financements ont été identifiés au niveau national pour des interventions synergiques ou des travaux importants, mais sans une coordination ni une direction

1.4 Synergies avec d'autres projets réalisés au sein de la même thématique

	Nom du projet	Chef de file du projet	Comment avez-vous tenu compte des résultats du projet déjà conduit lors de l'élaboration du vôtre ?
1	MARGREEN	Unione Montana Valle Stura	Avec le projet MARGREEN (PNRR, Italie), qui présente une forte synergie avec la création d'un pôle touristique autour de la gare ferroviaire, la municipalité de Borgo San Dalmazzo mettra en place un portail de la vallée dans la gare, un point d'information sur les trois vallées qui convergent vers la ville, Vermenagna, Gesso et Stura, rénovera le parking situé devant et achètera des navettes électriques pour servir les touristes. Le projet, déjà financé, avec un calendrier cohérent avec Vermenagna Roya III (fin 2025), comprend le coût de l'aménagement des locaux du rez-de-chaussée de la gare : la salle royale, l'office du tourisme, la salle d'attente. Ces derniers seront réalisés à partir des directives de Vermenagna-Roya II, complétant ainsi la réalisation de la PORTA.

2	PITER AlpiMED MOBIL Interreg Alcotra V-A France-Italia 2014/20	Regione Liguria le 04/04/2023	<div style="border: 2px solid black; padding: 2px; margin-bottom: 5px;"> 006-210601639-20230404-2023_17-DE </div> Développé de septembre 2019 à septembre 2022, le projet a identifié la problématique générale du manque d'interconnexions entre les territoires, spécifiquement les difficultés de mobilité interne. MOBIL a commencé à développer de nouveaux services afin de promouvoir l'utilisation de moyens de transport durables (bornes électriques / stations de recharge dans la vallée de la Roya). Le projet a accordé une attention particulière à la ligne ferroviaire Cuneo-Ventimiglia-Nice, considérée comme une épine dorsale du transport sur le territoire. C'est pourquoi, en synergie avec "Vermenagna-Roya II", une action de valorisation de la ligne ferroviaire a été entreprise. Une plus grande visibilité pourra désormais être développée grâce à l'achèvement des travaux MOBIL visant à accroître l'infrastructure de services liée à la mobilité électrique et à créer des mini-centres intermodaux sur l'axe ferroviaire (par exemple, à Roccavione). Le projet a également permis de réaliser une étude sur les flux de personnes et de véhicules dans la zone, qui sera prise en compte lors de l'élaboration d'événements, de formations et d'actions de sensibilisation visant à développer un tourisme durable.
---	--	-------------------------------	---

3	PITER AlpiMED PATRIM Interreg Alcotra V-A France-Italia 2014/20	Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) Parc européen / Parc européen Alpi Maritime Mercantour	006-210601639-20230404-2023_17-DE Date de mise à jour : 04/04/2023 Le projet avait identifié le problème général du manque d'interconnexion entre les territoires, notamment le manque de reconnaissance en tant que destination touristique. Le plan PATRIM visait donc à créer une destination touristique dans les Alpes méditerranéennes basée sur l'offre de différents itinéraires. Les territoires de Vermenagna et de Roya avaient évidemment été inclus dans le processus de développement. Cependant, le territoire du PITER étant très vaste, il lui a été compliqué de développer une véritable politique stratégique adaptée au territoire spécifique des deux vallées. Vermenagna-Roya III vise à créer un pôle d'attraction pour ce territoire qui puisse contribuer à la création d'une destination touristique dans les Alpes méditerranéennes. Par conséquent, le dispositif de développement des excursions créé par le projet PATRIM sera également pris en compte, en faveur de ce projet, afin de renforcer la relation homme-nature y compris aux altitudes moyennes- basses de la vallée. L'inclusion d'un partenaire "commun" tel que la CARF dans le partenariat du projet permettra d'optimiser les résultats obtenus par PITER afin de transformer les données à utiliser dans le processus de réalisation des objectifs du projet. Des éléments tels que des totems avec des vidéos RV et l'application pour les visites virtuelles de Notre Dame des Fontaines et du Monastère de Saorge, seront intégrés à l'offre de l'itinéraire en cours de construction.
4	PITER AlpiMED CLIMA Interreg Alcotra V-A France-Italia 2014/20	Métropole Nice Côte d'Azur	Le projet a développé des expériences, des études stratégiques et territoriales pour lutter contre le changement climatique et adopter une stratégie transfrontalière commune au bénéfice de l'économie et de la biodiversité. Il a notamment réalisé des études sur la neige et l'impact généré par les sports d'hiver afin de faire tomber les préjugés existants sur le sujet. Cette dernière étude sera capitalisée au sein de l'installation multimédia que Vermenagna-Roya III mettra en place au niveau de Limone P.te afin de diffuser les données et les informations à un public plus large.

		006-210601639-20230404-2023_17-DE Région 17-04/04/2023	
5	TERRACT - Les acteurs de la Terre Interreg Alcotra V-A France-Italia 2014/20	Social Community Theatre Centre Consorzio per la ricerca e l'educazione permanente	Un projet entre le Colle della Lombarda et le Colle di Tenda avec au centre la formation de futurs jeunes opérateurs culturels pour acquérir des connaissances utiles pour raconter et revaloriser le patrimoine local. À travers la méthodologie du Théâtre Social Communautaire, qui suppose que la communauté est déjà potentiellement compétente dans la valorisation de ses ressources, le projet a initié un processus d'intérêt par rapport au patrimoine culturel, paysagiste et naturel, auprès des populations locales, sur lequel Vermenagna-Roya III pourra s'appuyer pour construire et animer les points de l'itinéraire en construction. Concrètement, avec le nouveau projet ARCO, il pourra créer des synergies, afin d'animer la communauté par rapport à la connexion ferroviaire, d'une manière alternative.
6	StraMil Interreg Alcotra IV-A France-Italia 2007/13 StraMil2 "Ex-route militaire Monesi - La Brigue - Limone Piemonte - Col de Tende : construction d'un produit touristique organisé" Interreg Alcotra V-A France-Italia 2014/20	Unione Montana Alta Val Tanaro	Grâce à deux programmes, ces deux projets ont permis d'élaborer une stratégie de promotion du tourisme basée sur la route en terre de haute altitude appelée "Haute Route du Sel - Haute Route du Sel" en tant que destination de voyage outdoor. Ils ont défini 8 itinéraires thématiques et touristiques qui y sont liés afin d'atteindre les centres et les zones accessibles depuis l'axe routier et de stimuler l'entrepreneuriat local. Là où ils sont présents, les itinéraires permettent d'utiliser la ligne de chemin de fer pour remonter les pentes : il y aura ici une synergie avec Vermenagna-Roya III. Les randonneurs découvriront dans le train la possibilité de découvrir la région d'une manière alternative, avec leurs enfants, et auront l'occasion de revenir pour profiter du voyage avec toute la famille d'une manière alternative et immersive.
7	ReVal Interreg Alcotra V-A France-Italia 2014/20	Chambéry métropole - Cœur des Bauges	Entre Chambéry et Cuneo, les projets ont œuvré pour accroître l'attractivité de ces lieux, en promouvant une offre touristique intégrée autour du vélo, tant pour les touristes que pour la population. En ce sens, Vermenagna- Roya III a une cible similaire et se développe sur un territoire complémentaire, ce qui lui permet de capturer également les flux entrants de la plaine/basse vallée. L'un des circuits enrichis par ReVal est celui du parc fluvial de Gesso et Stura, avec lequel il coopérera pour faciliter la promotion du thème commun de l'homme/nature.

		006-210601639-20230404-2023_17-DE Comune di Bene Vagienna / 04/2023	
8	Tra[ce]s Transmettre la Recherche Archéologique dans les Alpes du Sud. Interreg Alcotra V-A France-Italia 2014/20	Comune di Bene Vagienna	Un système narratif temporel et spatial partagé pour raconter l'histoire des relations millénaires entre l'homme et le paysage dans les Alpes du Sud. Le projet a permis de réaliser des recherches archéologiques, des études spécialisées et des cours de formation. Les sites concernés sont Chiusa Pesio (préhistoire - métaux) et Valdieri (préhistoire - villages). Vermenagna-Roya III tirera parti de ces sites, en les ajoutant et en les reliant au site archéologique de Roccavione (préhistoire - paysage).
9	META-VERNANTE. Le conte d'hier avec les yeux d'aujourd'hui. Fondazione CRC	Comune di Vernante	La municipalité s'engage à promouvoir l'utilisation d'outils numériques pour enrichir l'expérience culturelle également par le biais d'autres fonds. En effet, le projet, parrainé par la Fondazione CRC, vise à créer un environnement multimédia et immersif au sein du centre d'accueil Alpi Marittime afin de diffuser une partie du patrimoine local, avec une plus grande focalisation sur le patrimoine immatériel. Ainsi, Vernante aussi aura son pôle multimédia dans l'itinéraire développé par Vermenagna-Roya III, mais les ressources du projet Interreg Alcotra se concentreront sur la promotion, la formation et la réalisation artistique qui relie l'homme et la nature.
10	Vermenagna-Roya. Notre patrimoine, votre tourisme Interreg Alcotra V-A France-Italia 2014/20	Comune di Borgo San Dalmazzo	Le projet découle d'un constat partagé sur les vallées de la Vermenagna et de la Roya : elles sont souvent considérées uniquement comme des routes de transit et non comme des points d'arrêt ou d'arrivée. Au contraire, la région possède un paysage riche et varié et un potentiel culturel qui mérite d'être mis en valeur. Au cœur du projet se trouvait le riche patrimoine culturel, tant matériel qu'immatériel : pendant des siècles, il a connu des lignes de développement communes, créant un milieu culturel cohérent des deux côtés des Alpes et représentant un unicum extraordinaire à plusieurs égards. Vermenagna-Roya III en capitalisera produits et résultats de communication : un bureau de presse transfrontalier, des vidéos sur le patrimoine, pocket map, pocket guide et le site web www.vermenagna-roya.eu .

2. Objectifs du projet

2.1 Objectif général du projet

006-210601639-20230404-2023_17-DE

Reçu le 04/04/2023

Favoriser la reprise économique dans les Vallées Vermenagna-Roya après la pandémie et la tempête Alex, c'est-à-dire développer un **TOURISME DURABLE DESTAGIONALISÉ** à partir de la **VALORISATION DU CHEMIN DE FER CUNEO-VENTIMIGLIA-NIZZA**, saisir l'opportunité du **CENTENAIRE EN 2028**, en créant les conditions pour qu'il soit **UN PRODUIT TOURISTIQUE TRANSFRONTALIER POUR LES FAMILLES** (touristes et population locale), donc adaptable aux différents besoins (âge, intérêts, temps disponible). Un produit touristique innovant, en synergie avec le patrimoine culturel et outdoor du territoire, utilisable de manière expérientielle, inclusive, physique et virtuelle, grâce aux outils multimédias et numériques, afin d'**AUGMENTER LES ARRIVÉES ET LA PRÉSENCE DES VISITEURS, EN PARTICULIER DANS LES VILLAGES DE LA VALLÉE**, actuellement négligés par les flux qui les traversent de Turin-Cuneo à la Ligurie ou à la Côte d'Azur, en train, en vélo et, après la réouverture du Col de Tende, en voiture.

2.2 Objectifs spécifiques du projet et résultats attendus

	Intitulé de l'objectif spécifique	Description	Résultats
1	CRÉER UN SYSTÈME DE COORDINATION À PLUSIEURS NIVEAUX entre les administrations qui mettent en place les infrastructures, les responsables des pôles et des portes, les organismes de promotion, mais aussi entre eux et les opérateurs touristiques et culturels, afin d'identifier et de lancer les MODALITÉS DE GESTION CONJOINTE DE L'ITINÉRAIRE après la fin des activités.	<p>WP1. Activation d'une Cabine de Régie pour soutenir le Comité de Pilotage dans la coordination stratégique</p> <p>WP3. Activité 3.1. Mise en réseau, organisation, formation</p> <p>Résultats :</p> <p>3.1.1 Organisation de la gestion des packages, des réservations et de la billetterie</p> <p>3.1.2 Accord sur la gestion conjointe des services de réservation et de billetterie</p> <p>3.1.3 Formation de guides touristiques et de responsables sur l'itinéraire, l'inclusion, l'innovation et le numérique pour la gestion, l'utilisation, la narration.</p>	<p>Coordination stratégique dans la phase de conception de la communication et de la mise en œuvre, afin de construire un unique itinéraire transfrontalier, avec des éléments homogènes et un caractère unitaire, mais aussi complémentaires les uns des autres et attractifs.</p> <p>Disponibilité d'outils et de packages touristiques pour encadrer le déroulement de l'itinéraire.</p> <p>Organisation de la gestion combinée à la promotion, à la réservation, à la billetterie également après la fin du projet.</p>
2	DÉVELOPPER UN SYSTÈME DE PROMOTION COMMUNE À LA LIGNE FERROVIAIRE ET À L'ITINÉRAIRE pendant la durée du projet, organisé de manière à sensibiliser la population, les touristes et les administrateurs, notamment en 2024/25 en vue de la fermeture de la ligne de Breil à Nice, mais aussi à l'occasion de l'inauguration, en créant des outils pour soutenir la promotion après la fin des activités.	<p>WP2.</p> <p>2.2.1 Campagne de promotion de l'itinéraire à travers : l'élaboration du plan de communication transfrontalier du projet et sa mise en œuvre, l'élaboration de supports de communication imprimés et multimédia, le développement d'un espace web dédié ; gadgets et dispositifs d'utilisation de l'itinéraire ; systèmes d'utilisation numérique.</p> <p>2.2.2 Programme des événements d'inauguration</p> <p>2.2.3 Organisation des trains historiques</p>	<p>Disponibilité de moyens de communication capables de soutenir la promotion de l'itinéraire pendant la phase de lancement et destinés à être utilisés après la fin du projet.</p> <p>Promotion commune pendant les années du projet d'activités et des événements, à l'occasion du lancement de l'itinéraire.</p>

006-210601639-20230404-2023_17-DE

Règlement n°04/04/2023

<p>3</p>	<p>CRÉER UN ITINÉRAIRE TRANSFRONTALIER pour découvrir la ligne qui permettrait d'attirer les touristes et la population, en particulier les familles, adaptable selon les besoins, praticable en toute saison, inclusif, reliant la ligne ferroviaire au patrimoine extérieur et culturel, aux activités déjà réalisées par d'autres projets, et aux ressources de la promotion et de la gestion du tourisme.</p>	<p>Créer un itinéraire pour enfants des portails de la narration ferroviaire, des points de la narration culturelle transfrontalière à partir des thèmes qui, avec le chemin de fer, attirent le plus les enfants (train, forts, nature), composé d'expériences multimédias, d'interventions artistiques, de contenus numériques nouveaux et existants, ainsi que d'outils ad hoc pour profiter du voyage en train, en créant les éléments fondamentaux à intégrer, en valorisant ce qui est déjà présent sur le territoire, ce qui a été produit par des projets précédents, ce qui a été financé par d'autres ressources.</p> <p>WP3. ACTIVITÉ 3.2 ITINÉRAIRE : réalisation</p> <p>3.2.1 Direction artistique et coordination des installations et des parcours de visite</p> <p>PORTAILS 3.2.2 Premières explorations en RV : Portails de Borgo San Dalmazzo 3.2.3 Premières explorations en RV: Portails de Breil-sur-Roya</p> <p>CHEMIN DE FER 3.2.4 Histoire du chemin de fer : Ecomusée (Breil-sur-Roya) 3.2.5 Histoire du chemin de fer : Musée Ferroclub (Robilante)</p> <p>PASSAGE : FORTIFICATIONS et DOUANES 3.2.6 Fortifications : intervention artistique sur La Tourusela (Vernante) 3.2.7 Passage et douanes (Piène)</p> <p>HOMME NATURE 3.2.8 Homme nature: Archéostation (Roccavione) 3.2.9 Homme nature: le ski et la nature (Limone Piemonte) 3.2.10 Homme nature: la Maison du Miel et de l'Abeille (Tende) 3.2.11 Homme nature : explorations virtuelles</p>	<p>Le territoire disposera d'un PRODUIT TOURISTIQUE TRANSFRONTALIER ET INNOVANT, utilisable toute l'année, pour accueillir les visiteurs en vue du centenaire du chemin de fer Cuneo-Ventimiglia-Nice en 2028, en soutenant un tourisme durable destiné aux familles, composé de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - UN ESPACE WEB D'ACCUEIL en italien, anglais, français, avec des informations sur le voyage en train et l'itinéraire entre les installations, la possibilité d'organiser et de réserver des visites, au sein d'un site où l'on peut également trouver des informations sur les localités et le patrimoine culturel de la région. - INSTALLATIONS MULTIMÉDIA ET ARTISTIQUES, nouvelles ou rénovées (9 installations, dont 2 en plein air) . <p>L'utilisation des nouvelles technologies permettra de donner une image contemporaine et attrayante de la ligne ferroviaire et des villages qu'elle traverse, et d'attirer un public de familles et de jeunes.</p> <p>Le VOYAGE part de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un des 2 PORTAILS, homologués pour l'exploration du territoire et du parcours du chemin de fer en RV (gaming), à Borgo San Dalmazzo dans la gare et à Breil-sur-Roya dans le centre historique. - l'un des 2 points de récit du CHEMIN DE FER : l'un du côté italien et l'autre du côté français, l'Ecomusée (Breil-sur-Roya) et le Musée Ferroclub (Robilante) ; ils offriront un récit homogène de premières informations (par exemple, une projection vidéo dans un espace thématique), des approfondissements spécifiques basés sur les éléments exposés et, pour conclure en jouant, un simulateur de conduite de train. <p>Selon le temps et les intérêts, deux thèmes sont proposés pour continuer.</p> <ul style="list-style-type: none"> . PASSAGE : FORTIFICATIONS et DOUANES (2 points physiques, 1 virtuel) Fortifications : une intervention artistique sur La Tourusela, tour du château de Vernante ; un récit audio immersif et inclusif et des images en ligne attrayantes, en attendant l'installation sur le système de fortification du Col de Tende, dans le cadre du projet de valorisation des fortifications du Département 06. Passage et Douane (Piène) : intervention artistique sur le bâtiment de l'ancienne douane de Piène à la fois physique (oeuvre très visible de la route et "objet" à disséminer sur le territoire où l'on franchit un point qui était frontière), et virtuel (reconstitution de l'état du village).
----------	--	--	---

006-210601639-20230404-2023_17-DE
Reçu le 04/04/2023. HOMME | NATURE (3 points
physiques et 2 virtuels).

3. Plan de travail

~~Arboretations (Pescorione), le~~
dispositif multimédia et ateliers pour
les enfants et les jeunes en synergie
avec un grand projet de création d'un
pôle autour de la gare.
. Ski et nature (Limone Piemonte), un
simulateur de ski en relation avec le
Musée du Ski.
. La maison des abeilles (Tende) :
espace déjà aménagé à rénover, à
connecter avec les productions locales
et avec la stratégie développée par le
Green Deal Européen.
. Visites virtuelles de Notre Dame des
Fontaines et du Monastère de Saorge.

3.1 Résumé du plan de travail

Groupe d'activités (WP)	0 Activités précédant le dépôt du dossier		
Activité	0.1 Activités précédant le dépôt du dossier	Date de début	2022-07-18
		Date de fin	2023-02-15
Description	<p>ACTIVITÉS</p> <p>La phase de construction du projet est réalisée à partir des frais de personnel. En dehors du Copil du 16/10/2022, les détails de l'appel ont été présentés aux partenaires du projet. Elle a capitalisé sur le résultat de l'activité d'approfondissement par rapport à la Stratégie pour la programmation 2021/27 qui a émergé dans le cadre de VERMENAGNA-ROYA II (voir section sur la continuité des projets précédents), et en particulier l'étude de faisabilité, à partir du contenu de laquelle il a été possible de lancer la planification de la nouvelle candidature.</p> <p>Un premier retour a été fait par le chef de file aux partenaires lors du Co.Pil du 16/01/2023 (comprenant les activités et le budget de chaque partenaire) à partir duquel la rédaction du dossier a été finalisée.</p> <p>Des informations ont été recueillies sur les activités synergiques dans la région, en interagissant avec de nombreux opérateurs et responsables. Nombreux sont les contacts avec les collectivités locales (administrations territoriales, parcs, communes voisines le long de la ligne), y compris RFI et la Fondation FS (trains historiques), ainsi que les partenaires de projets en cours ou prévus à mettre en synergie, les fondations et les financeurs potentiels des interventions en synergie, les parties intéressées en tant qu'observateurs. Tant pour la recherche d'activités que pour la prospection et l'implication du territoire, tous les partenaires ont collaboré activement.</p> <p>LE PARTENARIAT</p> <p>Le partenariat inclut les acteurs qui prennent en charge les dépenses liées à l'obtention des résultats du projet, concernant la mise en œuvre des éléments identifiés comme essentiels pour la construction et le lancement de l'itinéraire et la construction d'un système commun de gestion et de promotion visant la continuité. Les partenaires de Vermenagna-Roya II qui n'ont pas de budget participent en tant qu'observateurs.</p> <p>CONTACTS AVEC LES ANIMATEURS/SECRETARIAT</p> <p>Un représentant du partenaire principal a assisté à tous les événements de formation.</p> <p>15/12/2022 Rencontre avec l'animateur de la Région Piémont, Simona Piumatti, à l'occasion de l'événement à Cuneo</p> <p>25/01/2023 Envoi du résumé, de la structure et du budget à l'animatrice Simona Piumatti</p> <p>30/01/2023 Participation à la réunion proposée par le Secrétariat technique.</p> <p>07/02/2023 Demandes d'éclaircissements à Bagarri Olivier, Responsable du SC.</p>		
Livrables	+ 1 x 0.1.1-Dossier de candidature		
Partenaire principal	Comune di Borgo San Dalmazzo		

Partenaires	+ A.T.L. Azienda Turistica Locale del Cuneese + Association de l'écomusée du haut pays des techniques et des transports Association de l'écomusée du haut pays des techniques et des transports + Associazione Art.ur + Communauté d'Agglomération de la Riviera Française + Commune de Breil sur Roya + Commune de Tende + Comune Di Limone Piemonte + Comune di Robilante + Comune di Roccavione + Comune di Vernante		
Localisation	+ Cuneo + Alpes-Maritimes Les communes des Vallées Roya et Vermenagna, de Breil-sur-Roya à Borgo San Dalmazzo.		
Groupe d'activités (WP)	1 Gouvernance et gestion administrative du projet		
Activité	1.1 Gestion stratégique, technique et financière	Date de début	2023-10-01
		Date de fin	2026-09-30

Description	<p>Le choix des modes de gestion découle de l'expérience antérieure, en sélectionnant les méthodologies les plus efficaces et en introduisant certains éléments organisationnels fonctionnels à la gestion stratégique et technique en réponse aux caractéristiques et aux critiques des activités prévues.</p> <p>Les coûts de coordination seront répartis sur les fonds du chef de file et du personnel des partenaires, comme dans le projet précédent. L'interaction avec les partenaires sera également continue à distance via e-mail et vidéoconférences.</p> <p>Direction stratégique.</p> <p>COMITÉ DE PILOTAGE (dont d'éventuelles sessions ouvertes à d'autres organismes et projets pour développer les réseaux et synergies nécessaires dans la zone), probablement en présence, mais aussi à distance (en particulier jusqu'à la réouverture de la route du Col de Tende), environ 2 / an.</p> <p>Y participent les représentants légaux ou les responsables de chaque partenaire, avec la possibilité de prendre des décisions stratégiques. Il a pour mission de diriger la stratégie de valorisation des lignes ferroviaires issue de VERMENAGNA-ROYA II.</p> <p>La convention finale entre les propriétaires des portails et des points du parcours et les responsables de la promotion sera approuvée pour une gestion conjointe d'un point de vue stratégique et technique (billetterie, promotion, animation).</p> <p>Direction technique.</p> <p>COORDINATEUR : identifié par le chef de file à prévaloir sur les frais de personnel.</p> <p>SECRÉTARIAT TECHNIQUE : le coordinateur technique sera assisté par une personne du secrétariat technique bilingue du côté italien et la municipalité de Breil-sur-Roya par une personne du côté français.</p> <p>COMITÉ TECHNIQUE : sur la base de l'expérience passée, il comprend à la fois les fonctionnaires des bureaux des Travaux Publics et les techniciens des associations, ainsi que les responsables ou secrétaires administratifs, tous deux nécessaires à la préparation des Comités de Pilotage.</p> <p>Souvent, comme par le passé, il se réunira en session conjointe avec le Comité de Pilotage, lorsque la participation de techniciens à titre consultatif est requise. Les réunions ont lieu au moins tous les semestres compte tenu des périodes de rapport. Une réunion sera programmée immédiatement après l'issue de la demande.</p> <p>CABINE DE REGIE: il s'agit d'un nouveau groupe de travail destiné à soutenir le Comité de Pilotage, notamment en ce qui concerne l'aspect le plus complexe, à savoir les aménagements, mais aussi leur coordination avec la promotion; il a pour mission d'anticiper la criticité et de travailler à la réduction des risques afin de garantir que les différents points de l'itinéraire, l'information disponible en ligne et le matériel produit soient configurés comme un seul produit touristique, et que le calendrier soit respecté. Présidé par le coordinateur du projet, il comprend le responsable de la direction artistique des installations, le responsable de la communication et les représentants des principaux prestataires de services (par exemple, les consultants, les fournisseurs de produits multimédia, etc.), les représentants des deux partenaires impliqués dans la promotion, le référent administratif. Il se réunira au moins une fois par trimestre, par vidéoconférence ou en présence selon les besoins.</p>
-------------	---

Description (suite)	<p>DIRECTEUR ARTISTIQUE : identifié par l'Association Art.ur, il coordonne les réalisations et en rend compte au Comité de Pilotage et au Comité d'Orientation.</p> <p>RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION : identifié par l'ATL, il coordonne la communication et rend compte au Comité de direction et au Comité de direction</p> <p>Direction administrative et assistance technique.</p> <p>RESPONSABLE ADMINISTRATIF : personne ayant une expérience dans la gestion administrative de projets, elle coordonnera le suivi et l'avancement financier.</p> <p>L'ASSISTANCE TECHNIQUE. Afin d'assurer une gestion administrative régulière, en raison du grand nombre de partenaires, une assistance technique pour la phase de compte-rendu est prévue pour certains partenaires : les partenaires français qui n'ont pas de personnel formé sur Synergie CTE et l'ATL, qui utilise son propre personnel pour mettre en œuvre les activités du projet. Les autres partenaires italiens géreront l'activité d'assistance technique administrative à prévaloir sur leurs ressources en personnel.</p> <p>Le Chef de file mettra à disposition un service de réunion en ligne pour tous les partenaires. L'intensité des prises de contact rend nécessaire un outil professionnel. Les réunions en personne seront toutefois intensifiées grâce à des déplacements prioritaires en train, en fonction des horaires disponibles.</p>		
Livrables	+ 3 x 1.1.1-Co.Pil, Co.Tech, Cabine de Regie		
Partenaire principal	Comune di Borgo San Dalmazzo		
Partenaires	+ A.T.L. Azienda Turistica Locale del Cuneese + Association de l'écomusée du haut pays des techniques et des transports Association de l'écomusée du haut pays des techniques et des transports + Associazione Art.ur + Communauté d'Agglomération de la Riviera Française + Commune de Breil sur Roya + Commune de Tende + Comune Di Limone Piemonte + Comune di Robilante + Comune di Roccavione + Comune di Vernante		
Localisation	+ Alpes-Maritimes + Cuneo Les communes des Vallées Roya et Vermenagna, de Breil-sur-Roya à Borgo San Dalmazzo.		
Activité	1.2 Suivi et évaluation	Date de début	2023-10-01
		Date de fin	2026-09-30
Description	<p>Le coût sera assuré via les fonds du personnel du partenaire principal et des partenaires, comme dans le projet précédent. L'interaction avec les partenaires sera également continue à distance via e-mail et vidéoconférences.</p> <p>Le coordinateur technique, les responsables de l'administration, de la direction artistique et de la communication définiront un plan de suivi impliquant chaque partenaire, et créeront un outil commun pour la collecte des données. Le suivi portera sur les progrès financiers et physiques ainsi que sur l'obtention des résultats prévus par les différents objectifs. Pour assurer la continuité après la fin du projet, ils définiront des lignes directrices pour le suivi, en commençant par le service de billetterie/réservation des visites (le système identifié pour la gestion de la billetterie permet un suivi des tendances mais aussi de traiter de nombreuses caractéristiques des utilisateurs) et la gestion future du site web du projet, la manière dont les flux sont partagés dans les différents points, et la collecte par échantillonnage des commentaires des visiteurs. Ils prépareront également des questionnaires de qualité pour les réunions de formation.</p> <p>Avec la coordination du Chef de file, ils produiront des rapports de suivi intermédiaires pour les rapports annuels et un rapport d'évaluation final. Les données seront partagées au sein du comité technique et du comité de pilotage.</p>		

Livrables	+ 1 x 1.2.1-Plan de suivi et Rapport d'évaluation		
Partenaire principal	Comune di Borgo San Dalmazzo		
Partenaires	+ A.T.L. Azienda Turistica Locale del Cuneese + Association de l'écomusée du haut pays des techniques et des transports Association de l'écomusée du haut pays des techniques et des transports + Associazione Art.ur + Communauté d'Agglomération de la Riviera Française + Commune de Breil sur Roya + Commune de Tende + Comune Di Limone Piemonte + Comune di Robilante + Comune di Roccavione + Comune di Vernante		
Localisation	+ Alpes-Maritimes + Cuneo Les communes des Vallées Roya et Vermenagna, de Breil-sur-Roya à Borgo San Dalmazzo.		
Groupe d'activités (WP)	2 Communication		
Activité	2.1 Communication institutionnelle	Date de début	2023-10-01
		Date de fin	2026-09-30
Description	<p>L'identité visuelle de Vermenagna-Roya, déjà reconnue, sera optimisée, avec des économies évidentes. Cette solution démontre également la synergie entre le patrimoine culturel et le projet de nouvel itinéraire sur la voie ferrée (voir 2.2).</p> <p>Le site web www.vermenagna-roya.eu restera le site web du projet, avec une section actualisée pour communiquer les activités, les partenaires, les ressources investies, etc.</p> <p>Tous les partenaires seront impliqués dans la communication institutionnelle, en activant leurs propres canaux de communication (site web, pages sociales, bureau de presse).</p> <p>La communication sera coordonnée par l'ATL, qui identifiera une personne responsable. Un expert en communication (service externe) sera utilisé pour la réalisation des activités d'un point de vue technique. Cette ressource se verra confier la conception et la mise en œuvre d'une campagne spécifique.</p> <p>L'agence de communication développera un pay-off pour la communication, reprenant ce qui a été produit dans les articles publiés dans les revues spécialisées pendant Vermenagna-Roya II, à savoir : "Un service rendu possible grâce à la contribution du FEDER (programme CTE Alcotra ... - Interreg ...), qui permet de fonctionner comme si la frontière n'existait pas, ensemble comme une seule destination touristique."</p> <p>Grâce aux ressources humaines, les informations sur le projet seront mises à jour sur les sites Internet des partenaires, d'autres seront produites pour le site Internet d'Alcotra, la section du projet sur www.vermenagna-roya.eu sera mise à jour, les textes des communiqués de presse seront produits, un outil de communication du projet (bande-annonce ou dépliant ou diapositive) sera produit, afin de pérenniser la mémoire du financement de l'itinéraire par le programme, des affiches seront produites pour être placées dans les locaux ouverts au public, et des layout de plaques seront placées dans chaque lieu faisant l'objet d'intervention (travaux et installations).</p> <p>Les données sur les réalisations et les résultats du suivi et de l'évaluation seront diffusées lors du programme des événements d'inauguration final.</p>		
Livrables	+ 1 x 2.1.1-Campagne de communication institutionnelle		
Partenaire principal	A.T.L. Azienda Turistica Locale del Cuneese		

Partenaires	+ Association de l'écomusée du haut pays des techniques et des transports Association de l'écomusée du haut pays des techniques et des transports + Associazione Art.ur + Communauté d'Agglomération de la Riviera Française + Commune de Breil sur Roya + Commune de Tende + Comune Di Limone Piemonte + Comune di Borgo San Dalmazzo + Comune di Robilante + Comune di Roccavione + Comune di Vernante		
Localisation	+ Alpes-Maritimes + Cuneo Les communes des Vallées Roya et Vermenagna, de Breil-sur-Roya à Borgo San Dalmazzo.		
Activité	2.2 Communication du VOYAGE	Date de début	2024-04-01
		Date de fin	2026-09-30
Description	<p>a communication sera coordonnée par l'ATL, qui identifiera un responsable. Pour la mise en œuvre des activités d'un point de vue technique, il sera fait appel à un expert en communication (service externe). La préférence sera donnée à une agence capable d'englober une grande partie des différentes compétences professionnelles requises, et qui mettra à disposition la personne de référence pour la communication. Tous les partenaires seront impliqués, en activant leurs propres canaux de communication (site web, pages sociales, bureau de presse), notamment lors des événements et des trains historiques.</p> <p>Ces deux ressources collaboreront avec le Destination Manager identifié par la CARF (par l'intermédiaire d'OTC, exécutant), qui sera chargé de préparer et d'organiser le lancement de l'itinéraire, de coordonner les personnes et les entités impliquées, de développer le contenu web, y compris les formules touristiques de base pour les visiteurs, à proposer au Co.Pil. et à rendre disponible par le biais du service commun de réservation et de billetterie, contribuant au processus d'accord concernant le service commun de billetterie et de réservation. Le Chef de file, avec le Coordinateur et un assistant de communication, contribuera à la cohérence des activités par rapport au projet.</p> <p>Campagne de communication du VOYAGE.</p> <p>La campagne de communication aura pour but de :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Définir le plan de communication . Créer l'identité de l'itinéraire (y compris les mises en page standard pour les dépliants et les affiches) . Raconter la phase de développement (sensibilisation à l'itinéraire lors des trains historiques et récit sur les social pour la public sur l'avancement des installations). . Entretien l'espace web pour promouvoir l'itinéraire : kit inclusif pour le VOYAGE (graphiques et images, carte de l'itinéraire, carte de la ligne ferroviaire, gadgets - boussole et sifflets -, dépliant sur l'itinéraire, audioguides immersifs avec récits, dossier photographique, vidéo promotionnelle). . Coordonner la communication sur l'inauguration, l'animation et les trains historiques. <p>Voici, à titre indicatif, les éléments inclus.</p> <p>IDENTITÉ VISUELLE : l'identité visuelle de Vermenagna-Roya est reprise, mais une déclinaison sera développée pour le parcours.</p> <p>NAMING: nom de l'itinéraire et payoff</p> <p>SITE WEB: le site www.vermenagna-roya.eu sera géré par Breil-sur-Roya (hébergement et frais de webmaster) et la CARF (contenu et mise à jour) en partenariat avec l'ATL et le chef de file. Il comprendra une section dédiée à l'itinéraire dans laquelle seront hébergés : la présentation du voyage et de l'itinéraire (points physiques et récits numériques), la revue de photos, une bande-annonce vidéo, les outils à utiliser pendant le voyage en train, une page avec des images et des informations sur les portails et les points, des informations sur le patrimoine culturel en synergie, y compris à travers des visites virtuelles, la section pour les réservations et la billetterie.</p>		

Description (suite)	<p>MATÉRIELS DE COMMUNICATION : à titre indicatif, une carte de l'itinéraire, une carte de la ligne ferroviaire, des gadgets (boussole et sifflets), un dépliant en pdf et en papier ; une bande-annonce vidéo pour le site web et la communication social et d'autres matériels à définir dans le cadre du plan de communication. Avec les économies possibles, les produits Vermenagna-Roya (guide de poche et carte de poche), particulièrement appréciés des touristes, seront réimprimés.</p> <p>COMMUNICATION SOCIAL : compte tenu du coût de la gestion d'une page web dédiée au projet, l'équipe de communication évaluera la meilleure solution en ce qui concerne la capitalisation des pages social des organismes de promotion (qui sont déjà très populaires) ; l'option la plus efficace est d'utiliser la page du projet pour communiquer avec la population locale (en particulier les écoles) pour leur faire part des activités pendant la période de préparation jusqu'à l'inauguration de l'itinéraire.</p> <p>PROMOTION. Les actions de contact avec les touristes comprendront, à court terme, la diffusion d'informations dans les écoles, dans les trains et des actions ciblées sur les villes de Cuneo, Turin, Nice et Vintimille et les régions voisines, une table tactile expérimentale à l'OTC de Menton pour découvrir le site et l'itinéraire ; à moyen et long terme, des éditoriaux dans les revues spécialisées. Des événements promotionnels (trains historiques et animations, avec une attention particulière pour les familles) sont également prévus, tant pendant la réalisation du projet, pour maintenir l'attention sur la ligne en 2024 et 2025, lorsque la ligne vers Nice sera supprimée, qu'en août 2026 avec la programmation des événements d'inauguration de la ligne.</p>		
Livrables	+ 1 x 2.2.1-Campagne de promotion de voyages + 1 x 2.2.2-Programmation des événements d'inauguration + 3 x 2.2.3-Les trains historiques		
Partenaire principal	A.T.L. Azienda Turistica Locale del Cuneese		
Partenaires	+ Communauté d'Agglomération de la Riviera Française + Comune di Borgo San Dalmazzo		
Localisation	+ Alpes-Maritimes + Cuneo Les communes des Vallées Roya et Vermenagna, de Breil-sur-Roya à Borgo San Dalmazzo.		
Groupe d'activités (WP)	3 VOYAGE de merveille		
Activité	3.1 Réseau, Organisation, Formation	Date de début	2024-04-01
		Date de fin	2026-09-30

Description	<p>Cette activité comprend l'essentiel des actions nécessaires pour organiser le démarrage et la gestion future de l'itinéraire.</p> <p>Elle sera coordonnée par la CARF et tous les autres RESPONSABLES DE LA PROMOTION TOURISTIQUE DU TERRITOIRE y participeront, à savoir l'ATL, qui gère les offices du tourisme de Limone Piemonte et de Borgo San Dalmazzo, et le Pro-loco de Vernante (observateur), qui gère l'office du tourisme de Vernante. Les autres communes italiennes n'ayant pas d'office du tourisme, ce sont les administrations mêmes qui participeront.</p> <p>Aux réunions de planification seront également présents les RESPONSABLES DES PORTAILS et POINTS déjà identifiés</p> <p>L'itinéraire est conçu pour commencer par L'UN DES PORTAILS, pour APPRENDRE L'HISTOIRE DU CHEMIN DE FER dans l'un des deux points dédiés. Le visiteur se sera familiarisé ainsi avec l'itinéraire du train, et aura à sa disposition les informations et le plan de la ligne présents sur le site, la boussole de son smartphone, et sera alors prêt à vivre le VOYAGE sur l'ensemble de la ligne.</p> <p>À partir de ce premier point, le visiteur pourra choisir ce qu'il veut ajouter à sa visite et où s'arrêter, en fonction du temps dont il dispose, des lieux choisis et de ce qui l'intéresse. Il leur sera suggéré de ne pas manquer le Musée des Merveilles, de se familiariser avec le concept de MERVEILLEUX, qui pourra être approfondi, selon le temps disponible et la vallée choisie, avec LA RELATION HOMME/NATURE, les FORTIFICATIONS ou le PASSAGE, les modalités virtuelles de visite (voir 3.2).</p> <p>Afin de réaliser les trois produits prévus, les activités se concentreront sur :</p> <p>1 - la construction de PACKAGES à promouvoir en ligne pour guider le visiteur ; les représentants de la CARF et de l'ATL avec le Destination Manager développeront les propositions à présenter en collaboration avec les responsables des points de l'itinéraire (réunions en vidéoconférence, au moins une si possible en présence) et à valider par le Comité scientifique ; les modalités d'organisation et de collaboration entre les points/portails impliqués seront définies.</p> <p>2 - l'organisation d'un SYSTÈME UNIQUE DE RÉSERVATION ET DE BILLETTERIE EN LIGNE, à partir de celui utilisé jusqu'à présent par la CARF sur son site web ; le choix d'un système en ligne a été fait afin de faciliter la gestion économique de petites opérations sans nécessiter la présence de personnel de billetterie et de faciliter le visiteur, qui n'est pas lié aux heures d'ouverture des guichets ; ce marché a été évalué en détail et s'est révélé particulièrement adapté car il permet de créer une section ad hoc de l'itinéraire qui contiendra toutes les propositions ; la section sera directement disponible sur le site www.vermenagna-roya.eu dans le nouvel espace de promotion de l'itinéraire ; il sera accessible à partir des pages web de l'ATL, de l'OTC et du Pro-loco de Vernante, des responsables des différents points de l'itinéraire, mais aussi potentiellement à partir de celles des gérants d'hébergement (par exemple les hôtels ou similaires, pour informer leurs clients) ; une convention sera définie en ces termes, à signer par tous les participants (administrations propriétaires et responsables des sites, ATL, CARF, Pro-Loco Vernante, etc.)</p>
-------------	---

Description (suite)	<p>3 - la structuration et la mise en œuvre d'un programme de FORMATION, coordonné par l'ATL. Le cycle de formation s'adresse en premier lieu aux opérateurs touristiques et aux responsables des points de l'itinéraire, mais il est conçu pour fournir un contenu également adapté à d'autres cibles telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> . les opérateurs du secteur touristique (restaurateurs, hôteliers, gestionnaires d'autres structures d'hébergement, opérateurs de mobilité, guides touristiques et naturels, etc.) . la population et les jeunes de la région qui sont intéressés par une formation dans le domaine afin d'utiliser les connaissances acquises ultérieurement dans le milieu professionnel. <p>Cette activité a été incluse dans le projet car elle est nécessaire pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. diffuser la connaissance de l'itinéraire - concept, portails et points, forfaits touristiques - auprès des opérateurs ; b. diffuser des compétences sur l'accueil inclusif, en partant des expériences du Prieuré de Saint Dalmas de Tende et du projet Spazi Outdoor Anello del Vermenagna, de la Commune de Limone Piemonte, avec la participation des associations du secteur ; c. leur permettre de se familiariser avec les potentialités offertes par l'innovation technologique et multimédia dans le domaine du récit et de la valorisation touristique, appliquées aux sites culturels et touristiques (récit, gestion, exploration du territoire, valorisation des parcours). 		
Livrables	+ 1 x 3.1.1-Organisation : forfaits, réservations et billetterie en ligne + 1 x 3.1.2-Accord de service commun de réservation et de billetterie + 45 x 3.1.3-Formation : raconter le voyage, l'accueil et l'inclusion, l'innovation et le storytelling		
Partenaire principal	Communauté d'Agglomération de la Riviera Française		
Partenaires	+ A.T.L. Azienda Turistica Locale del Cuneese + Association de l'écomusée du haut pays des techniques et des transports Association de l'écomusée du haut pays des techniques et des transports + Associazione Art.ur + Commune de Breil sur Roya + Commune de Tende + Comune Di Limone Piemonte + Comune di Borgo San Dalmazzo + Comune di Robilante + Comune di Roccavione + Comune di Vernante		
Localisation	+ Alpes-Maritimes + Cuneo Les communes des Vallées Roya et Vermenagna, de Breil-sur-Roya à Borgo San Dalmazzo.		
Activité	3.2 ITINERAIRE : réalisation	Date de début	2024-04-01
		Date de fin	2026-09-30

Description	<p>L'activité comprend les interventions suivantes.</p> <p>1. DIRECTION ARTISTIQUE, COORDINATION DES INSTALLATIONS ET DES PARCOURS DE VISITE. LA COORDINATION ET LA COHÉRENCE DES PROJETS INDIVIDUELS est un élément essentiel du projet de l'itinéraire, émergé lors de l'étude de faisabilité réalisée par Vermenagna-Roya II (v. 1.1). L'unité de la direction artistique sous la responsabilité d'un seul partenaire expert, Art.ur, était essentielle. Mission de la Direction est de rendre cohérente: les réalisations avec l'étude de faisabilité; les projets artistiques, les lieux culturels et de visite multimédias à forte connotation narrative et expérientielle; une attention portée aux contenus et une étude approfondie avec les curateurs, la structuration de la narration et du parcours de visite, la qualité esthétique et la recherche de l'alternance la plus efficace entre l'expérience analogique et numérique, sans se limiter à l'effet de "surprise" donné par l'utilisation des technologies innovantes. L'objectif est de rendre expérience unique et d'éviter la surcharge des décors, mais aussi de favoriser dès le départ une relation entre la communauté et l'itinéraire. Art.ur identifiera le Directeur artistique qui sera assisté par un secrétaire technique chargé de la gestion des informations, des procédures, des rapports pendant le développement des installations, avec un personnel bilingue.</p> <p>Le Directeur artistique collaborera avec le partenariat, en particulier avec l'ATL et la CARF (pour l'utilisation de l'image coordonnée du projet dans les expositions, les récits virtuels sur la page web de l'itinéraire (dans 2.2), le développement des paquets/événements et le démarrage de l'itinéraire). (v. 1.1 pour les interactions au sein de la Cabine de Régie).</p> <p>2. LA RÉALISATION D'AMÉNAGEMENTS PHYSIQUES ET DE VISITES VIRTUELLES 9 points avec des aménagements physiques et des contenus virtuels sont prévus.</p> <p>Les aménagements physiques, tous inclusifs, ont en commun les technologies multimédias et l'utilisation du gaming, l'utilisation de la technologie non pas comme une fin en soi mais comme une fonction des besoins de réalisation (modalités, temps et flux) et du contenu narratif.</p> <p>L'itinéraire comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 PORTAILS. Premières explorations en RV - Portail Borgo S. Dalmazzo (gare) + Portail Breil-sur-Roya (centre historique). <p>De nouvelles installations dans des espaces rénovés: dans les deux cas, avec des jeux en RV, le territoire transfrontalier pourra être exploré en parapente ainsi que la ligne ferroviaire; des ateliers pour les enfants sont prévus. Utilisation autonome, responsables déjà identifiés (OT de promotion, employés de l'administration). Dans les deux cas, des fonds nationaux sont utilisés pour intégrer les salles dans des interventions plus larges.</p>
-------------	---

Description (suite)	<p>- 2 points sur le CHEMIN DE FER. Histoire du chemin de fer - Ecomusée (Breil-sur-Roya) + Musée Ferroclub (Robilante). Innovation des dispositifs existants pour créer un parcours narratif: introduction homogène sur le chemin de fer, études approfondies à partir des pièces de collection, conclusion par une visite de la maquette et du nouveau simulateur de conduite de train. Une utilisation autonome qui peut être complétée par des parties guidées selon le temps et l'intérêt, par des responsables déjà identifiés.</p> <p>- 2 points et espace numérique sur le PASSAGE: FORTIFICATIONS et DOUANES Fortifications: intervention artistique sur La Tourusela (Vernante) en extérieur et espace virtuel de connaissance des forts autour du Col de Tende, en collaboration avec le Département06 (projet COGNITIO-FORT). Passage et douane (Piène): intervention artistique sur la façade de la douane de Piène, récit numérique du village de Piène, propagation d'un élément sur le territoire pour indiquer où se trouve la frontière au fil du temps (collaboration avec ARCO en cas de convention).</p> <p>- 4 points physiques et espace numérique sur le thème HOMME NATURE Archéostation (Roccavione): espace pour la valorisation de la recherche archéologique scientifique sur le paysage protohistorique de Bec Berciassa, avec des ateliers pour les enfants, inclus dans un vaste projet stratégique déjà financé par les autres parcelles; gestionnaire unique avec d'autres parcelles pour assurer la durabilité économique, à identifier par avis. Ski et nature (Limone P.te): simulateur de ski inclus dans la narration de l'histoire du ski dans la ville et de son rapport avec la nature (responsable déjà identifié à la charge de l'administration). La Maison du Miel et de l'Abeille (Tende): petit musée à rénover avec une approche multimédia, il y aura une visibilité de l'UE Green Deal avec un contenu en RV. Explorations virtuelles du Monastère de Saorge et de son jardin, de ND des Fontaines à La Brigue (en partie déjà existantes lors de projets précédents, racontant la relation des lieux avec l'espace naturel). Pour plus de détails: v. l'annexe sur la Description technique du produit et l'étude de faisabilité jointe.</p>
Livrables	<p>+ 150 x 3.2.1-Premières explorations en RV : Portail de Borgo San Dalmazzo + 1 x 3.2.2-Direction artistique et coordination des installations et des itinéraires de visite + 60 x 3.2.3-Premières explorations en RV : Portail de Breil-sur-Roya + 500 x 3.2.4-Histoire du chemin de fer : Ecomusée (Breil-sur-Roya) + 100 x 3.2.5-Histoire du chemin de fer : Musée Ferroclub (Robilante) + 300 x 3.2.6-Fortifications : intervention artistique sur La Tourusela (Vernante) + 90 x 3.2.7-Passage et douanes (Piène) + 149 x 3.2.8-Homme et nature: Archéostation (Roccavione) + 1 x 3.2.9-Homme et nature: ski et nature (Limone Piemonte) + 1 x 3.2.10-Homme et nature: la maison des abeilles (Tende) + 1 x 3.2.11-Homme nature: explorations virtuelles</p>
Partenaire principal	Comune di Borgo San Dalmazzo
Partenaires	<p>+ A.T.L. Azienda Turistica Locale del Cuneese + Association de l'écomusée du haut pays des techniques et des transports Association de l'écomusée du haut pays des techniques et des transports + Associazione Art.ur + Communauté d'Agglomération de la Riviera Française + Commune de Breil sur Roya + Commune de Tende + Comune Di Limone Piemonte + Comune di Robilante + Comune di Roccavione + Comune di Vernante</p>
Localisation	<p>+ Alpes-Maritimes + Cuneo Les communes des Vallées Roya et Vermenagna, de Breil-sur-Roya à Borgo San Dalmazzo.</p>

Liste des livrables du projet

Groupe d'activités (WP)	Activité	ID	Type d'unité	Unité	Nom du livrable	Description	Valeur prévisionnelle totale
0 Activités précédant le dépôt du dossier	0.1 Activités précédant le dépôt du dossier	158356	Étude / Analyse / Méthodologie	Nombre	0.1.1 Dossier de candidature	n. 1 Dossier de candidature	1
1 Gouvernance et gestion administrative du projet	1.1 Gestion stratégique, technique et financière	159304	Atelier / Groupe de travail	Nombre	1.1.1 Co.Pil, Co.Tech, Cabine de Regie	Groupes de travail transfrontaliers pour la direction stratégique, la direction et le suivi technico-administratif, la direction artistique, avec respectivement un responsable et un collaborateur transfrontaliers.	3
1 Gouvernance et gestion administrative du projet	1.2 Suivi et évaluation	159307	Système de suivi	Nombre	1.2.1 Plan de suivi et Rapport d'évaluation	Plan et méthodologie de suivi et d'évaluation (indicateurs), collecte de données, rapport de suivi annuel, rapport d'évaluation intermédiaire et final.	1
2 Communication	2.1 Communication institutionnelle	159312	Action de communication (media)	Nombre	2.1.1 Campagne de communication institutionnelle	Communication du projet sur vermenagna-roya.eu, sur les sites des partenaires, sur le site Alcotra, dans les locaux des partenaires et de l'intervention, Communiqués de presse.	1

2 Communication	2.2 Communication du VOYAGE	15931 7	Action de communication (media)	Nombre	2.2.1 Campagne de promotion de voyages	Identité visuelle, récit social sur l'avancement de l'aménagement, communication et inauguration du train historique, page web et kit pour le VOYAGE, communiqués de presse, vidéo promotionnelle ; promotion à court et à long terme.	1
2 Communication	2.2 Communication du VOYAGE	15931 9	Action de communication (media)	Nombre	2.2.2 Programmation des événements d'inauguration	Programmation de l'inauguration des installations mentionnées dans l'activité 3.2, avec animation et train historique (prévue en août 2026).	1
2 Communication	2.2 Communication du VOYAGE	15932 1	Service réalisé	Nombre	2.2.3 Les trains historiques	En 2024 et 2025 principalement du côté français pour sensibiliser le public à la fermeture de la ligne vers Nice, train historique en permanence sur la ligne transfrontalière (août 2026) pour le programme d'inauguration.	3
3 VOYAGE de merveille	3.1 Réseau, Organisation, Formation	15933 1	Service réalisé	Nombre	3.1.1 Organisation : forfaits, réservations et billetterie en ligne	Identification des forfaits touristiques à proposer sur la marketplace en ligne (base portail + train, transfrontalier par thème ; points uniques, autres par thème pour différentes périodes).	1

3 VOYAGE de merveille	3.1 Réseau, Organisation, Formation	15933 3	Accord / Convention	Nombre	3.1.2 Accord de service commun de réservation et de billetterie	Accord sur la manière d'organiser et de gérer collectivement le service de réservation et de billetterie en ligne.	1
3 VOYAGE de merveille	3.1 Réseau, Organisation, Formation	15933 4	Formation	Participant	3.1.3 Formation : raconter le voyage, l'accueil et l'inclusion, l'innovation et le storytelling	Parcours en 3 modules (l'itinéraire, l'inclusion, les technologies pour le tourisme et la culture) en collaboration avec des experts, des techniciens et des associations; modalité hybride + visites; pour IT et FR ensemble; slides publiées en ligne).	45
3 VOYAGE de merveille	3.2 ITINERAIRE : réalisation	15933 6	Atelier / Groupe de travail	Nombre	3.2.2 Direction artistique et coordination des installations et des itinéraires de visite	Coordination pour faire respecter les directives relatives à la durabilité, à l'inclusion, à l'approche de l'utilisation de la technologie, aux méthodes d'utilisation.	1
3 VOYAGE de merveille	3.2 ITINERAIRE : réalisation	15933 8	Restauration de bâtiment	Mètre ²	3.2.1 Premières explorations en RV : Portail de Borgo San Dalmazzo	Travaux au rez-de-chaussée (environ 150 m ²) et installations multimédias au premier étage (environ 100 m ²) avec la RV et des jeux multimédias pour enfants, décors, panneaux, signalisation intérieure, installation d'un ascenseur.	150
3 VOYAGE de merveille	3.2 ITINERAIRE : réalisation	15934 1	Restauration de bâtiment	Mètre ²	3.2.3 Premières explorations en RV : Portail de Breil-sur-Roya	Rénovation et équipement de 2 salles multimédia avec des jeux de RV et des ateliers pour enfants (environ 60 m ²)	60

3 VOYAGE de merveille	3.2 ITINERAIRE : réalisation	15934 3	Restauration de bâtiment	Mètre ²	3.2.4 Histoire du chemin de fer : Ecomusée (Breil-sur-Roya)	Conception du parcours de visite, conception graphique du musée, point d'accueil sur l'histoire du chemin de fer, restauration des wagons exposés, sécurité et éclairage, création de décors et de la signalétique.	500
3 VOYAGE de merveille	3.2 ITINERAIRE : réalisation	15934 4	Restauration de bâtiment	Mètre ²	3.2.5 Histoire du chemin de fer : Musée Ferroclub (Robilante)	Travaux de mise aux normes (sécurité et protection contre les incendies, environ 100 m ²), insertion de simulateurs (équipements et décors).	100
3 VOYAGE de merveille	3.2 ITINERAIRE : réalisation	15934 5	Restauration de bâtiment	Mètre ²	3.2.6 Fortifications : intervention artistique sur La Tourusela (Vernante)	Œuvre artistique : cachet et résidence de l'artiste, production de l'œuvre, coûts techniques et d'installation	300
3 VOYAGE de merveille	3.2 ITINERAIRE : réalisation	15934 8	Restauration de bâtiment	Mètre ²	3.2.7 Passage et douanes (Piène)	Intervention artistique sur la façade visible de jour comme de nuit, reconstruction virtuelle de Piène avec recherche historique, conception et réalisation d'un dispositif de visibilité des anciennes frontières à placer le long de la route principale	90
3 VOYAGE de merveille	3.2 ITINERAIRE : réalisation	15934 9	Construction de bâtiment	Mètre ²	3.2.8 Homme et nature: Archéostation (Roccavione)	Espace d'exposition multimédia pour les familles et les écoles (remplissage des surfaces verticales du nouveau bâtiment et fonctionnalisation, mise en place de l'espace visiteurs et des ateliers, direction artistique)	149

3 VOYAGE de merveille	3.2 ITINERAIRE : réalisation	15935 1	Équipement	Nombre	3.2.9 Homme et nature: ski et nature (Limone Piemonte)	Acquisition et installation d'un simulateur de ski alpin (logiciel, équipement et conception du décor).	1
3 VOYAGE de merveille	3.2 ITINERAIRE : réalisation	15935 2	Équipement	Nombre	3.2.10 Homme et nature: la maison des abeilles (Tende)	Révision du parcours de visite, insertion d'installations multimédia et de la scénographie dans 2 salles (environ 45m ² , conception, développement du contenu multimédia, équipement, réalisation et installation).	1
3 VOYAGE de merveille	3.2 ITINERAIRE : réalisation	15935 3	Site web	Nombre	3.2.11 Homme et nature: explorations virtuelles	Sélection et élaboration de contenus virtuels et numériques sur Notre Dame des Fontaines, Monastère de Saorge, Fortification du Col de Tende (frais de personnel).	1

3.2 Plan de travail – détail de chaque activité - Caractère transfrontalier de l'activité

	Expliquez le caractère transfrontalier de l'activité prévue.
0 Activités précédant le dépôt du dossier	
0.1 Activités précédant le dépôt du dossier	Le développement du nouveau projet découle d'un besoin qui est transfrontalier : valoriser la ligne ferroviaire. Par conséquent, chaque décision et chaque action ont été définies conjointement par les partenaires.
1 Gouvernance et gestion administrative du projet	
1.1 Gestion stratégique, technique et financière	La coordination stratégique, technique, administrative répond à un besoin qui est transfrontalier. Il s'ensuit que chaque groupe de travail, chaque action est conjointe, de même que chaque décision.
1.2 Suivi et évaluation	Le suivi et l'évaluation répondent à un besoin qui est transfrontalier, partagé entre tous les partenaires. Il s'ensuit que chaque groupe de travail, chaque action est conjointe, de même que chaque décision.

2 Communication	
2.1 Communication institutionnelle	<p>PARTENAIRE Toutes les activités de communication institutionnelle sont gérées conjointement par les partenaires italiens et français.</p> <p>BÉNÉFICIAIRES. Les produits réalisés dans le cadre du projet seront réalisés en version bilingue (trilingue, également EN, dans le cas des publications web). La mise à jour du site web de chaque partenaire avec des informations concernant sa participation au projet et le financement obtenu sera bilingue dans la mesure du possible (par exemple, une page web dédiée).</p>
2.2 Communication du VOYAGE	<p>La communication comprend plusieurs activités totalement communes. Les dépenses externes ont été réparties entre les partenaires responsables de la promotion du tourisme pour des raisons de simplicité administrative, mais chacun d'entre eux produira des services et des produits au profit de tous les partenaires et de l'ensemble de la région. L'ATL fera appel à des experts externes pour le développement de la campagne promotionnelle du VOYAGE, la CARF fournira le destination manager, les trains historiques, les activités d'animation et la valorisation du contenu pour rentabiliser les produits numériques des projets précédents financés par le programme. Il s'agira donc d'un travail d'équipe transfrontalier. La gestion du site web est également partagée : la municipalité de Breil prend en charge les coûts d'hébergement et de webmaster (le domaine est déjà à son nom), la CARF (personnel et destination manager), l'ATL et les experts en communication, le chef de file et le directeur artistique travailleront en équipe pour produire de nouveaux contenus.</p>
3 VOYAGE de merveille	
3.1 Réseau, Organisation, Formation	<p>L'élaboration de forfaits à proposer aux touristes se fera de manière totalement collective et dans le but de favoriser la coopération entre les responsables des points du parcours et du passage de la frontière par les visiteurs. La formation sera planifiée et structurée conjointement, les intervenants viendront des deux côtés de la frontière, elle sera réalisée en impliquant le public des deux versants afin de réunir des compétences homogènes mais aussi de représenter une opportunité de rencontre pour les opérateurs touristiques et culturels. La formation et le développement d'une gestion partagée de l'itinéraire impliquent non seulement le développement d'une méthodologie commune d'accompagnement grâce à la collaboration entre la CARF et l'ATL, mais également une étroite interrelation entre les acteurs des deux côtés et la réalisation d'un accord/convention transfrontalier qui réglera le système commun de réservation et de billetterie.</p>

3.2 ITINERAIRE : réalisation	<p>La réalisation de l'itinéraire (WP3.2) doit se faire dans une optique de synergie transfrontalière. Bien que réalisés par chaque partenaire individuellement, les points/portails de l'itinéraire sont intégrés les uns aux autres, tant sur le plan esthétique qu'en termes de méthodologie et d'information (conformément au plan de faisabilité).</p> <p>Par conséquent, la réalisation incomplète ou incohérente d'une étape de l'itinéraire a des répercussions sur l'homogénéité et la cohérence de l'itinéraire. Il est donc important que les partenaires agissent ensemble. Afin d'assurer le caractère transfrontalier, un seul directeur artistique a été spécifiquement prévu pour contrôler la cohérence des éléments développés et transmis par le projet.</p>
------------------------------	---

3.3 Autorisation administrative nécessaire à la conduite de l'activité

	Saisir
0 Activités précédant le dépôt du dossier	
0.1 Activités précédant le dépôt du dossier	Aucune autorisation n'est requise.
1 Gouvernance et gestion administrative du projet	
1.1 Gestion stratégique, technique et financière	Aucune autorisation n'est requise.
1.2 Suivi et évaluation	Aucune autorisation n'est requise.
2 Communication	
2.1 Communication institutionnelle	Aucune autorisation n'est requise. Le domaine du site du projet est déjà la propriété de la municipalité de Breil-sur-Roya.
2.2 Communication du VOYAGE	Aucune autorisation n'est requise. Le domaine du site du projet est déjà la propriété de la municipalité de Breil-sur-Roya.
3 VOYAGE de merveille	
3.1 Réseau, Organisation, Formation	Aucune autorisation requise

<p>3.2 ITINERAIRE : réalisation</p>	<p>Pendant la phase de planification, le chef de projet a eu l'occasion de rencontrer RFI (qui autorise à effectuer les travaux dans les gares italiennes) et la FS Foundation, qui loue les trains historiques autorisés sur la ligne transfrontalière dans le cadre du projet. Les deux organismes ont exprimé leur enthousiasme pour le projet et se sont mis à disposition pour faciliter sa mise en œuvre dans la mesure de leurs compétences.</p> <p>En ce qui concerne la Surintendance italienne, une réunion sera immédiatement requise dans la phase de lancement du projet afin de présenter l'initiative dans son ensemble, de permettre une compréhension de sa valeur globale et de convenir des modalités et du calendrier avec l'organisme compétent.</p> <p>Ci-dessous, les détails des autorisations requises pour chaque produit impliquant des travaux ou des installations.</p> <p>3.2.1. Portail dei Borgo San Dalmazzo - Autorisations d'exécution des travaux déjà disponibles (surintendance 26.10.2022 et RFI 13.01.2023) sur la base du projet définitif.</p> <p>3.2.2 Portail Breil-sur-Roya - Aucune autorisation requise</p> <p>3.2.3 Histoire du chemin de fer: Ecomusée (Breil-sur-Roya) - Aucune autorisation requise</p> <p>3.2.4 Histoire du chemin de fer: Musée Ferroclub (Robilante) - Autorisations Surintendance et RFI</p> <p>3.2.5 Fortifications: intervention artistique sur La Tourusela (Vernante) - autorisation paysagère, autorisation surintendance</p> <p>3.2.6 Passage et douanes (Piène): Autorisation Architectes des Bâtiments de France (ABF) et Police de l'eau</p> <p>3.2.7 Homme et nature: Archéostation (Roccavione) - Aucune autorisation requise</p> <p>3.2.8 Homme et nature: ski et nature (Limone Piemonte) - Aucune autorisation requise</p> <p>3.2.9 Homme et nature: la maison des abeilles! (Tende) - Aucune autorisation requise</p>
-------------------------------------	---

3.4 Plan de travail – détail de chaque activité - Mesures de publicité européenne prévues

	indiquez pour chaque activité les mesures de publicité prévues, si pertinent
0 Activités précédant le dépôt du dossier	
0.1 Activités précédant le dépôt du dossier	Aucune.
1 Gouvernance et gestion administrative du projet	

1.1 Gestion stratégique, technique et financière	<p>L'activité stratégique sera communiquée principalement à travers les outils de communication institutionnels du projet, nos canaux institutionnels et le site web du programme ALCOTRA (WP2.1).</p> <p>Le chef de projet et les partenaires présenteront, dans la mesure du possible, le projet dans le cadre d'autres projets et initiatives au niveau européen.</p> <p>Des communiqués de presse sont prévus au lancement des activités et à la conclusion du projet. Les activités de communication spécifiques des chaque phases et activités individuelles sont incluses dans le WP 2.2.</p>
1.2 Suivi et évaluation	<p>Cette activité est destinée à informer le Comité technique et le Comité de pilotage et à produire les rapports annuels et finaux de suivi et d'avancement.</p> <p>L'évaluation finale produira des données sur la communication des réalisations du projet, qui seront diffusées sur le site vermenagna-roya.eu dans la section Le projet et par la communication finale lors de l'inauguration.</p>
2 Communication	
2.1 Communication institutionnelle	<p>L'importance de la communication européenne du projet est démontrée par la décision de DÉDIER CETTE ACTIVITÉ SPÉCIFIQUE À CET OBJECTIF, afin d'informer le public, les touristes et les visiteurs de l'existence et du contenu du projet, de donner de la visibilité au soutien du FEDER, de diffuser la présence de l'UE dans leur région auprès des citoyens et des touristes, et de contribuer à créer une culture européenne.</p> <p>La page consacrée au projet sur le site vermenagna-roya.eu sera également disponible en anglais afin de permettre aux touristes d'autres pays de l'utiliser.</p> <p>Les textes de présentation types des projets seront inclus dans les dossiers de presse diffusés au cours des activités et lors d'événements publics ou de réunions de formation.</p> <p>Outre le logo Alcotra, une mention standard sera utilisée, qui sera développée avec l'agence de communication (voir 2.1) à partir de celle utilisée dans les articles publiés dans les revues spécialisées pendant Vermenagna-Roya II, à savoir : "Un service rendu possible grâce à la contribution du FEDER (programme CTE Alcotra ... - Interreg ...), qui permet de faire comme si la frontière n'existait pas, ensemble comme une seule destination touristique."</p>

2.2 Communication du VOYAGE	L'activité vise à informer le public, les touristes et les visiteurs concernant la période de réalisation de l'itinéraire, les trains historiques, les événements et le programme d'inauguration, ainsi que la communication de l'itinéraire. DANS TOUTE ACTIVITÉ DE CONTACT AVEC LE PUBLIC , des preuves du financement européen seront apportées (dossiers de presse, événements de formation, réunions techniques et de travail, inaugurations, trains historiques...). SUR LE SITE WEB, DANS LA NOUVELLE SECTION SPÉCIFIQUE PRÉSENTANT L'ITINÉRAIRE , le logo Alcotra sera mis en évidence à côté d'une mention standard qui sera développée en collaboration avec l'agence de communication (voir 2.1) pour témoigner également dans le futur du rôle du Programme dans le soutien à la conception et à la réalisation.
3 VOYAGE de merveille	
3.1 Réseau, Organisation, Formation	<p>Le soutien du programme européen sera indiqué SUR LES REÇUS DE RÉSERVATIONS DE VISITES REMIS AU VISITEUR (le système REGIONDO permet une personnalisation poussée de ce document, bien qu'il soit émis automatiquement). De cette façon, même ceux qui effectuent une réservation à partir d'une page web qui ne fait pas partie du circuit (par exemple, un hôtel ou une autre entité) pourront s'informer avant de visiter les lieux du projet. De même, une visibilité sera donnée au financement dans la section de présentation de l'itinéraire sur www.vermenagna-roya.eu d'où l'on peut accéder à la marketplace.</p> <p>La communication et les slides relatives aux événements de formation donneront évidemment une large visibilité à la contribution reçue et à l'opportunité de travailler ensemble au-delà des frontières.</p>
3.2 ITINÉRAIRE : réalisation	Outre le respect des règles de communication consistant à apposer une PLAQUE à chaque endroit concerné par les installations ou les travaux soutenus par le projet en précisant leur contenu, tous les endroits accueillant des installations auront une PLAQUE (voir activité 2.1) qui, avec le LOGO DU PROGRAMME , souligne le fait que sans ALCOTRA , il n'aurait pas été possible de développer en commun un itinéraire transfrontalier. Cela se fera de manière définie par l'agence de communication sur la base des indications du programme, aussi bien pendant la phase de construction qu'à la fin de l'intervention et donc pour tous les visiteurs à venir.

3.5 Groupes cibles

	Groupes cibles (sélectionner parmi les choix suivants) Sélectionner l'ensemble de personne qui bénéficieront des résultats du projet	Si "Autre" sélectionné, précisez	Veillez spécifier précisément les groupes cibles (par ex. écoles élémentaires bilingues, experts environnementaux, etc.).
--	---	---	--

1	Population locale		<p>La population locale totale est de 25 540 habitants, dont 4 000 ont moins de 18 ans, soit environ 15 % du total. Pour mettre en œuvre une stratégie de tourisme écoculturel, il est nécessaire de faire participer la population au processus. Grâce à l'information et à l'inclusion, la sensibilisation et l'harmonie sont générées, ce qui contribue à préserver le bien-être social local et à promouvoir le développement. (activité 3.1)</p> <p>Des articles dans les journaux locaux, une animation social sur le processus de mise en place des installations, des campagnes spécifiques lors d'événements (animation CARF, trains historiques, inaugurations - activité 2.2), permettront d'informer, d'impliquer et de faire participer la population au processus (activité 2.1).</p> <p>Il est prévu d'informer au moins 50% de la population. Environ 350 habitants bénéficieront directement des trains historiques (estimation basée sur l'expérience du train historique du 3.12.22).</p>
---	-------------------	--	--

2	Etablissements d'enseignement ou de formation		<p>Les jeunes, qui préfèrent encore les grandes villes de fond de vallée pour se rencontrer et grandir, pourront le faire en montagne, au sein de points multimédias, et explorer ensuite la région avec un regard neuf. C'est précisément à partir d'une enquête adressée aux jeunes qu'il est apparu possible qu'une action prioritaire pour rendre la zone plus attractive puisse être de la rendre éco-culturelle avec des offres plus interculturelles et innovantes.</p> <p>(v. Forum des citoyens transfrontaliers - Questionnaire à l'attention des jeunes // ForumCitoyen Transfrontalier - Questionnaire à l'attention des jeunes, enquête dans le cadre des projets PITEM PRO-SOL et PITEM PACE, mars 2022).</p> <p>Les écoles des communes directement concernées seront informées dès la phase de réalisation. Toutes les écoles de la région recevront des mailings dès que les matériels de diffusion seront disponibles afin de planifier les activités de l'année scolaire 2026/27, ce qui conduira à ce qu'au moins 20 classes utilisent les nouveaux points de passage d'ici la fin du projet. (activité 2.2 et 3.2)</p>
---	---	--	---

3	Touristes		<p>ans la phase de réalisation, sont inclus les familles et les différents groupes d'âge intéressés par la découverte expérientielle, provenant principalement du territoire voisin (Région PACA, Région Piémont, Ligurie occidentale). À ce jour, 28 % des quelque 40 000 touristes (par an) sont des familles avec enfants/jeunes et moins de 20 % (côté FR) / 4 % (côté IT) sont intéressés par la visite de sites culturels.</p> <p>Au cours du projet, ils seront informés du nouvel itinéraire grâce aux offices du tourisme, au site web et à la communication, qui sera principalement destinée au tourisme de courte distance :</p> <ul style="list-style-type: none">- table multimédia expérimentale à l'OTC de Menton- informations audio sur les trains transfrontaliers- articles dans des magazines spécialisés- articles dans la presse locale <p>- Les hébergements locaux sont à leur tour informés par des dépliants, les canaux habituels des offices de tourisme et le site web.</p> <p>Sur le long terme (national et international), les offices de tourisme travailleront plus intensément en 2027 en vue du centenaire.</p> <p>Les chiffres indiqués comprennent la couverture minimale sur le court rayon en tant qu'objectif basé sur la circulation des journaux. (activité 2.2 et 3.2)</p>
---	-----------	--	--

4	Associations		Des synergies seront mises en œuvre dans la co-conception de l'offre avec les Associations (15) afin de garantir l'existence d'espaces et de jeux utilisables par des personnes à mobilité réduite, ouvrant le territoire à l'inclusion de ce public avec lequel les associations sont en contact (activité 1.2); elles participent activement en intervenant dans les formations (voir activité 3.1) du milieu touristique-culturel, formés et informés sur les nouveaux forfaits/billets/offres qu'ils pourront intercepter.
5	Techniciens / Experts sectoriels		Des professionnels du secteur touristique/culturel, formés et informés sur les nouveaux forfaits/billets/offres qui seront à leur disposition pour intercepter les premiers bénéficiaires (activité 1.2). Guides touristiques et personnel des offices de tourisme et des administrations impliqués dans la formation, responsables des points de l'itinéraire (min. 45 personnes - 15 participants à chacun des modules de formation - activité 3.1)

3.6 Livrables

Liste des livrables du groupe d'activité

Activité	ID	Type de livrable	Unité	Nom du livrable	Description	Valeur cible Total
0.1 Activités précédant le dépôt du dossier	158356	Étude / Analyse / Méthodologie	Nombre	0.1.1 Dossier de candidature	n. 1 Dossier de candidature	1

1.1 Gestion stratégique, technique et financière	15930 4	Atelier / Groupe de travail	Nombre	1.1.1 Co.Pil, Co.Tech, Cabine de Regie	Groupes de travail transfrontaliers pour la direction stratégique, la direction et le suivi technico-administratif, la direction artistique, avec respectivement un responsable et un collaborateur transfrontaliers.	3
1.2 Suivi et évaluation	15930 7	Système de suivi	Nombre	1.2.1 Plan de suivi et Rapport d'évaluation	Plan et méthodologie de suivi et d'évaluation (indicateurs), collecte de données, rapport de suivi annuel, rapport d'évaluation intermédiaire et final.	1
2.1 Communication institutionnelle	15931 2	Action de communication (media)	Nombre	2.1.1 Campagne de communication institutionnelle	Communication du projet sur vermenagna-roya.eu, sur les sites des partenaires, sur le site Alcotra, dans les locaux des partenaires et de l'intervention, Communiqués de presse.	1
2.2 Communication du VOYAGE	15931 7	Action de communication (media)	Nombre	2.2.1 Campagne de promotion de voyages	Identité visuelle, récit social sur l'avancement de l'aménagement, communication et inauguration du train historique, page web et kit pour le VOYAGE, communiqués de presse, vidéo promotionnelle ; promotion à court et à long terme.	1

2.2 Communication du VOYAGE	15931 9	Action de communication (media)	Nombre	2.2.2 Programmation des événements d'inauguration	Programmation de l'inauguration des installations mentionnées dans l'activité 3.2, avec animation et train historique (prévue en août 2026).	1
2.2 Communication du VOYAGE	15932 1	Service réalisé	Nombre	2.2.3 Les trains historiques	En 2024 et 2025 principalement du côté français pour sensibiliser le public à la fermeture de la ligne vers Nice, train historique en permanence sur la ligne transfrontalière (août 2026) pour le programme d'inauguration.	3
3.1 Réseau, Organisation, Formation	15933 1	Service réalisé	Nombre	3.1.1 Organisation : forfaits, réservations et billetterie en ligne	Identification des forfaits touristiques à proposer sur la marketplace en ligne (base portail + train, transfrontalier par thème ; points uniques, autres par thème pour différentes périodes).	1
3.1 Réseau, Organisation, Formation	15933 3	Accord / Convention	Nombre	3.1.2 Accord de service commun de réservation et de billetterie	Accord sur la manière d'organiser et de gérer collectivement le service de réservation et de billetterie en ligne.	1

3.1 Réseau, Organisation, Formation	15933 4	Formation	Participant	3.1.3 Formation : raconter le voyage, l'accueil et l'inclusion, l'innovation et le storytelling	Parcours en 3 modules (l'itinéraire, l'inclusion, les technologies pour le tourisme et la culture) en collaboration avec des experts, des techniciens et des associations; modalité hybride + visites; pour IT et FR ensemble; slides publiées en ligne).	45
3.2 ITINERAIRE : réalisation	15933 6	Atelier / Groupe de travail	Nombre	3.2.2 Direction artistique et coordination des installations et des itinéraires de visite	Coordination pour faire respecter les directives relatives à la durabilité, à l'inclusion, à l'approche de l'utilisation de la technologie, aux méthodes d'utilisation.	1
3.2 ITINERAIRE : réalisation	15933 8	Restauration de bâtiment	Mètre ²	3.2.1 Premières explorations en RV : Portail de Borgo San Dalmazzo	Travaux au rez-de-chaussée (environ 150 m ²) et installations multimédias au premier étage (environ 100 m ²) avec la RV et des jeux multimédias pour enfants, décors, panneaux, signalisation intérieure, installation d'un ascenseur.	150
3.2 ITINERAIRE : réalisation	15934 1	Restauration de bâtiment	Mètre ²	3.2.3 Premières explorations en RV : Portail de Breil-sur- Roya	Rénovation et équipement de 2 salles multimédia avec des jeux de RV et des ateliers pour enfants (environ 60 m ²)	60

3.2 ITINERAIRE : réalisation	15934 3	Restauration de bâtiment	Mètre ²	3.2.4 Histoire du chemin de fer : Ecomusée (Breil-sur-Roya)	Conception du parcours de visite, conception graphique du musée, point d'accueil sur l'histoire du chemin de fer, restauration des wagons exposés, sécurité et éclairage, création de décors et de la signalétique.	500
3.2 ITINERAIRE : réalisation	15934 4	Restauration de bâtiment	Mètre ²	3.2.5 Histoire du chemin de fer : Musée Ferroclub (Robilante)	Travaux de mise aux normes (sécurité et protection contre les incendies, environ 100 m ²), insertion de simulateurs (équipements et décors).	100
3.2 ITINERAIRE : réalisation	15934 5	Restauration de bâtiment	Mètre ²	3.2.6 Fortifications : intervention artistique sur La Tourusela (Vernante)	Œuvre artistique : cachet et résidence de l'artiste, production de l'œuvre, coûts techniques et d'installation	300
3.2 ITINERAIRE : réalisation	15934 8	Restauration de bâtiment	Mètre ²	3.2.7 Passage et douanes (Piène)	Intervention artistique sur la façade visible de jour comme de nuit, reconstruction virtuelle de Piène avec recherche historique, conception et réalisation d'un dispositif de visibilité des anciennes frontières à placer le long de la route principale	90
3.2 ITINERAIRE : réalisation	15934 9	Construction de bâtiment	Mètre ²	3.2.8 Homme et nature: Archéostation (Roccavione)	Espace d'exposition multimédia pour les familles et les écoles (remplissage des surfaces verticales du nouveau bâtiment et fonctionnalisation, mise en place de l'espace visiteurs et des ateliers, direction artistique)	149

3.2 ITINERAIRE : réalisation	15935 1	Équipement	Nombre	3.2.9 Homme et nature: ski et nature (Limone Piemonte)	Acquisition et installation d'un simulateur de ski alpin (logiciel, équipement et conception du décor).	1
3.2 ITINERAIRE : réalisation	15935 2	Équipement	Nombre	3.2.10 Homme et nature: la maison des abeilles (Tende)	Révision du parcours de visite, insertion d'installations multimédia et de la scénographie dans 2 salles (environ 45m ² , conception, développement du contenu multimédia, équipement, réalisation et installation).	1
3.2 ITINERAIRE : réalisation	15935 3	Site web	Nombre	3.2.11 Homme nature: explorations virtuelles	Sélection et élaboration de contenus virtuels et numériques sur Notre Dame des Fontaines, Monastère de Saorge, Fortification du Col de Tende (frais de personnel).	1

3.7 Localisation des activités situées dans la zone du programme

Liste des activités et leurs zones du programme

Activités	Localisations dans la zone du programme
0.1 Activités précédant le dépôt du dossier	Cuneo Alpes-Maritimes Les communes des Vallées Roya et Vermenagna, de Breil-sur-Roya à Borgo San Dalmazzo.

1.1 Gestion stratégique, technique et financière	Alpes-Maritimes Cuneo Les communes des Vallées Roya et Vermenagna, de Breil-sur-Roya à Borgo San Dalmazzo.
1.2 Suivi et évaluation	Alpes-Maritimes Cuneo Les communes des Vallées Roya et Vermenagna, de Breil-sur-Roya à Borgo San Dalmazzo.
2.1 Communication institutionnelle	Alpes-Maritimes Cuneo Les communes des Vallées Roya et Vermenagna, de Breil-sur-Roya à Borgo San Dalmazzo.
2.2 Communication du VOYAGE	Alpes-Maritimes Cuneo Les communes des Vallées Roya et Vermenagna, de Breil-sur-Roya à Borgo San Dalmazzo.
3.1 Réseau, Organisation, Formation	Alpes-Maritimes Cuneo Les communes des Vallées Roya et Vermenagna, de Breil-sur-Roya à Borgo San Dalmazzo.
3.2 ITINERAIRE : réalisation	Alpes-Maritimes Cuneo Les communes des Vallées Roya et Vermenagna, de Breil-sur-Roya à Borgo San Dalmazzo.

Liste des activités des hors zone couverte par le programme mais appartenant au territoire de l'UE

Activités	Localisations hors zone couverte par le programme mais appartenant au territoire de l'UE
0.1 Activités précédant le dépôt du dossier	

1.1 Gestion stratégique, technique et financière	
1.2 Suivi et évaluation	
2.1 Communication institutionnelle	
2.2 Communication du VOYAGE	
3.1 Réseau, Organisation, Formation	
3.2 ITINERAIRE : réalisation	

Montant en hors zone couverte par le programme mais appartenant au territoire de l'UE :: 0,00 €

20% Programmé FEDER: 479 578,16 €

4. Réalisation du projet

4.1 Indicateurs du projet

Groupe d'indicateurs: OS 4.6 réalisation

Indicateurs		Prévision	Précisez brièvement en quoi votre projet répond aux indicateurs sélectionnés
Indicateurs spécifiques de l'axe			
Organisations qui coopèrent par-delà les frontières	Quantitatif	11 (Organisations)	Partenaires du projet
Nombre de sites culturels et touristiques bénéficiant d'un soutien	Quantitatif	1 (Sites touristiques et culturels)	Un itinéraire transfrontalière tout au long de la ligne Cuneo-Ventimille-Nice

Groupe d'indicateurs: OS 4.6 résultat

Indicateurs		Prévision	Précisez brièvement en quoi votre projet répond aux indicateurs sélectionnés
Indicateurs spécifiques de l'axe			
Organisations coopérant par-delà les frontières après la fin d'un projet	Quantitatif	14 (Organisations)	11 partenaires du projet, Musée des Merveilles, ProLoco de Vernante, Ferroclub del Cuneese: collaborent à la gestion de l'itinéraire. Parco Fluviale Gesso-Stura e Parco Alpi Marittime, Museo Ferroviario Piemontese, Comune di Cuneo, Monastère de Saorge, Notre Dame des Fontaines, autre municipalités long de la ligne, Département 06: participent au projet en tant que observateurs et pourront adhérer à l'accord de gestion de l'itinéraire.

4.2 Durabilité du projet

Les partenaires et les responsables des installations rénovées ou mises en œuvre seront impliqués dans un ACCORD-CADRE SUR LA GESTION DE L'ITINÉRAIRE, afin de créer un réseau agile qui ne présente pas de coûts de gestion supplémentaires, mais crée des économies d'échelle et maximise l'impact des actions, grâce aux outils et aux méthodes développés.

- RÉSERVATION ET BILLETS UNIQUES: fait partie de l'accord au terme du projet; la faisabilité a été vérifiée; le système utilisé par CARF est adéquat en termes de fonctionnalité et de coût, également pour ATL. Il sera fondamental pour accroître la visibilité et les visiteurs.

- SITE WEB: géré par la Municipalité de Breil-sur-Roya, à partir de ce nouveau projet le développement du contenu implique CARF, ATL et Chef de file. La gestion fera l'objet d'un accord, impliquant également les administrations italiennes et françaises qui souhaitent s'associer. Probablement elle sera confiée à la CARF, seule structure transfrontalière qui s'occupe en permanence de la promotion du territoire (du côté italien, elle est gérée par les administrations conventionnées avec les responsables des offices de tourisme).

- PROMOTION TOURISTIQUE: une convention va définir les rôles, compétences, activités et contribution économique des

points du circuit. Le projet passerelle a permis aux opérateurs des offices de tourisme de se rencontrer et identifier des stratégies initiales et moyens peu coûteux de collaboration/échange d'Info durables et seront poursuivis et élargis avec le nouveau projet.

LA GESTION DES ESPACES AMÉNAGÉS ET LA DURABILITÉ ÉCONOMIQUE.

Tous les gestionnaires ont déjà été identifiés, excepté Roccavione, qui sera identifié par un avis public.

En partant du plan économique actuel des sites ou des structures similaires dans le domaine culturel et touristique, une stratégie de gestion visant à la durabilité des investissements a été planifiée. Les administrations prennent normalement en charge les coûts des services publics et l'entretien extraordinaire; souvent du personnel, sachant qu'il existe un "facteur de multiplication" selon lequel pour chaque € produit par le secteur culturel et créatif, 1,8 € supplémentaire est activé dans le reste de l'économie.

1. STRATÉGIES DE RÉDUCTION DES COÛTS

- services communs pour les points de l'itinéraire: site web, réservation/billetterie communes, coordination de la promotion et mise en réseau;
- gestion des différents points en synergie avec d'autres biens ou services culturels existants et structurés (par exemple: OT, bibliothèques, etc.) ou avec différents services pour contenir les coûts indirects (par exemple, location, restauration, etc.);
- l'utilisation autonome lorsque cela est possible (en totalité ou en partie selon la complexité du contenu);
- recours à solutions de conception permettant de contenir les coûts de gestion (énergie, nettoyage, entretien, etc.).

2. DES STRATÉGIES POUR MAINTENIR LES REVENUS.

Les revenus proviendront de la billetterie (pour les points qui ont/auront un billet d'entrée) même si limitée, des gadgets, des visites guidées.

- Les nouvelles technologies sont une nouveauté: les données montrent qu'elles contribuent à augmenter le nombre de visiteurs (les jeux vidéo à l'intérieur des lieux culturels connaissent une croissance énorme pour tous les âges, comme les podcasts et l'expérience digitale; v. Symbola 2022).
- Des synergies sont activées, si possible, avec d'autres activités (par exemple, un gestionnaire unique pour le tourisme culturel et les sites commerciaux -restaurant/bar, etc.-, librairie, location de vélos...) afin de diversifier les revenus pour soutenir l'activité culturelle.
- L'itinéraire sous forme de réseau favorisera l'échange de visiteurs et soutiendra la croissance des flux. Les interventions à Limone P.te et à Tende, avec l'augmentation des flux touristiques, feront connaître l'itinéraire à un grand nombre de visiteurs, en faveur des points de la moyenne et de la basse vallée.
- Les événements spéciaux seront promus dans le réseau, avec un grand impact et réalisables avec des économies de coûts.
- L'optimisation des flux de visiteurs fera l'objet d'une attention particulière dans la conception des expos.

Il est difficile d'estimer les rentrées vu l'anomalie des dernières années. L'intention est de maintenir un coût d'entrée bas afin d'élargir la possibilité d'en profiter. Sur chaque lieu une étude a été faite afin de vérifier le nombre de visiteurs qui garantit le seuil de rentabilité. Dans ces conditions, 25000 entrées suffisent. Un total de 75000 entrées est estimé sur le circuit en 2028.

L'augmentation des recettes, en vue d'atteindre l'équilibre (car entités publiques ou sans but lucratif), sera affectée à:

- coûts de consommation et d'entretien plus élevés pour les nouvelles installations multimédias
- promotion conjointe
- ouvertures plus longues, générant du travail pour l'assistance et les guides
- amélioration des équipements à partir de la troisième année.

5. Coûts simplifiés

	Option frais de personnel – Taux forfaitaire	Option frais de personnel – Coûts réels	Texte libre

006-210601639-20230404-2023_17-DE
Reçu le 04/04/2023

Comune di Borgo San Dalmazzo	.		
Commune de Breil sur Roya	.		
Comune di Roccavione	.		
Comune di Vernante	.		
Comune Di Limone Piemonte	.		
Commune de Tende	.		
Comune di Robilante	.		
A.T.L. Azienda Turistica Locale del Cuneese	.		
Communauté d'Agglomération de la Riviera Française	.		
Association de l'écomusée du haut pays des techniques et des transports Association de l'écomusée du haut pays des techniques et des transports	.		
Associazione Art.ur	.		

6. Recettes

6.1 Recettes générées au cours de la mise en œuvre du projet

	Des recettes nettes sont-elles générées au cours de la mise en œuvre du projet ?	Si oui, préciser	Estimation des recettes
Comune di Borgo San Dalmazzo	OUI	Matériel multimédia géré en commun avec le responsable de l'office de tourisme qui sera situé au rez-de-chaussée (1 personne au rez-de-chaussée avec utilisation indépendante des salles du 1er étage). Les revenus seront confiés au responsable pour l'aider à couvrir les frais d'ouverture. Compte tenu des 2 premiers mois du projet et d'un prix moyen du billet de 3,35 €, on peut estimer prudemment à 300 le nombre d'entrées pour une recette de 1.005,00 €.	
Commune de Breil sur Roya	OUI	Installation multimédia gérée directement par l'association Ecomusée. Compte tenu des 2 premiers mois d'ouverture et d'un prix moyen du billet de 3,35 €, on estime à 300 le nombre d'entrées pour un montant de 1.005,00 €.	

		006-210601639-20230404-2023_17-DE	
Comune di Roccavione	OUI	Installation confiée en 2023 gestion par convention au moyen d'un avis public, en synergie avec les autres espaces et services construits autour de la gare. Les recettes seront confiées à l'entité gestionnaire pour l'aider à couvrir les frais d'ouverture. En considérant les 2 premiers mois d'ouverture et un prix moyen du billet de 3,35 €, nous estimons à 300 le nombre d'entrées pour une recette de 1.005,00 €.	
Comune di Vernante	NON		
Comune Di Limone Piemonte	NON		
Commune de Tende	OUI	Les frais de personnel sont déjà payés par l'administration. Les prix des billets sont très bas (1,50€ plein tarif et 1€ réduit). L'espace étant réduit, les coûts de gestion supplémentaires sont limités. Les entrées seront prises en charge par l'administration pour couvrir les frais d'ouverture. Par prudence, le prix actuel est utilisé pour estimer les recettes ; toutefois, avec la nouvelle configuration, il pourrait probablement être porté à 2-3 €. En tenant compte, pendant la durée du projet, des 2 premiers mois d'ouverture et d'un ticket à 2,00 € nous estimons à 300 le nombre d'entrées pour une recette de 600,00 €.	
Comune di Robilante	OUI	Musée actuellement non ouvert au public. Il n'y a pas d'antécédents. Ouverture gérée par des bénévoles d'une association à but non lucratif. Les entrées seront favorisées par la présence du simulateur. Les revenus seront confiés à l'opérateur pour couvrir les frais d'ouverture. Compte tenu des deux premiers mois d'ouverture et d'un prix moyen du billet de 3,50 €, on estime à 270 le nombre d'entrées (compte tenu de la nouvelle ouverture et de l'emplacement) pour un revenu de 904,50 €.	
A.T.L. Azienda Turistica Locale del Cuneese	NON		
Communauté d'Agglomération de la Riviera Française	NON		

		006-210601639-20230404-2023_17-DE	
Association de l'écomusée du haut pays des techniques et des transports Association de l'écomusée du haut pays des techniques et des transports	OUI	Musée existant géré par l'association partenaire. Les entrées seront stimulées par la présence du simulateur et favorisées par la proximité du portail de Breil-sur-Roya. En considérant les 2 premiers mois du projet et un prix moyen du billet de 3,50 €, les 320 entrées sont estimées à 1 072,00 €.	
Associazione Art.ur	NON		

6.2 Recettes générées après l'achèvement du projet du projet

	Des recettes nettes sont-elles générées après l'achèvement du projet ?	Si oui, préciser	Estimation des recettes
Comune di Borgo San Dalmazzo	OUI	<p>L'espace d'exposition adjacent MEMO4345 a attiré l'année dernière environ 4 000 visiteurs. C'est un sujet complexe, la Shoa, mais très intéressant pour les écoles.</p> <p>L'estimation du nombre de visiteurs découle d'une comparaison avec les chiffres de MEMO4345 et du fait que, par rapport à cette dernière, l'exposition proposée à Borgo San Dalmazzo a un contenu attrayant pour un public plus large.</p> <p>Le plan de gestion prévoit d'atteindre le seuil de rentabilité avec 4 000 visiteurs et un ticket moyen de 3,35 €, en couvrant les coûts supplémentaires liés à la technologie, au nettoyage et à la promotion.</p> <p>Dans les 12 premiers mois en considérant 4000 visiteurs (estimation prudente compte tenu de la différence de proposition, la Shoah dans le cas de MEMO4345 et la découverte du territoire en RV dans ce cas), les recettes sont estimées à 13.400 € confiées à l'entité gestionnaire.</p> <p>En cas de bénéfice accru, en vue d'atteindre l'équilibre, celui-ci sera réinvesti dans le personnel pour augmenter les heures d'ouverture, puis dans l'innovation de l'aménagement.</p> <p>À partir de la troisième année, il est prévu d'entamer le processus d'implémentation du dispositif avec du contenu inédit pour relancer le site.</p>	

		006-210601639-20230404-2023_17-DE	
Commune de Breil sur Roya	OUI	<p>PORTA PIENE reçu le 04/04/2023</p> <p>Le plan de gestion prévoit un seuil de rentabilité avec 2000 visiteurs et un ticket moyen de 3,35 €, couvrant les coûts supplémentaires liés à la technologie, au nettoyage et à la promotion.</p> <p>Sur les 12 premiers mois, en considérant comme objectif 4 000 visiteurs (estimé par rapport aux flux de l'Ecomusée), les recettes sont estimées à 13.400 €, ce qui permettra d'augmenter le nombre de jours d'ouverture (+18-20).</p> <p>En cas de bénéfice accru, en vue d'atteindre l'équilibre, celui-ci sera réinvesti dans le personnel pour augmenter les heures d'ouverture, puis dans l'innovation de l'aménagement.</p> <p>À partir de la troisième année, il est prévu de commencer le processus d'implémentation du dispositif avec du contenu inédit pour relancer le site.</p> <p>PIENE</p> <p>L'intervention à Piène est en accès libre à l'extérieur et ne génère pas de revenus.</p>	
Comune di Roccavione	OUI	<p>Installation multimédia confiée en gestion par convention au moyen d'un avis public, en synergie avec les autres espaces et services construits autour de la gare.</p> <p>Les recettes seront confiées à l'entité gestionnaire pour l'aider à couvrir les frais d'ouverture.</p> <p>Considérant la nouvelle ouverture (nouveau dispositif à inaugurer), les résultats obtenus à MEMO4345 sur les ateliers avec les écoles, particulièrement attractifs dans ce dispositif, également en prévision d'une augmentation des flux touristiques, sont estimés à 2500 entrées/an.</p> <p>En partant d'un ticket moyen de 3,35 €, on estime un revenu de 8.375,00 €.</p>	
Comune di Vernante	NON	Accès libre en extérieur	
Comune Di Limone Piemonte	NON	Entrée gratuite	

006-210601639-20230404-2023_17-DE

Commune de Tende	OUI	<p>Le coût de personnel est déjà à la charge de l'administration. Les prix des billets sont très bas (1,50€ plein tarif et 1€ réduit). L'espace étant réduit, les coûts de gestion supplémentaires sont faibles. Les recettes seront prises en charge par l'administration pour couvrir les frais d'ouverture. Avec le nouveau dispositif, le prix du billet peut passer à au moins 2-3€. Une estimation à 4 000 visiteurs compte tenu de la mise en réseau avec l'itinéraire et notamment avec le Musée Des Merveilles de Tende (15 000 visiteurs en 2022, 25 000 en 2019) et avec un billet à 1,50 € permet d'estimer une recette de 6 000,00 €.</p>	
------------------	-----	--	--

006-210601639-20230404-2023_17-DE
 Revenement ouvert au public le 04/04/2023

Comune di Robilante	OUI	<p>Musée actuellement non ouvert au public. Il n'y a pas d'antécédents. Ouverture gérée par des bénévoles d'une association à but non lucratif. Les revenus seront confiés à l'opérateur pour couvrir les frais d'ouverture.</p> <p>Les entrées seront favorisées par la présence du simulateur, de sorte qu'elles sont considérées comme au moins égales à celles du portail de Borgo San Dalmazzo, étant donné la proposition dans le même package. Ils couvriront les coûts d'entretien et d'exploitation de l'équipement multimédia jusqu'au seuil de rentabilité (y compris un coût de 6400 euros pour le personnel externe afin de soutenir les volontaires les jours les plus chargés). Tout excédent sera utilisé pour recruter du personnel de soutien supplémentaire et pour augmenter le nombre de journées d'ouverture.</p> <p>Dans les 12 premiers mois en considérant 4000 visiteurs comme cible (estimé par rapport aux flux de l'Ecomusée), les recettes sont estimées à 13.400 €.</p> <p>Dans ce cas, les recettes sont renforcées par des gadgets et des visites guidées sur rendez-vous. En cas de bénéfice plus élevé, afin d'atteindre le seuil de rentabilité requis pour une organisation à but non lucratif, le revenu est nécessairement réinvesti dans du personnel professionnel pour les visites guidées et pour augmenter les heures d'ouverture, donc dans l'innovation du dispositif.</p> <p>À partir de la troisième année, il est prévu d'entamer le processus d'incrémentation de contenu inédit pour relancer le dispositif.</p>	
A.T.L. Azienda Turistica Locale del Cuneese	NON		
Communauté d'Agglomération de la Riviera Française	NON		

		006-210601639-20230404-2023_17-DE	
Association de l'écomusée du haut pays des techniques et des transports Association de l'écomusée du haut pays des techniques et des transports	OUI	Le plan de gestion prévoit un seuil de rentabilité avec 5000 visiteurs et un ticket moyen de 2,25 €, avec des coûts supplémentaires couverts par la technologie, le nettoyage, la promotion et 6800 € de personnel pour soutenir les bénévoles qui assurent aujourd'hui l'ouverture les jours les plus chargés. Sur les 12 premiers mois en considérant 5 000 visiteurs (chiffre prudent par rapport aux flux potentiels de l'Ecomusée), les recettes sont estimées à 16.750 € pour l'entité gestionnaire (l'espace d'exposition est de 500 m2). Dans ce cas, les recettes sont renforcées par des gadgets et des visites guidées sur rendez-vous. En cas de bénéfice plus élevé, afin d'atteindre le seuil de rentabilité requis pour une organisation à but non lucratif, le revenu est nécessairement réinvesti dans du personnel professionnel pour les visites guidées et pour augmenter les heures d'ouverture, donc dans l'innovation du dispositif. À partir de la troisième année, il est prévu d'entamer le processus d'incrémentation de contenu inédit pour relancer le dispositif.	
Associazione Art.ur	NON		

6.3 Autres co-financements

	Les co-financements sollicités couvrent-ils la même période d'exécution et la même assiette de dépenses éligibles ?	Si non, préciser
Comune di Borgo San Dalmazzo	OUI	Fonds renouvelable pour la mise en œuvre des politiques communautaires, créé par le Trésor italien.
Commune de Breil sur Roya	OUI	Autofinancement sur les ressources propres de chaque partenaire français.
Comune di Roccavione	OUI	Fonds renouvelable pour la mise en œuvre des politiques communautaires, créé par le Trésor italien.
Comune di Vernante	OUI	Fonds renouvelable pour la mise en œuvre des politiques communautaires, créé par le Trésor italien.
Comune Di Limone Piemonte	OUI	Fonds renouvelable pour la mise en œuvre des politiques communautaires, créé par le Trésor italien.
Commune de Tende	OUI	Autofinancement sur les ressources propres de chaque partenaire français.

		006-210601639-20230404-2023_17-DE Reçu le 04/04/2023
Comune di Robilante	OUI	Fonds renouvelable pour la mise en œuvre des politiques communautaires, créé par le Trésor italien.
A.T.L. Azienda Turistica Locale del Cuneese	OUI	Fonds renouvelable pour la mise en œuvre des politiques communautaires, créé par le Trésor italien.
Communauté d'Agglomération de la Riviera Française	OUI	Autofinancement sur les ressources propres de chaque partenaire français.
Association de l'écomusée du haut pays des techniques et des transports Association de l'écomusée du haut pays des techniques et des transports	OUI	Autofinancement sur les ressources propres de chaque partenaire français.
Associazione Art.ur	OUI	Fonds renouvelable pour la mise en œuvre des politiques communautaires, créé par le Trésor italien.

7. Intégration du projet à son environnement

7.1 Capitalisation et transférabilité des réalisations du projet

	Choix	Préciser
Le projet propose-t-il la réutilisation d'une ou plusieurs methodologies déjà développées par un autre projet CTE ?	OUI	<p>Le projet poursuit la stratégie lancée avec "Vermenagna-Roya. Notre patrimoine, votre tourisme" et "Vermenagna-Roya II" avec une intervention inédite pour accueillir et retenir les voyageurs sur le territoire, en leur fournissant les outils pour comprendre le parcours ferroviaire, le connaître et l'apprécier. Concrètement, il met en œuvre le document stratégique pour le développement et la récupération du territoire, élaboré par le projet en phase de conclusion. Elle profite également de son site web et de son image coordonnée, déjà connus sur le territoire. D'où la nécessité de conserver le mot Vermenagna-Roya dans l'acronyme.</p> <p>Si les projets du point 1.4 du formulaire sont renouvelés et mis en œuvre, ils travailleront en synergie pour maximiser la capitalisation des résultats.</p>

<p>Le projet propose-t-il la réutilisation d'un ou plusieurs résultats déjà atteint(s) par un autre projet CTE ?</p>	<p>OUI</p>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20%; padding: 2px;">006-210601639-20230404-2023_17-DE</td> <td style="padding: 2px;"></td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Reçu le 04/07/2023</td> <td style="padding: 2px;">PITER AlpiMED MOBIL</td> </tr> </table> <p>Afin de promouvoir l'utilisation de moyens de transport durables, le projet a accordé une grande attention à la ligne ferroviaire Cuneo-Ventimiglia-Nice, en réalisant également des mini-centres intermodaux le long de l'axe ferroviaire.</p> <p>"Vermenagna-Roya III" vise à créer un tourisme éco-culturel innovant, également lié au patrimoine de la ligne ferroviaire, capitalisant ainsi sur les mini-centres intermodaux réalisés par AlpiMed Mobil (Roccavione) et Vermenagna-Roya II (Vernante), ainsi que sur les points de recharge électrique installés dans la vallée de la Roya.</p> <p>PITER AlpiMED PATRIM La destination touristique Alpes-Méditerranée est en marche, mais n'est pas encore finie. Des produits tels que les visites virtuelles de Notre Dame des Fontaines et du Monastère de Saorge, les totems avec vidéos RV déjà développés, seront donc intégrés dans l'offre "Vermenagna-Roya III".</p> <p>PITER AlpiMED CLIMA Il a créé des outils transfrontaliers pour mesurer les effets du changement climatique et a encouragé une gestion efficace et durable des ressources. Il a notamment réalisé des enquêtes à propos de la neige et de l'impact généré par les sports d'hiver, afin de dissiper les préjugés existants sur le sujet ; cette étude sera intégrée dans Vermenagna-Roya III au sein du dispositif multimédia du point de LimoneP.te afin de diffuser les données et les informations à un public plus large.</p> <p>StraMil2 La destination de voyage outdoor "Alta via del Sale" sera intégrée à l'offre cultureloutdoor "Vermenagna-Roya III".</p> <p>ReVal La promotion d'une offre intégrée autour du thème du vélo, réalisée par ReVal, sera un point de départ pour enrichir l'offre culturelle et de plein air de "Vermenagna-Roya III".</p>	006-210601639-20230404-2023_17-DE		Reçu le 04/07/2023	PITER AlpiMED MOBIL
006-210601639-20230404-2023_17-DE						
Reçu le 04/07/2023	PITER AlpiMED MOBIL					

006-210601639-20230404-2023_17-DE
Reçu le 04/04/2023

<p>Une ou plusieurs methodologies du projet pourraient être réutilisées et/ou transférées à d'autres projets CTE ? (indiquer la méthodologie concernée, la typologie de projet et/ou le secteur d'intervention auquel transférer la méthodologie et la typologie de partenaire(s) potentiellement concerné(s))</p>	<p>OUI</p>	<p>Le parcours de visite du voyageur, qu'il s'agisse d'un touriste ou d'un local, est composé d'installations multimédia, numériques et artistiques qui accompagnent la découverte de la ligne ferroviaire, du territoire et de la communauté transfrontalière. La méthodologie, composée des phases d'analyse, de mise en valeur du patrimoine, de diffusion et de systématisation des connaissances de manière intégrée par des acteurs en synergie et de valorisation par l'application de technologies innovantes, peut être exportable en dehors de la ligne Borgo San Dalmazzo - Breil-sur-Roya, sur laquelle se concentrent les actions du projet. Il peut en effet être destiné aux projets CTE:</p> <ul style="list-style-type: none"> - concentré sur le développement d'une gouvernance commune liée à l'utilisation du patrimoine transfrontalier dans une perspective de tourisme culturel ; opérant à plus grande échelle, pour étendre la méthodologie à l'ensemble du parcours ferroviaire ; intéressant ainsi des organismes publics supra-locaux et des organismes de gestion des chemins de fer ou du patrimoine ayant une valeur transfrontalière. (voir la lettre de manifestation d'intérêt de la municipalité de Cuneo)
<p>Un ou plusieurs résultats du projet pourraient-ils être réutilisées et/ou transférées à d'autres projets CTE ? (indiquer le résultat concerné, la typologie de projet et/ou le secteur d'intervention auquel transférer le résultat et la typologie de partenaire(s) potentiellement concerné(s))</p>	<p>OUI</p>	<p>Le package éco-touristique-culturel qui sera créé par Vermenagna-Roya III pourra être augmenté et enrichi par l'inclusion de nouveaux points d'intérêt ou de points d'intérêt renouvelés le long du parcours ou à proximité de celui-ci afin de le prolonger, proposés par des administrations locales ou supra-locales, des entités du troisième secteur ou des organismes touristiques, désireux de lancer des stratégies éco-touristiques-culturelles sur leur territoire.</p> <p>En outre, le système de gestion partagé entre les deux côtés peut être exporté et appliqué à d'autres territoires, frontaliers ou non, à la recherche d'un système intégré et efficace pour la gestion de multiples biens ; impliquant ainsi d'autres administrations ou entreprises touristiques.</p>

7.2 Liens avec les stratégies et politiques européennes, nationales, régionales et locales

	Choix	Précisez
Stratégie macro-régionale alpine		

<p>S'engager pour équilibrer la protection de l'environnement et le développement économique malgré le contexte de la crise sanitaire marqué par la Covid-19</p>	<p>OUI</p>	<div style="border: 2px solid black; padding: 2px; margin-bottom: 5px;"> <p>006-210601639-20230404-2023_17-DE Reçu le 04/04/2023</p> </div> <p>La stratégie consiste à soutenir l'économie en difficulté par le biais du tourisme, qui est le seul à pouvoir soutenir la relance, mais de manière durable.</p> <p>Le secteur touristique et culturel a été l'un des plus durement touchés par la pandémie. Les chiffres sont loin de ceux d'avant le confinement, mais le projet contribue à la relance économique et sociale du territoire, en investissant dans les infrastructures matérielles et immatérielles reliant le secteur touristique et culturel, afin de favoriser le développement économique des deux vallées.</p> <p>Le projet ne favorise pas seulement une mobilité alternative à faible impact environnemental (toutes les communes disposent désormais de stations de recharge électrique. Borgo San Dalmazzo, avec d'autres ressources déjà disponibles, interviendra sur le parking de la gare de Borgo San Dalmazzo), mais restitue au chemin de fer son rôle au cœur de la mobilité des deux Vallées, en valorisant son histoire et la valeur ajoutée qu'il apporte au territoire.</p> <p>Parmi les thèmes sur lesquels articuler son histoire, le rapport entre l'HOMME et la NATURE est fondamental et est repris dans plusieurs points. L'étude de faisabilité fournit des lignes directrices spécifiques en matière de durabilité, qui concerneront toutes les interventions, et pas seulement celles pour lesquelles la conformité au DNSH est obligatoire.</p>
<p>Accélérer la mise en œuvre du programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et de l'accord de Paris</p>	<p>OUI</p>	<p>Vermenagna-Roya III contribue à la réalisation de plusieurs objectifs pour le développement durable de l'Europe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - il met en œuvre des politiques visant à promouvoir un tourisme durable qui stimule la croissance économique du territoire (goal 8) - il encourage l'innovation dans le secteur du tourisme et de la culture, en soutenant à la fois le développement économique et le bien-être social (goal 9) ; - il renforce les engagements pour préserver le patrimoine culturel et naturel, en stimulant la prise de conscience d'une communauté durable (goal 11). <p>Il propose également un cycle de formation qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> - indirectement, favorise l'apprentissage permanent pour tous, équitable et inclusif, au moyen de technologies alternatives, en augmentant le nombre de jeunes et d'adultes possédant des compétences utiles sur le plan professionnel, dans le secteur du tourisme culturel (goal 4).

		006-210601639-20230404-2023_17-DE Reçu le 04/04/2023
Préserver la biodiversité alpine et prévenir l'exposition aux risques naturels liés au changement climatique	OUI	Vermenagna-Roya III préserve indirectement la biodiversité en sensibilisant et en protégeant les pollinisateurs grâce à l'intervention de Tende dans la Maison du Miel et des Abeilles : à travers l'utilisation des nouvelles technologies et d'environnements immersifs, l'importance de l'insecte pour la vie de la planète Terre et l'urgence de le préserver seront mises en avant. (voir aussi le Green Deal européen en faveur des pollinisateurs). Le projet ne met pas directement en œuvre des politiques de prévention contre le réchauffement climatique, mais promeut la mobilité durable et les bonnes normes dans les territoires de montagne pour une utilisation responsable des lieux par les touristes et les citoyens.
Accélérer la transition énergétique dans la région alpine	OUI	Favorise la mobilité durable sur le territoire, notamment avec des moyens de transport alternatifs aux énergies fossiles ; dans la mesure du possible et de manière compatible avec la durabilité et les coûts d'entretien, privilégie pour ses réalisations des matériaux et équipements produits conformément au principe de la transition énergétique (matériaux, cycle de production, fin de vie).
Développer les solutions de transport et de mobilité durables	OUI	Le projet ne développe pas de solutions mais promeut l'intermodalité et l'interopérabilité dans les transports. Il concentre ses énergies sur la valorisation du train comme solution optimale pour une mobilité durable à grande échelle, en synergie avec des solutions de mobilité durable telles que les vélos et les voitures électriques pour des distances plus courtes, permettant ainsi la découverte verte des territoires de montagne.
Stimuler la transition vers un tourisme durable toutes saisons	OUI	Vermenagna-Roya III poursuit la désaisonnalisation des flux en créant des attractions culturelles significatives, non liées à une exploitation saisonnière. Il valorise l'offre culturelle accessible dans des lieux clos permettant l'exploration en RV du territoire même en cas de mauvais temps, tout en fournissant à l'utilisateur les informations nécessaires pour pouvoir profiter du territoire de manière durable grâce à la capitalisation des résultats découlant des projets précédents et en cours (par exemple, la synergie avec d'autres itinéraires outdoor).
Stimuler la production, la transformation et la consommation des produits locaux de montagne de la région alpine en circuits-courts	N/A	Non pertinent pour les actions entreprises par le projet.

<p>Eduquer les jeunes à la culture de la montagne et leur permettre de participer au développement durable de la région alpine</p>	<p>OUI</p>	<div style="border: 2px solid black; padding: 2px; margin-bottom: 5px;"> <p>006-210601639-20230404-2023_17-DE Reçu le 04/04/2023</p> </div> <p>Les jeunes constituent une cible importante pour le projet : d'une part, attirés par la réalité virtuelle et les technologies multimédias, ils forment l'expérience d'un apprentissage alternatif grâce aux gaming, découvrant l'environnement naturel dans lequel ils se trouvent, le développement artistique, technique et stratégique du territoire et de la communauté qui y vit. D'autre part, en tant qu'aspirants opérateurs de tourisme culturel, ils auront l'occasion de participer au cycle de formation visant à développer une connaissance approfondie de l'itinéraire, mais aussi à l'expérimentation de la gestion partagée des forfaits et de la billetterie, dont les méthodes seront exportables dans d'autres contextes de la région alpine.</p>
<p>Faire de la région alpine un laboratoire modèle pour la gouvernance multi-niveaux</p>	<p>OUI</p>	<p>Vermenagna-Roya III mettra en œuvre un modèle de gestion transfrontalière partagée concernant la communication, la promotion et la gestion des sites culturels. Le modèle se compose d'une cabine de régie et de tables opérationnelles gérées conjointement par différents acteurs locaux tels que des administrations, des agences de tourisme et des opérateurs touristiques culturels. Il s'agira de l'expérimentation d'un modèle applicable à d'autres contextes transfrontaliers.</p>
<p>Pacte vert européen</p>		
<p>Un air pur, une eau propre, des sols sains et la biodiversité</p>	<p>OUI</p>	<p>Vermenagna-Roya III préserve indirectement la biodiversité en sensibilisant et en protégeant les pollinisateurs grâce à l'intervention de Tende dans la Maison du Miel et des Abeilles : à travers l'utilisation des nouvelles technologies et d'environnements immersifs, l'importance de l'insecte pour la vie de la planète Terre et l'urgence de le préserver seront mises en avant. L'exposition comprendra donc également un point d'information sur le Green Deal européen et une exploration du Pollinator Park, un musée virtuel décrivant le monde sans abeilles produit par l'Union européenne. https://environment.ec.europa.eu/topics/nature-and-biodiversity/pollinator-park_en Les interventions du projet ne contribuent pas directement à la lutte contre la pollution de l'air et de l'eau, mais le récit du patrimoine à travers la relation HOMME NATURE identifie parmi ses éléments l'eau, qui a joué un rôle important sur le territoire par rapport aux choix d'implantation, mais aussi par rapport aux conséquences de la tempête Alex, invitant ainsi les voyageurs à une réflexion. Les réalisations n'envisagent pas une augmentation de l'utilisation du sol, prévoyant uniquement des travaux sur des édifices déjà existants. A Roccaione, le nouveau bâtiment mis à disposition par l'administration pour le projet est situé sur une zone située dans le centre urbain récupérée.</p>

		006-210601639-20230404-2023_17-DE Reçu le 04/04/2023
Des bâtiments rénovés et économes en énergie	OUI	Le projet permet la réutilisation et la mise en valeur de bâtiments existants à des fins touristiques ou culturelles (station Pego San Dalmazzo, porte de Breil). Dans le cas d'interventions structurelles, les travaux sont réalisés conformément à la loi, contribuant, dans la mesure du possible, à leur efficacité énergétique.
Des aliments sains et abordables	N/A	Non pertinent pour les actions entreprises par le projet.
Des services de transport public plus nombreux	OUI	Le projet promeut l'utilisation de transports responsables. Entre autres, il encourage l'utilisation du train afin d'augmenter le nombre de passagers, pour revitaliser la ligne ferroviaire Cuneo-Ventimiglia-Nice. Une augmentation de la demande pourrait avoir un impact positif sur le nombre de trajets disponibles, et permettrait de les augmenter.
Une énergie plus propre et des innovations technologiques propres de pointe	N/A	Le projet ne peut pas agir directement sur la production d'énergie propre. Cependant, de nombreux dispositifs technologiques multimédias sont prévus, et le choix d'équipements à faible impact environnemental sera privilégié afin de limiter la consommation d'énergie.
Des produits plus durables pouvant être réparés, recyclés et réutilisés	OUI	Les aménagements seront conçus en utilisant les matières premières les plus durables et les moins impactantes possibles, favorisant ainsi la conception de produits circulaires. Les interventions artistiques, ayant un caractère réversible, seront réalisées avec des matériaux réutilisables et, dans la mesure du possible, compatibles avec la durabilité, durables.
Des emplois pérennes et des formations aux compétences nécessaires pour la transition	OUI	Vermenagna-Roya III ne prévoit pas de formation spécifique pour accompagner la transition. Toutefois, il facilitera l'échange de connaissances et de bonnes pratiques concernant le recours à l'innovation dans les domaines de la culture et du tourisme, notamment grâce à un module de formation spécial dont le contenu sera également disponible sur le web, et en établissant des liens avec d'autres projets pour garantir l'amélioration des compétences.
Une industrie compétitive et résiliente à l'échelle mondiale	N/A	Non pertinent pour les actions entreprises par le projet.
Stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse 2019-2027		

		006-210601639-20230404-2023_17-DE Reçu le 04/04/2023
Promouvoir le sentiment d'appartenance des jeunes au projet européen et construire des ponts entre l'Union européenne et les jeunes afin de leur redonner confiance en l'Union européenne et d'augmenter leur participation à celle-ci.	OUI	<p>Les objectifs du projet étant les jeunes, Vermenagna-Roya III jouera un rôle de sensibilisation dans les activités de communication et dans tous les lieux, où des éléments de RV et multimédia ont été conçus précisément pour attirer les jeunes, le cofinancement européen sera mis en évidence et des slogans spécifiques souligneront la possibilité de développer des contenus, des compétences et des stratégies transfrontaliers grâce à l'UE.</p> <p>En outre, une étude réalisée en 2019 a révélé que les jeunes étaient moins attachés au chemin de fer transfrontalier que les adultes. Le projet encouragera donc un sentiment d'appartenance à cet égard, qui est unique à la région d'Alcotra, en tant que symbole de la communauté transfrontalière (voir la campagne "Lieux du cœur" de la FAI).</p>
Créer des conditions favorables à l'accomplissement des jeunes et de leur potentiel dans les zones rurales.	OUI	Le projet se développe sur le territoire montagneux. Les outils de formation, en ce qui concerne le secteur touristique et culturel, seront fournis sur place, permettant aux jeunes et, en particulier, aux opérateurs actuels et futurs d'apprendre des notions déjà ancrées dans le contexte rural-montagne et d'exprimer leur potentiel directement sur le territoire.
Garantir l'accessibilité au marché du travail pour tous les jeunes avec des débouchés menant à des emplois de qualité.	OUI	La construction des portails et des points le long de l'itinéraire, bien que direct dans une mesure limitée, peut nécessiter l'emploi de nouveau personnel. L'impact indirect sur les services touristiques (guides culturels et naturels, hébergement, mobilité, etc.) peut être, en revanche, plus important. Les modules de formation activés seront également ouverts aux jeunes aspirants à devenir des opérateurs locaux du tourisme culturel, et pourront y participer librement.
Renforcer la participation démocratique et l'autonomie des jeunes tout en leur fournissant des espaces consacrés à la jeunesse dans toutes les sphères de la société.	N/A	De nombreuses communes du partenariat (Borgo San Dalmazzo, Vernante, Breil-sur-Roya, la Brigüe) disposent d'un conseil municipal des jeunes reconnu et actif, en contact étroit avec l'administration. Les discussions entre les administrations et les conseils municipaux des jeunes sont constantes et continueront de l'être pendant la phase de réalisation des interventions. Ils disposent également d'espaces dans les vallées pour organiser des réunions et des événements (par exemple, Robilante et la Station des idées, lancée avec "Vermenagna-Roy. Notre patrimoine, votre tourisme").

<p>Parvenir à une société dans laquelle tous les jeunes sont écologiquement actifs, sensibilisés et capables de faire la différence dans leur vie quotidienne.</p>	<p>N/A</p>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; padding: 2px;">006-210601639-20230404-2023_17-DE</td> <td style="width: 50%; padding: 2px;"></td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Reçu le 04/12/2023</td> <td style="padding: 2px;"></td> </tr> </table> <p>Dans le cadre des dispositifs mis en place, une réflexion sur le passé, sur le changement climatique et l'impact qu'il a généré sur le territoire (en tempête Alex), sera menée dans le cadre de la relation HOMME NATURE. Les jeunes visiteurs auront ainsi l'occasion d'améliorer leur capacité à reconnaître les menaces environnementales, afin d'initier un processus souhaitable de responsabilisation.</p> <p>Les jeunes visiteurs appartenant à la population locale prendront davantage conscience de la richesse de leur territoire et des éléments sur lesquels repose sa vitalité culturelle et économique.</p>	006-210601639-20230404-2023_17-DE		Reçu le 04/12/2023	
006-210601639-20230404-2023_17-DE						
Reçu le 04/12/2023						
<p>Veillez décliner au sein de quelles stratégies européennes non citées ci-dessus, nationale, régionales ou locales le projet s'inscrit</p>						

006-210601639-20230404-2023_17-DE

Reçu le 04/04/2023

Le projet est cohérent avec les réformes et les investissements publics axés sur la "reprise" et la "résilience" qui caractérisent les plans nationaux

Veillez décliner au sein de quelles stratégies européennes ou nationales non citées ci-dessus le projet s'inscrit

OUI

des États membres dans le cadre de l'accord européen Next Generation EU.
 Plus précisément, il s'agit du :
 . TRAITÉ DE QUIRINALE pour les points concernant les articles 9.2, 9.3, 9.4, 10.1, 10.4. car il renforce la coopération entre les institutions, les organismes culturels et aussi la production artistique des installations prévues ; il s'agit d'un projet commun pour la valorisation du patrimoine culturel transfrontalier ; il favorise l'évolution numérique du secteur touristique-culturel et soutient la promotion et le développement stratégique d'une ligne ferroviaire transalpine, comme la Cuneo-Ventimiglia-Nice.
 . POLITIQUES RELATIVES AU RÉSEAU TRANSEUROPEËN DE TRANSPORTS (RTE-T) Fossano-Cuneo-Ventimiglia étant une ligne européenne complète, reliant directement le territoire à l'un des neuf "Core Network Corridors", celui de la Méditerranée (Gênes-Nice), il favorise l'implantation du réseau central européen pour l'interopérabilité, l'intégration modale et le développement coordonné des infrastructures transfrontalières.
 . EUROPEAN YEAR OF TRAIL qui prévoit la valorisation de la ligne Vermenagna-Roya par un train touristique de luxe à partir de 2023.
 . ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA MONTAGNE, mobilisant les petites communes dans la relance du territoire, comme requis par l'UNCHEM, grâce au nouveau Fonds de la Montagne pour valoriser les territoires de montagne.
 . STRATÉGIE NATIONALE DES GREEN COMMUNITIES (PNRR / NEXT GENERATION EU) pour le développement durable de la montagne, qui comprend "MARGREEN Maritime, les Alpes face à la Méditerranée" (ligne de valorisation touristique), dont Borgo S. Dalmazzo fait partie pour la création d'une porte de vallée qui soit aussi un centre intermodal pour les vallées voisines comme la vallée de Vermenagna.
 . PLAN NATIONAL POUR LA DIGITALISATION DU PATRIMOINE CULTUREL/PROGRAMME DE NUMÉRISATION ET DE VALORISATION DES CONTENUS CULTURELS en développant des produits de design d'interaction pour la diffusion du patrimoine culturel.

Voir: "Matterella rassicura: Uniti sapremo superare anche superare la guerra", Agenzia Italia, 01 febbraio 2023

. Documento strategico della mobilità ferroviaria di passeggeri e merci, Ministero delle Infrastrutture e della Mobilità Sostenibili, dicembre 2021, pp. 14-24, 2022

. "Piano di Ripresa e Resilienza. Tutte le schede. Montagne, Comuni e territori di ItaliaDomani", a cura di Uncem, dicembre 2021

. "Piano nazionale di digitalizzazione del patrimonio culturale", Istituto centrale per la digitalizzazione del patrimonio culturale – Digital Library, giugno 2022

. PNV, Ministère Français, www.culture.gouv.fr/Demarches-en-ligne/Par-type-de-demarche/Appels-a-projets-candidatures/Programme-de-numerisation-et-de-valorisation-des-contenus-culturels-PNV



006-210601639-20230404-2023_17-DE	Sur le plan régional/local, Vermenagna-Roya III s'inscrit dans :
Reçu le 04/04/2023	

Veillez décliner au sein de quelles stratégies régionales ou locales le projet s'inscrit

OUI

le CONVENTION INTERNATIONALE ITALIE FRANCE ; en effet, la ligne ferroviaire mise en valeur par le projet fait partie intégrante de la liaison directe Turin-Nice que la Région/Département veut renouveler afin de moderniser les infrastructures de la ligne ; l'actuelle convention internationale Italie-France remonte aux années 1970.

- . le "CONTRAT TERRITORIAL URBAIN 2026 avec la CARF" du Département des Alpes-Maritimes pour la transition écologique des Alpes-Maritimes.
- . la STRATÉGIE LOCALE proposée par ANCORIS, qui propose de développer des concepts innovants, hybrides et pour les nouvelles générations, durables et ancrés au cœur des valeurs territoriales pour relancer la Vallée de la Roya, à partir de la reconnaissance obtenue par Breil-sur-Roya et Tende comme " Petits Villages de demain ". Se concentrer sur une offre thématique telle que le Train des Merveilles, comme le projet entend le faire.
- . le "PLAN DE MOBILITÉ 2028" du département des Alpes-Maritimes, qui investit dans la reconstruction de la route du Col de Tende pour rétablir la connexion actuellement limitée avec l'Italie, mais aussi dans le développement de pistes cyclables sur le territoire du département pour soutenir la mobilité alternative, ainsi que dans le développement d'une nouvelle ligne Provence-Côte d'Azur, dont la ligne transnationale devrait être un point de connexion transfrontalier.
- . le PLAN DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE RÉGIONAL du Piémont qui prévoit la relance économico-touristique du territoire régional par "l'intégration, la qualification, l'innovation de l'offre touristique dans une perspective de durabilité, en favorisant la création de nouveaux produits touristiques, la consolidation des produits existants, la promotion et la commercialisation". Vermenagna-Roya III est pertinent par rapport au MAS3 (priorité 3C) pour valoriser et promouvoir le patrimoine culturel et environnemental et par rapport au MAS4 (priorités 4C et 4D) pour mettre en œuvre la transversalité de la culture et développer des compétences pour le développement durable.
- . le PLAN TERRITORIAL DE COORDINATION PROVINCIALE (Cuneo), dont les principaux objectifs et finalités sont la compétitivité, l'équité, la sécurité, la complexité biologique, l'identité culturelle, l'efficience et l'efficacité opérationnelles, la coopération institutionnelle et sociale.

Voir: https://www.lastampa.it/cuneo/2023/02/01/news/il_sogno_della_regione_un_treno_diretto_da_torino_a_nizza_attraverso_la_val_roya-12616776/?ref=LSTO-F-1

- . Strategia regionale per lo sviluppo sostenibile, luglio 2022
- . "Etude globale sur les besoins en infrastructures touristiques de la vallée de la Roya", Ancoris per CARF, studio e atelier, 2022.
- . <https://www.departement06.fr/grands-projets-2021-2028/grands-projets-2021-2028-le-departement-investit-pour-l-avenir-des-alpes-maritimes-43424.html>

006-210601639-20230404-2023_17-DE
Reçu le 04/04/2023**7.3 Principes horizontaux**

	Choix	Précisez
Egalité entre les hommes et les femmes		
Votre projet s'engage-t-il majoritairement en faveur du principe d'égalité entre les hommes et les femmes ?	OUI	Le secteur du tourisme et de la culture est un domaine où le pourcentage de femmes est plus élevé que la moyenne. Mais là aussi, les chiffres changent lorsqu'on passe à des postes supérieurs. Le projet ne prévoit pas d'actions spécifiques en faveur du principe d'égalité des sexes, mais tout au long de son développement et dans l'organigramme de gestion, le projet en tiendra compte, avec une attention particulière portée aux rôles de coordination. Un résumé intéressant de la situation du secteur du côté italien est disponible sur le site suivant : https://www.ilsole24ore.com/art/disuguaglianze-gere-settore-culturale-e-creativo-AEqehVS?refresh_ce=1
Votre projet vise-t-il ou contribue-t-il à combler les écarts entre les femmes et les hommes sur le marché du travail ?	N/A	Les secteurs les plus concernés (tourisme et culture) sont des secteurs où la présence des femmes est très élevée, parmi les guides touristiques, parmi les opérateurs gérant le patrimoine culturel, dans l'hébergement et la restauration. Le projet soutient leur développement et leur croissance en leur fournissant des contacts et des outils qui peuvent déclencher de nouvelles opportunités d'emploi, suite à la mise en place de points multimédia.
Votre projet vise-t-il ou contribue-t-il à remédier à l'écart de rémunération et de retraite entre les femmes et les hommes ?	N/A	Non pertinent pour les actions entreprises par le projet.
Votre projet vise-t-il ou contribue-t-il à bousculer les stéréotypes sexistes ?	OUI	Aucune action spécifique n'est prévue à cet égard, mais il est bien connu que la communication est une activité stratégique pour faire progresser l'égalité des chances et briser les stéréotypes de genre, le projet veillera donc à mettre en œuvre une ToV inclusive et genderless.
Non discrimination et accessibilité		

		006-210601639-20230404-2023_17-DE
		Reçu le 04/04/2023
Le projet garantit-il le respect des droits des personnes handicapées conformément à la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées ?	OUI	Le voyage dans la Merveille de Vermenagna-Roya II garantit l'accessibilité de l'information et de la communication pour le grand public, y compris les personnes souffrant de handicaps sensoriels, moteurs et cognitifs. Il favorise autant que possible l'accès des personnes souffrant de différents types de handicaps aux nouvelles technologies qui seront utilisées dans les dispositifs multimédias, en développant des systèmes adaptables aux différents besoins et à moindre coût, collaborant avec des associations de personnes aux caractéristiques différentes.
Votre projet vise-t-il ou contribue-t-il à renforcer l'accessibilité des personnes handicapées aux environnements construits et virtuels, aux technologies de l'information et de la communication (TIC), aux biens et aux services ?	OUI	Les portails et les points du parcours seront dotés de supports multimédias accessibles autant que possible aux personnes handicapées, en utilisant des expédients alternatifs et améliorés pour simplifier la compréhension des instructions et du contenu, selon les principes de la conception universelle. Les non voyants aussi pourront suivre le récit du voyage, dans le train : un récit audio décrira le paysage à ceux qui ne peuvent pas voir et un récit écrit se concentrera sur les sons pour ceux qui ne peuvent pas entendre. Le territoire a déjà travaillé sur l'inclusion, certaines actions avaient déjà été menées avec les deux projets précédents : l'accessibilité physique aux biens culturels (suppression des barrières dans la vallée de la Roya pour certaines églises et musées), et les TIC (code NFC appliqué à un itinéraire culturel à Limone Piemonte pour faciliter l'accès aux informations). Limone Piemonte développe une initiative visant à créer un point outdoor et une communication totalement inclusifs, dont les résultats seront diffusés lors de la formation, de même que l'expérience d'hébergement du Prieuré de St. Dalmas (hébergement avec personnel handicapé).
Votre projet vise-t-il ou contribue-t-il à développer des conditions de vie autonomes et à renforcer les services de proximité des personnes handicapées ?	N/A	L'itinéraire permettra de développer des lieux capables d'accueillir des personnes handicapées, grâce à la mise en place de petites installations. La communication veillera à mettre à disposition les informations nécessaires pour que chacun, avec ses propres caractéristiques physiques, cognitives, sensorielles, puisse planifier sa visite depuis chez lui sans rencontrer de mauvaises surprises sur place en ce qui concerne l'accessibilité et l'utilisabilité des espaces et des lieux en toute autonomie. Dans ce sens, les conditions de vie indépendantes seront promues dans le domaine de l'éco-tourisme et de la culture.
Votre projet vise-t-il ou contribue-t-il à lutter contre toute forme de discrimination en matière d'emploi, d'éducation, de soins de santé et de logement ?	N/A	Le projet ne mettra pas en œuvre de campagnes de sensibilisation spécifiques, mais à partir des espaces mis en place par le projet, il cherchera à minimiser toute forme d'exclusion ou de restriction dans la pratique des expériences multimédias.
Développement durable Veuillez indiquer à quel objectif de développement durable de l'ONU votre projet contribue-t-il directement ou indirectement ? (Plusieurs réponses sont possibles) voir détails : https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/		
ODD n°1 - Pas de pauvreté	N/A	

		006-210601639-20230404-2023_17-DE Reçu le 04/04/2023
ODD n°2 - Faim « Zéro »	N/A	
ODD n°3 - Bonne santé et bien-être	N/A	
ODD n°4 - Éducation de qualité	OUI	Vermenagna-Roya III organise un cycle de formation transfrontalier consacré au tourisme culturel et aux méthodes d'inclusion les plus innovantes ; le potentiel des technologies à appliquer sur le terrain, les contenus et la structure de l'itinéraire en cours de création. Cette formation s'adresse principalement aux opérateurs touristiques et aux responsables de points, mais elle est ouverte à l'ensemble de la population et en particulier aux jeunes qui souhaitent accroître leurs compétences en vue d'aborder ce secteur de travail.
ODD n°5 - Égalité entre les sexes	N/A	
ODD n°6 - Eau propre et assainissement	N/A	
ODD n°7 - Énergie propre et d'un coût abordable	N/A	
ODD n°8 - Travail décent et croissance économique	OUI	Grâce à la mise en œuvre d'une stratégie visant le développement éco-touristique-culturel du territoire, le projet promeut la culture et le tourisme durable, en soutenant la croissance économique durable et inclusive du territoire.
ODD n°9 - Industrie, innovation et infrastructure	OUI	Le projet contribue à développer une infrastructure transfrontalière, en la redynamisant selon un plan stratégique axé sur l'innovation dans le secteur du tourisme et de la culture, dans le but de soutenir le développement économique et de garantir le bien-être social par l'harmonie et le partage d'informations.
ODD n°10 - Inégalités réduites	N/A	
ODD n°11 - Villes et communautés durables	OUI	Le projet s'engage à préserver le patrimoine culturel, à le rendre accessible, vivant et utile à la société (cf. Charte de la restauration, 1964), à informer et à faire connaître le territoire afin de renforcer l'engagement de chacun à cet égard. Toutes les interventions sont menées dans une optique inclusive et durable.
ODD n°12 - Consommation et production responsables	N/A	
ODD n°13 - Lutte contre les changements climatiques	OUI	Le dispositif installé à la Maison du miel et de l'abeille de Tende raconte la vulnérabilité de l'insecte face au changement climatique et sensibilise le public à l'importance de l'insecte pour la protection de la biodiversité et de la vie sur terre. L'installation artistique de Piène sur l'ancien bâtiment des douanes et la reconstruction virtuelle du village détruit après la tempête Alex sensibilisent à la nécessité de lutter contre le changement climatique.
ODD n°14 - Vie aquatique	N/A	

ODD n°15 - Vie terrestre	OUI	006-210601639-20230404-2023_17-DE Reçu le 04/04/2023	Le dispositif installé à la Maison du miel et de l'abeille de Tende raconte la vulnérabilité de l'insecte face au changement climatique et sensibilise le public à l'importance de l'insecte pour la protection de la biodiversité et de la vie sur terre. L'installation multimédia de Roccavione sur le paysage protohistorique amènera également à réfléchir sur le rapport HOMME NATURE et l'équilibre délicat qui permet à l'homme de vivre sur terre.
ODD n°16 - Paix, justice et institutions efficaces	N/A		
ODD n°17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs	N/A		

7.4 Codes pour la dimension "égalité entre les hommes et les femmes"

	Choisissez un élément
Code	03. Neutralité du point de vue de l'égalité entre les hommes et les femmes

7.5 Le projet contribue-t-il à l'un des objectifs environnementaux définis au Règlement 2020/852 ?

	Choix	Si oui précisez
a) atténuation du changement climatique	OUI indirectement	En promouvant l'utilisation de moyens de transport alternatifs, principalement le train, le projet contribue à une augmentation de la mobilité propre/neutre. En outre, l'utilisation de matériaux renouvelables et durables pour les installations est encouragée, ce qui contribue à l'atténuation des effets du changement climatique.
b) adaptation au changement climatique	N/A	Non pertinent pour les actions entreprises par le projet.
c) utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines	N/A	Non pertinent pour les actions entreprises par le projet.
d) transition vers une économie circulaire	OUI directement	Le projet favorise l'économie circulaire en encourageant l'utilisation de matériaux recyclés et renouvelables, qui peuvent être facilement démontés et désassemblés, pour les aménagements et la création d'installations artistiques.
e) prévention et la réduction de la pollution	OUI indirectement	En promouvant l'utilisation des moyens de transport alternatifs, en premier lieu le train, en privilégiant les dispositifs et équipements à faible consommation énergétique et en réalisant des projets selon des critères d'économie d'énergie, le projet contribue à la réduction des sources de pollution.

f) protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes	OUI directement	006-210601639-20230404-2023_17-DE
		Reçu le 04/06/2023

Après l'intervention à la Maison du Miel et des Abeilles à Tende, le projet souligne l'importance des "pollinisateurs", notamment des abeilles, qui analyse la relation entre l'homme et la nature et met en évidence le Green Deal européen et le Pollinator Park de l'union européenne.

7.6 Le projet ou certaines de ses activités relèvent-ils du champ d'application des réglementations suivantes ?

	Choix	Si oui précisez
Directive 92/43/CEE du Conseil, du 21 mai 1992, concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages	NON	Non pertinent pour les actions entreprises par le projet.
Directive 2000/60/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau	NON	Non pertinent pour les actions entreprises par le projet.
Directive 2006/12/CE du Parlement européen et du Conseil du 5 avril 2006 relative aux déchets	NON	Non pertinent pour les actions entreprises par le projet.
Directive 2009/147/CE du Parlement européen et du Conseil du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages	NON	Non pertinent pour les actions entreprises par le projet.
Directives 2011/92/UE et 2014/52/UE du Parlement européen et du Conseil concernant l'évaluation des incidences de certains projets publics et privés sur l'environnement	OUI	Le projet ne comprend pas d'interventions particulièrement significatives pour l'évaluation des impacts sur l'environnement (voir l'annexe 2 de la directive).

8. Budget par année, partenaire et catégorie de dépenses

Comune di Borgo San Dalmazzo

	2022	2023	2024	2025	2026	Total
Frais de personnel						
Frais de personnel - Taux forfaitaire	0,00 €	0,00 €	6 080,00 €	50 580,16 €	65 428,00 €	122 088,16 €
Total Frais de personnel	0,00 €	0,00 €	6 080,00 €	50 580,16 €	65 428,00 €	122 088,16 €
Frais de bureau et frais administratifs						
Frais de bureau et frais administratifs - Taux forfaitaire	0,00 €	0,00 €	912,00 €	7 587,02 €	9 814,20 €	18 313,22 €
Total Frais de bureau et frais administratifs	0,00 €	0,00 €	912,00 €	7 587,02 €	9 814,20 €	18 313,22 €
Frais de déplacement et d'hébergement						
Frais de déplacement et d'hébergement - Taux forfaitaire	0,00 €	0,00 €	608,00 €	5 058,02 €	6 542,80 €	12 208,82 €
Total Frais de déplacement et d'hébergement	0,00 €	0,00 €	608,00 €	5 058,02 €	6 542,80 €	12 208,82 €

006-210601639-20230404-2023_17-DE
Reçu le 04/04/2023

Frais liés au recours à des compétences et à des services externes						
Frais liés au recours à des compétences et à des services externes	0,00 €	0,00 €	30 400,00 €	47 390,80 €	139 550,00 €	217 340,80 €
Total Frais liés au recours à des compétences et à des services externes	0,00 €	0,00 €	30 400,00 €	47 390,80 €	139 550,00 €	217 340,80 €
Frais d'équipement						
Frais d'équipement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	31 350,00 €	31 350,00 €	62 700,00 €
Total Frais d'équipement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	31 350,00 €	31 350,00 €	62 700,00 €
Frais d'infrastructures et de travaux						
Frais d'infrastructures et de travaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	174 160,00 €	156 240,00 €	330 400,00 €
Total Frais d'infrastructures et de travaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	174 160,00 €	156 240,00 €	330 400,00 €
Total	0,00 €	0,00 €	38 000,00 €	316 126,00 €	408 925,00 €	763 051,00 €
Financement du partenaire						763 051,00 €

Commune de Breil sur Roya

006-210601639-20230404-2023_17-DE
Reçu le 04/04/2023

	2022	2023	2024	2025	2026	Total
Frais de personnel						
Frais de personnel - Taux forfaitaire	0,00 €	0,00 €	10 170,00 €	25 880,00 €	57 860,00 €	93 910,00 €
Total Frais de personnel	0,00 €	0,00 €	10 170,00 €	25 880,00 €	57 860,00 €	93 910,00 €
Frais de bureau et frais administratifs						
Frais de bureau et frais administratifs - Taux forfaitaire	0,00 €	0,00 €	1 525,50 €	3 882,00 €	8 679,00 €	14 086,50 €
Total Frais de bureau et frais administratifs	0,00 €	0,00 €	1 525,50 €	3 882,00 €	8 679,00 €	14 086,50 €
Frais de déplacement et d'hébergement						
Frais de déplacement et d'hébergement - Taux forfaitaire	0,00 €	0,00 €	1 017,00 €	2 588,00 €	5 786,00 €	9 391,00 €
Total Frais de déplacement et d'hébergement	0,00 €	0,00 €	1 017,00 €	2 588,00 €	5 786,00 €	9 391,00 €
Frais liés au recours à des compétences et à des services externes						
Frais liés au recours à des compétences et à des services externes	0,00 €	0,00 €	50 850,00 €	66 400,00 €	130 800,00 €	248 050,00 €
Total Frais liés au recours à des compétences et à des services externes	0,00 €	0,00 €	50 850,00 €	66 400,00 €	130 800,00 €	248 050,00 €
Frais d'équipement						
Frais d'équipement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	36 000,00 €	36 000,00 €
Total Frais d'équipement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	36 000,00 €	36 000,00 €
Frais d'infrastructures et de travaux						
Frais d'infrastructures et de travaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	63 000,00 €	122 500,00 €	185 500,00 €
Total Frais d'infrastructures et de travaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	63 000,00 €	122 500,00 €	185 500,00 €
Total	0,00 €	0,00 €	63 562,50 €	161 750,00 €	361 625,00 €	586 937,50 €
Financement du partenaire						586 937,50 €

Comune di Roccavione

006-210601639-20230404-2023_17-DE
Reçu le 04/04/2023

	2022	2023	2024	2025	2026	Total
Frais de personnel						
Frais de personnel - Taux forfaitaire	0,00 €	0,00 €	2 500,00 €	37 700,00 €	10 900,00 €	51 100,00 €
Total Frais de personnel	0,00 €	0,00 €	2 500,00 €	37 700,00 €	10 900,00 €	51 100,00 €
Frais de bureau et frais administratifs						
Frais de bureau et frais administratifs - Taux forfaitaire	0,00 €	0,00 €	375,00 €	5 655,00 €	1 635,00 €	7 665,00 €
Total Frais de bureau et frais administratifs	0,00 €	0,00 €	375,00 €	5 655,00 €	1 635,00 €	7 665,00 €
Frais de déplacement et d'hébergement						
Frais de déplacement et d'hébergement - Taux forfaitaire	0,00 €	0,00 €	250,00 €	3 770,00 €	1 090,00 €	5 110,00 €
Total Frais de déplacement et d'hébergement	0,00 €	0,00 €	250,00 €	3 770,00 €	1 090,00 €	5 110,00 €
Frais liés au recours à des compétences et à des services externes						
Frais liés au recours à des compétences et à des services externes	0,00 €	0,00 €	12 500,00 €	63 500,00 €	21 500,00 €	97 500,00 €
Total Frais liés au recours à des compétences et à des services externes	0,00 €	0,00 €	12 500,00 €	63 500,00 €	21 500,00 €	97 500,00 €
Frais d'équipement						
Frais d'équipement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	33 000,00 €	33 000,00 €
Total Frais d'équipement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	33 000,00 €	33 000,00 €
Frais d'infrastructures et de travaux						
Frais d'infrastructures et de travaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	125 000,00 €	0,00 €	125 000,00 €
Total Frais d'infrastructures et de travaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	125 000,00 €	0,00 €	125 000,00 €
Total	0,00 €	0,00 €	15 625,00 €	235 625,00 €	68 125,00 €	319 375,00 €
Financement du partenaire						319 375,00 €

006-210601639-20230404-2023_17-DE
Reçu le 04/04/2023

Comune di Vernante

	2022	2023	2024	2025	2026	Total
Frais de personnel						
Frais de personnel - Taux forfaitaire	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 600,00 €	27 200,00 €	29 800,00 €
Total Frais de personnel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 600,00 €	27 200,00 €	29 800,00 €
Frais de bureau et frais administratifs						
Frais de bureau et frais administratifs - Taux forfaitaire	0,00 €	0,00 €	0,00 €	390,00 €	4 080,00 €	4 470,00 €
Total Frais de bureau et frais administratifs	0,00 €	0,00 €	0,00 €	390,00 €	4 080,00 €	4 470,00 €
Frais de déplacement et d'hébergement						
Frais de déplacement et d'hébergement - Taux forfaitaire	0,00 €	0,00 €	0,00 €	260,00 €	2 720,00 €	2 980,00 €
Total Frais de déplacement et d'hébergement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	260,00 €	2 720,00 €	2 980,00 €
Frais liés au recours à des compétences et à des services externes						
Frais liés au recours à des compétences et à des services externes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	13 000,00 €	40 500,00 €	53 500,00 €
Total Frais liés au recours à des compétences et à des services externes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	13 000,00 €	40 500,00 €	53 500,00 €
Frais d'équipement						
Frais d'équipement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Frais d'équipement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Frais d'infrastructures et de travaux						
Frais d'infrastructures et de travaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	95 500,00 €	95 500,00 €
Total Frais d'infrastructures et de travaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	95 500,00 €	95 500,00 €
Total	0,00 €	0,00 €	0,00 €	16 250,00 €	170 000,00 €	186 250,00 €
Financement du partenaire						186 250,00 €

Comune Di Limone Piemonte

006-210601639-20230404-2023_17-DE
Reçu le 04/04/2023

	2022	2023	2024	2025	2026	Total
Frais de personnel						
Frais de personnel - Taux forfaitaire	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 220,00 €	5 780,00 €	10 000,00 €
Total Frais de personnel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 220,00 €	5 780,00 €	10 000,00 €
Frais de bureau et frais administratifs						
Frais de bureau et frais administratifs - Taux forfaitaire	0,00 €	0,00 €	0,00 €	633,00 €	867,00 €	1 500,00 €
Total Frais de bureau et frais administratifs	0,00 €	0,00 €	0,00 €	633,00 €	867,00 €	1 500,00 €
Frais de déplacement et d'hébergement						
Frais de déplacement et d'hébergement - Taux forfaitaire	0,00 €	0,00 €	0,00 €	422,00 €	578,00 €	1 000,00 €
Total Frais de déplacement et d'hébergement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	422,00 €	578,00 €	1 000,00 €
Frais liés au recours à des compétences et à des services externes						
Frais liés au recours à des compétences et à des services externes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 100,00 €	8 900,00 €	10 000,00 €
Total Frais liés au recours à des compétences et à des services externes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 100,00 €	8 900,00 €	10 000,00 €
Frais d'équipement						
Frais d'équipement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	40 000,00 €
Total Frais d'équipement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	40 000,00 €
Frais d'infrastructures et de travaux						
Frais d'infrastructures et de travaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Frais d'infrastructures et de travaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total	0,00 €	0,00 €	0,00 €	26 375,00 €	36 125,00 €	62 500,00 €
Financement du partenaire						62 500,00 €

006-210601639-20230404-2023_17-DE
Reçu le 04/04/2023

Commune de Tende

	2022	2023	2024	2025	2026	Total
Frais de personnel						
Frais de personnel - Taux forfaitaire	0,00 €	0,00 €	1 420,00 €	1 420,00 €	9 360,00 €	12 200,00 €
Total Frais de personnel	0,00 €	0,00 €	1 420,00 €	1 420,00 €	9 360,00 €	12 200,00 €
Frais de bureau et frais administratifs						
Frais de bureau et frais administratifs - Taux forfaitaire	0,00 €	0,00 €	213,00 €	213,00 €	1 404,00 €	1 830,00 €
Total Frais de bureau et frais administratifs	0,00 €	0,00 €	213,00 €	213,00 €	1 404,00 €	1 830,00 €
Frais de déplacement et d'hébergement						
Frais de déplacement et d'hébergement - Taux forfaitaire	0,00 €	0,00 €	142,00 €	142,00 €	936,00 €	1 220,00 €
Total Frais de déplacement et d'hébergement	0,00 €	0,00 €	142,00 €	142,00 €	936,00 €	1 220,00 €
Frais liés au recours à des compétences et à des services externes						
Frais liés au recours à des compétences et à des services externes	0,00 €	0,00 €	7 100,00 €	7 100,00 €	36 800,00 €	51 000,00 €
Total Frais liés au recours à des compétences et à des services externes	0,00 €	0,00 €	7 100,00 €	7 100,00 €	36 800,00 €	51 000,00 €
Frais d'équipement						
Frais d'équipement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
Total Frais d'équipement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
Total	0,00 €	0,00 €	8 875,00 €	8 875,00 €	58 500,00 €	76 250,00 €
Financement du partenaire						76 250,00 €

006-210601639-20230404-2023_17-DE
Reçu le 04/04/2023

Comune di Robilante

	2022	2023	2024	2025	2026	Total
Frais de personnel						
Frais de personnel - Taux forfaitaire	0,00 €	0,00 €	400,00 €	400,00 €	20 400,00 €	21 200,00 €
Total Frais de personnel	0,00 €	0,00 €	400,00 €	400,00 €	20 400,00 €	21 200,00 €
Frais de bureau et frais administratifs						
Frais de bureau et frais administratifs - Taux forfaitaire	0,00 €	0,00 €	60,00 €	60,00 €	3 060,00 €	3 180,00 €
Total Frais de bureau et frais administratifs	0,00 €	0,00 €	60,00 €	60,00 €	3 060,00 €	3 180,00 €
Frais de déplacement et d'hébergement						
Frais de déplacement et d'hébergement - Taux forfaitaire	0,00 €	0,00 €	40,00 €	40,00 €	2 040,00 €	2 120,00 €
Total Frais de déplacement et d'hébergement	0,00 €	0,00 €	40,00 €	40,00 €	2 040,00 €	2 120,00 €
Frais liés au recours à des compétences et à des services externes						
Frais liés au recours à des compétences et à des services externes	0,00 €	0,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	11 000,00 €	15 000,00 €
Total Frais liés au recours à des compétences et à des services externes	0,00 €	0,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	11 000,00 €	15 000,00 €
Frais d'équipement						
Frais d'équipement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
Total Frais d'équipement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
Frais d'infrastructures et de travaux						
Frais d'infrastructures et de travaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	61 000,00 €	61 000,00 €
Total Frais d'infrastructures et de travaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	61 000,00 €	61 000,00 €
Total	0,00 €	0,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €	127 500,00 €	132 500,00 €
Financement du partenaire						132 500,00 €

006-210601639-20230404-2023_17-DE
Reçu le 04/04/2023

A.T.L. Azienda Turistica Locale del Cuneese

	2022	2023	2024	2025	2026	Total
Frais de personnel						
Frais de personnel - Taux forfaitaire	0,00 €	0,00 €	3 340,00 €	6 780,00 €	13 220,00 €	23 340,00 €
Total Frais de personnel	0,00 €	0,00 €	3 340,00 €	6 780,00 €	13 220,00 €	23 340,00 €
Frais de bureau et frais administratifs						
Frais de bureau et frais administratifs - Taux forfaitaire	0,00 €	0,00 €	501,00 €	1 017,00 €	1 983,00 €	3 501,00 €
Total Frais de bureau et frais administratifs	0,00 €	0,00 €	501,00 €	1 017,00 €	1 983,00 €	3 501,00 €
Frais de déplacement et d'hébergement						
Frais de déplacement et d'hébergement - Taux forfaitaire	0,00 €	0,00 €	334,00 €	678,00 €	1 322,00 €	2 334,00 €
Total Frais de déplacement et d'hébergement	0,00 €	0,00 €	334,00 €	678,00 €	1 322,00 €	2 334,00 €
Frais liés au recours à des compétences et à des services externes						
Frais liés au recours à des compétences et à des services externes	0,00 €	0,00 €	16 700,00 €	33 900,00 €	66 100,00 €	116 700,00 €
Total Frais liés au recours à des compétences et à des services externes	0,00 €	0,00 €	16 700,00 €	33 900,00 €	66 100,00 €	116 700,00 €
Total	0,00 €	0,00 €	20 875,00 €	42 375,00 €	82 625,00 €	145 875,00 €
Financement du partenaire						145 875,00 €

006-210601639-20230404-2023_17-DE
Reçu le 04/04/2023

Communauté d'Agglomération de la Riviera Française

	2022	2023	2024	2025	2026	Total
Frais de personnel						
Frais de personnel - Taux forfaitaire	0,00 €	0,00 €	5 420,00 €	15 440,00 €	16 320,00 €	37 180,00 €
Total Frais de personnel	0,00 €	0,00 €	5 420,00 €	15 440,00 €	16 320,00 €	37 180,00 €
Frais de bureau et frais administratifs						
Frais de bureau et frais administratifs - Taux forfaitaire	0,00 €	0,00 €	813,00 €	2 316,00 €	2 448,00 €	5 577,00 €
Total Frais de bureau et frais administratifs	0,00 €	0,00 €	813,00 €	2 316,00 €	2 448,00 €	5 577,00 €
Frais de déplacement et d'hébergement						
Frais de déplacement et d'hébergement - Taux forfaitaire	0,00 €	0,00 €	542,00 €	1 544,00 €	1 632,00 €	3 718,00 €
Total Frais de déplacement et d'hébergement	0,00 €	0,00 €	542,00 €	1 544,00 €	1 632,00 €	3 718,00 €
Frais liés au recours à des compétences et à des services externes						
Frais liés au recours à des compétences et à des services externes	0,00 €	0,00 €	27 100,00 €	64 200,00 €	81 600,00 €	172 900,00 €
Total Frais liés au recours à des compétences et à des services externes	0,00 €	0,00 €	27 100,00 €	64 200,00 €	81 600,00 €	172 900,00 €
Frais d'équipement						
Frais d'équipement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	13 000,00 €	0,00 €	13 000,00 €
Total Frais d'équipement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	13 000,00 €	0,00 €	13 000,00 €
Total	0,00 €	0,00 €	33 875,00 €	96 500,00 €	102 000,00 €	232 375,00 €
Financement du partenaire						232 375,00 €

006-210601639-20230404-2023_17-DE

Reçu le 04/04/2023

Association de l'écomusée du haut pays des techniques et des transports Association de l'écomusée du haut pays des techniques et des transports

	2022	2023	2024	2025	2026	Total
Frais de personnel						
Frais de personnel - Taux forfaitaire	0,00 €	0,00 €	2 480,00 €	15 880,00 €	30 040,00 €	48 400,00 €
Total Frais de personnel	0,00 €	0,00 €	2 480,00 €	15 880,00 €	30 040,00 €	48 400,00 €
Frais de bureau et frais administratifs						
Frais de bureau et frais administratifs - Taux forfaitaire	0,00 €	0,00 €	372,00 €	2 382,00 €	4 506,00 €	7 260,00 €
Total Frais de bureau et frais administratifs	0,00 €	0,00 €	372,00 €	2 382,00 €	4 506,00 €	7 260,00 €
Frais de déplacement et d'hébergement						
Frais de déplacement et d'hébergement - Taux forfaitaire	0,00 €	0,00 €	248,00 €	1 588,00 €	3 004,00 €	4 840,00 €
Total Frais de déplacement et d'hébergement	0,00 €	0,00 €	248,00 €	1 588,00 €	3 004,00 €	4 840,00 €
Frais liés au recours à des compétences et à des services externes						
Frais liés au recours à des compétences et à des services externes	0,00 €	0,00 €	12 400,00 €	34 400,00 €	75 200,00 €	122 000,00 €
Total Frais liés au recours à des compétences et à des services externes	0,00 €	0,00 €	12 400,00 €	34 400,00 €	75 200,00 €	122 000,00 €
Frais d'équipement						
Frais d'équipement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	75 000,00 €	75 000,00 €
Total Frais d'équipement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	75 000,00 €	75 000,00 €
Frais d'infrastructures et de travaux						
Frais d'infrastructures et de travaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	45 000,00 €	0,00 €	45 000,00 €
Total Frais d'infrastructures et de travaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	45 000,00 €	0,00 €	45 000,00 €
Total	0,00 €	0,00 €	15 500,00 €	99 250,00 €	187 750,00 €	302 500,00 €
Financement du partenaire						302 500,00 €

Associazione Art.ur

006-210601639-20230404-2023_17-DE
Reçu le 04/04/2023

	2022	2023	2024	2025	2026	Total
Frais de personnel						
Frais de personnel - Taux forfaitaire	0,00 €	0,00 €	3 150,00 €	25 230,00 €	1 980,00 €	30 360,00 €
Total Frais de personnel	0,00 €	0,00 €	3 150,00 €	25 230,00 €	1 980,00 €	30 360,00 €
Frais de bureau et frais administratifs						
Frais de bureau et frais administratifs - Taux forfaitaire	0,00 €	0,00 €	472,50 €	3 784,50 €	297,00 €	4 554,00 €
Total Frais de bureau et frais administratifs	0,00 €	0,00 €	472,50 €	3 784,50 €	297,00 €	4 554,00 €
Frais de déplacement et d'hébergement						
Frais de déplacement et d'hébergement - Taux forfaitaire	0,00 €	0,00 €	315,00 €	2 523,00 €	198,00 €	3 036,00 €
Total Frais de déplacement et d'hébergement	0,00 €	0,00 €	315,00 €	2 523,00 €	198,00 €	3 036,00 €
Frais liés au recours à des compétences et à des services externes						
Frais liés au recours à des compétences et à des services externes	0,00 €	0,00 €	15 750,00 €	126 150,00 €	9 900,00 €	151 800,00 €
Total Frais liés au recours à des compétences et à des services externes	0,00 €	0,00 €	15 750,00 €	126 150,00 €	9 900,00 €	151 800,00 €
Total	0,00 €	0,00 €	19 687,50 €	157 687,50 €	12 375,00 €	189 750,00 €
Financement du partenaire						189 750,00 €

- IV - Plan de financement du projet

1. Synthèse du budget du projet – aperçu par catégorie de dépenses

	2022	2023	2024	2025	2026	Total
Frais de personnel						
Frais de personnel - Taux forfaitaire	0,00 €	0,00 €	34 960,00 €	186 130,16 €	258 488,00 €	479 578,16 €
Frais de personnel - Coûts réels	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Frais de personnel	0,00 €	0,00 €	34 960,00 €	186 130,16 €	258 488,00 €	479 578,16 €
Frais de bureau et frais administratifs						
Frais de bureau et frais administratifs - Taux forfaitaire	0,00 €	0,00 €	5 244,00 €	27 919,52 €	38 773,20 €	71 936,72 €
Total Frais de bureau et frais administratifs	0,00 €	0,00 €	5 244,00 €	27 919,52 €	38 773,20 €	71 936,72 €

006-210601639-20230404-2023_17-DE
Reçu le 04/04/2023

Frais de déplacement et d'hébergement						
Frais de déplacement et d'hébergement - Taux forfaitaire	0,00 €	0,00 €	3 496,00 €	18 613,02 €	25 848,80 €	47 957,82 €
Total Frais de déplacement et d'hébergement	0,00 €	0,00 €	3 496,00 €	18 613,02 €	25 848,80 €	47 957,82 €
Frais liés au recours à des compétences et à des services externes						
Frais liés au recours à des compétences et à des services externes	0,00 €	0,00 €	174 800,00 €	459 140,80 €	621 850,00 €	1 255 790,80 €
Total Frais liés au recours à des compétences et à des services externes	0,00 €	0,00 €	174 800,00 €	459 140,80 €	621 850,00 €	1 255 790,80 €
Frais d'équipement						
Frais d'équipement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	64 350,00 €	235 350,00 €	299 700,00 €
Total Frais d'équipement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	64 350,00 €	235 350,00 €	299 700,00 €
Frais d'infrastructures et de travaux						
Frais d'infrastructures et de travaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	407 160,00 €	435 240,00 €	842 400,00 €
Total Frais d'infrastructures et de travaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	407 160,00 €	435 240,00 €	842 400,00 €
Autres coûts - Taux forfaitaire de 40% des frais de personnel coûts réels						
Autres coûts - Taux forfaitaire de 40% des frais de personnel coûts réels	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Autres coûts - Taux forfaitaire de 40% des frais de personnel coûts réels	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total	0,00 €	0,00 €	218 500,00 €	1 163 313,50 €	1 615 550,00 €	2 997 363,50 €

- V - Les ressources du projet

1. Plan de financement du projet

FEDER

Partenaire	Montant du fonds	Pourcentage sur le total éligible	Pourcentage sur le total FEDER du projet	Cofinancement public et autofinancement	Cofinancement privé et autofinancement	Recettes	Total contreparties	Total budget éligible
Comune di Borgo San Dalmazzo	610 440,80 €	80.00 %	25.46 %	152 610,20 €	0,00 €	0,00 €	152 610,20 €	763 051,00 €
Commune de Breil sur Roya	469 550,00 €	80.00 %	19.58 %	117 387,50 €	0,00 €	0,00 €	117 387,50 €	586 937,50 €
Comune di Roccavione	255 500,00 €	80.00 %	10.66 %	63 875,00 €	0,00 €	0,00 €	63 875,00 €	319 375,00 €
Comune di Vernante	149 000,00 €	80.00 %	6.21 %	37 250,00 €	0,00 €	0,00 €	37 250,00 €	186 250,00 €
Comune Di Limone Piemonte	50 000,00 €	80.00 %	2.09 %	12 500,00 €	0,00 €	0,00 €	12 500,00 €	62 500,00 €
Commune de Tende	61 000,00 €	80.00 %	2.54 %	15 250,00 €	0,00 €	0,00 €	15 250,00 €	76 250,00 €
Comune di Robilante	106 000,00 €	80.00 %	4.42 %	26 500,00 €	0,00 €	0,00 €	26 500,00 €	132 500,00 €
A.T.L. Azienda Turistica Locale del Cuneese	116 700,00 €	80.00 %	4.87 %	29 175,00 €	0,00 €	0,00 €	29 175,00 €	145 875,00 €
Communauté d'Agglomération de la Riviera Française	185 900,00 €	80.00 %	7.75 %	46 475,00 €	0,00 €	0,00 €	46 475,00 €	232 375,00 €
Association de l'écomusée du haut pays des techniques et des transports Association de l'écomusée du haut pays des techniques et des transports	242 000,00 €	80.00 %	10.09 %	0,00 €	60 500,00 €	0,00 €	60 500,00 €	302 500,00 €
Associazione Art.ur	151 800,00 €	80.00 %	6.33 %	37 950,00 €	0,00 €	0,00 €	37 950,00 €	189 750,00 €
Total	2 397 890,80 €	880.00 %	100.00 %	538 972,70 €	60 500,00 €	0,00 €	599 472,70 €	2 997 363,50 €

2. Contreparties publiques

Comune di Borgo San Dalmazzo

Source de financement	Libellé ou nom du cofinancier	Montant	%
FEDER			
FEDER		610 440,80 €	80.00
Contreparties nationales au FEDER			
Contribution privée			0.00
Local			0.00
Autre public			0.00
Région			0.00
État	Contreparties Publique Nationale	152 610,20 €	20.00
	Total État	152 610,20 €	20.00
	Total Contreparties nationales au FEDER	152 610,20 €	20.00
	Budget total éligible	763 051,00 €	100.00 %
Autres Financements			
	Total	0,00 €	100.00 %

Commune de Breil sur Roya

Source de financement	Libellé ou nom du cofinancier	Montant	%
-----------------------	-------------------------------	---------	---

FEDER			
FEDER		469 550,00 €	80.00
Contreparties nationales au FEDER			
Contribution privée			0.00
Local	Commune de Breil sur Roya	117 387,50 €	20.00
	Total Local	117 387,50 €	20.00
Autre public			0.00
Région			0.00
État			0.00
	Total Contreparties nationales au FEDER	117 387,50 €	20.00
	Budget total éligible	586 937,50 €	100.00 %
Autres Financements			
	Total	0,00 €	100.00 %

Comune di Roccavione

Source de financement	Libellé ou nom du cofinancier	Montant	%
FEDER			
FEDER		255 500,00 €	80.00
Contreparties nationales au FEDER			
Contribution privée			0.00

Local			0.00
Autre public			0.00
Région			0.00
État	Contreparties Publique Nationale	63 875,00 €	20.00
Total État		63 875,00 €	20.00
Total Contreparties nationales au FEDER		63 875,00 €	20.00
Budget total éligible		319 375,00 €	100.00 %
Autres Financements			
Total		0,00 €	100.00 %

Comune di Vernante

Source de financement	Libellé ou nom du cofinancier	Montant	%
FEDER			
FEDER		149 000,00 €	80.00
Contreparties nationales au FEDER			
Contribution privée			0.00
Local			0.00
Autre public			0.00
Région			0.00

État	Contreparties Publique Nationale	37 250,00 €	20.00
Total État		37 250,00 €	20.00
TotalContreparties nationales au FEDER		37 250,00 €	20.00
Budget total éligible		186 250,00 €	100.00 %
Autres Financements			
Total		0,00 €	100.00 %

Comune Di Limone Piemonte

Source de financement	Libellé ou nom du cofinancier	Montant	%
FEDER			
FEDER		50 000,00 €	80.00
Contreparties nationales au FEDER			
Contribution privée			0.00
Local			0.00
Autre public			0.00
Région			0.00
État	Contreparties Publique Nationale	12 500,00 €	20.00
Total État		12 500,00 €	20.00
TotalContreparties nationales au FEDER		12 500,00 €	20.00

	Budget total éligible	62 500,00 €	100.00 %
Autres Financements			
	Total	0,00 €	100.00 %

Commune de Tende

Source de financement	Libellé ou nom du cofinancier	Montant	%
FEDER			
FEDER		61 000,00 €	80.00
Contreparties nationales au FEDER			
Contribution privée			0.00
Local	Commune de Tende	15 250,00 €	20.00
	Total Local	15 250,00 €	20.00
Autre public			0.00
Région			0.00
État			0.00
	TotalContreparties nationales au FEDER	15 250,00 €	20.00
	Budget total éligible	76 250,00 €	100.00 %
Autres Financements			
	Total	0,00 €	100.00 %

Comune di Robilante

Source de financement	Libellé ou nom du cofinancier	Montant	%
FEDER			
FEDER		106 000,00 €	80.00
Contreparties nationales au FEDER			
Contribution privée			0.00
Local			0.00
Autre public			0.00
Région			0.00
État	Contreparties Publique Nationale	26 500,00 €	20.00
	Total État	26 500,00 €	20.00
	TotalContreparties nationales au FEDER	26 500,00 €	20.00
	Budget total éligible	132 500,00 €	100.00 %
Autres Financements			
	Total	0,00 €	100.00 %

A.T.L. Azienda Turistica Locale del Cuneese

Source de financement	Libellé ou nom du cofinancier	Montant	%
FEDER			
FEDER		116 700,00 €	80.00

Contreparties nationales au FEDER			
Contribution privée			0.00
Local			0.00
Autre public			0.00
Région			0.00
État	Contreparties Publique Nationale	29 175,00 €	20.00
Total État		29 175,00 €	20.00
Total Contreparties nationales au FEDER		29 175,00 €	20.00
Budget total éligible		145 875,00 €	100.00 %
Autres Financements			
Total		0,00 €	100.00 %

Communauté d'Agglomération de la Riviera Française

Source de financement	Libellé ou nom du cofinancier	Montant	%
FEDER			
FEDER		185 900,00 €	80.00
Contreparties nationales au FEDER			
Contribution privée			0.00
Local			0.00

Autre public	Communauté d'Agglomération de la Riviera Française	46 475,00 €	20.00
Total Autre public		46 475,00 €	20.00
Région			0.00
État			0.00
Total Contreparties nationales au FEDER		46 475,00 €	20.00
Budget total éligible		232 375,00 €	100.00 %
Autres Financements			
Total		0,00 €	100.00 %

Association de l'écomusée du haut pays des techniques et des transports Association de l'écomusée du haut pays des techniques et des transports

Source de financement	Libellé ou nom du cofinancier	Montant	%
FEDER			
FEDER		242 000,00 €	80.00
Contreparties nationales au FEDER			
Contribution privée	Association de l'écomusée du haut pays des techniques et des transports Association de l'écomusée du haut pays des techniques et des transports	60 500,00 €	20.00
Total Contribution privée		60 500,00 €	20.00
Local			0.00

Autre public			0.00
Région			0.00
État			0.00
TotalContreparties nationales au FEDER		60 500,00 €	20.00
Budget total éligible		302 500,00 €	100.00 %
Autres Financements			
Total		0,00 €	100.00 %

Associazione Art.ur

Source de financement	Libellé ou nom du cofinancier	Montant	%
FEDER			
FEDER		151 800,00 €	80.00
Contreparties nationales au FEDER			
Contribution privée			0.00
Local			0.00
Autre public			0.00
Région			0.00
État	Contreparties Publique Nationale	37 950,00 €	20.00
Total État		37 950,00 €	20.00

TotalContreparties nationales au FEDER	37 950,00 €	20.00
Budget total éligible	189 750,00 €	100.00 %
Autres Financements		
Total	0,00 €	100.00 %

006-210601639-20230404-2023_17-DE
Reçu le 04/04/2023**- VI - Respect des autres politiques sectorielles****1. Commande publique**

	Pouvoir adjudicateur ou entité adjudicatrice de droit public soumis au Code des marchés publics	Pouvoir adjudicateur de droit privé soumis au Code des marchés publics	Pouvoir adjudicateur de droit privé non soumis au Code des marchés publics	Dans le cas d'un pouvoir adjudicateur non soumis au Code des marchés publics, précisez la politique d'achat interne permettant de garantir la transparence et le principe d'économie	Le bénéficiaire s'engage-t-il à intégrer des clauses de mieux-disant social et/ou environnemental dans ces marchés ? (En cas de réponse positive, ce point sera vérifié lors de la mise en œuvre)
Comune di Borgo San Dalmazzo	.				
Commune de Breil sur Roya	.				
Comune di Roccavione	.				
Comune di Vernante	.				
Comune Di Limone Piemonte	.				
Commune de Tende	.				
Comune di Robilante	.				
A.T.L. Azienda Turistica Locale del Cuneese	.				
Communauté d'Agglomération de la Riviera Française	.				

006-210601639-20230404-2023_17-DE			
Reçu le 04/04/2023			
Association de l'écomusée du haut pays des techniques et des transports			<p>L'Association n'est pas soumise au code des marchés publics mais rend généralement compte de ses activités aux prêteurs publics, mais s'engage à respecter les règles publiques en vigueur, notamment les meilleures clauses sociales et/ou environnementales</p> <p>Il n'a pas de réglementation spécifique pour la transparence et le principe d'économie, mais un standard de qualité (fournitures) ou de compétences nécessaires (experts et professionnels) est défini, afin de garantir l'excellence du résultat, à partir duquel il est réalisé un choix selon le principe du meilleur rapport qualité/prix</p>
Associazione Art.ur			<p>L'Association n'est pas soumise au code des marchés publics mais rend généralement compte de ses activités aux prêteurs publics.</p> <p>Il n'a pas de réglementation spécifique pour la transparence et le principe d'économie, mais pour la création d'installations et d'œuvres d'art, pour les dépenses qui dépassent la dimension artistique, un standard de qualité (fournitures) ou de compétences nécessaires (experts) est définis et professionnels), afin de garantir l'excellence du résultat, à partir duquel un choix est effectué selon le principe du meilleur rapport qualité/prix.</p>

2. Aides d'Etat

				006-210601639-20230404-2023_17-DE	
	Partenaire concerné	Identité du financeur public (UE, Etat, Région...)	Régime d'aide tel qu'indiqué dans la convention ou la délibération	Montant	Date d'octroi
				04/04/2023	

- VII - Engagement final

1. Engagement final

	Cocher
Au nom du partenariat	
En cochant cette case, j'accepte sans réserve le traitement des données personnelles nécessaires du partenariat conformément aux Règlements UE 2016/679 et 2018/1725	X

- VIII - Annexes du projet

1. Pièces obligatoires à joindre au formulaire de demande de subvention (NB : l'absence de ces documents entraîne le rejet de la candidature)

1.1 Lettre d'engagement du Chef de file signée

1.2 Lettre de mandat signée des partenaires

2. Pièces annexes à joindre au formulaire de demande de subvention

2.1 Délibération de l'organe compétent approuvant l'opération et le plan de financement prévisionnel et autorisant son représentant à solliciter des subventions

2.2 Liste détaillée des coûts (modèle fourni)

2.3 Délégation de signature (facultatif)

2.4 Lettres d'intention de cofinancement ou actes d'octroi des cofinancements

2.5 RIB du Chef de file

2.6 Attestation de non assujettissement ou d'assujettissement partiel à la TVA si concerné (facultatif)

3. Associations : pièces complémentaires obligatoires à joindre au formulaire de demande de subvention

3.1 Statuts

3.2 Copie de la publication au JO ou récépissé de déclaration en Préfecture

3.3 Liste des membres du Conseil d'administration

3.4 Dernier rapport moral approuvé par le Conseil d'administration

3.5 Bilans et comptes de résultat approuvés des 3 derniers exercices

4. Entreprises : pièces complémentaires obligatoires à joindre au formulaire de demande de subvention

4.1 Statuts

4.2 Extrait K-bis de moins de trois mois

4.3 Bilans et comptes de résultat approuvés des trois derniers exercices

5. GIP : pièces complémentaires obligatoires à joindre au formulaire de demande de subvention

5.1 Copie publication arrêté d'approbation de la convention constitutive

5.2 Convention constitutive

5.3 Dernier bilan financier et compte-rendu approuvé

6. Bénéficiaires de droit privé soumis au Code des marchés publics : pièce complémentaire à joindre au formulaire de demande de subvention

006-210601639-20230404-2023_17-DE

2014/24/UE du 26 février 2014

6.1 Une attestation relative au respect des critères de la Directive

7. Autres documents utiles (carte, graphique, etc.)